



Société Financière Manuvie

États financiers consolidés

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021

Responsabilité en matière d'information financière

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints, approuvés par le conseil d'administration, incombe à la direction de la Société Financière Manuvie. La direction doit par ailleurs s'assurer que toute l'information contenue dans le rapport annuel aux actionnaires est conforme à ces états financiers consolidés.

Les états financiers consolidés ont été dressés par la direction selon les Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et les exigences comptables du Bureau du surintendant des institutions financières Canada. Lorsqu'il existe d'autres méthodes de comptabilisation ou qu'il s'est avéré nécessaire de recourir à des estimations et au jugement, la direction a retenu les montants qui présentent la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société de la manière la plus adéquate dans les circonstances.

Des contrôles, des politiques et des procédés internes appropriés ont été mis en place de façon à assurer une information financière pertinente et fiable. Les systèmes de contrôle interne sont régulièrement évalués par la direction et le service d'audit interne de la Société.

L'actuaire désigné par le conseil d'administration (l'« actuaire désigné ») est chargé de veiller à ce que les hypothèses retenues et les méthodes employées pour le calcul des provisions mathématiques soient justes, compte tenu des circonstances, et que les provisions correspondent aux engagements futurs de la Société envers les titulaires de ses contrats d'assurance et de rente.

Il incombe au conseil d'administration de s'assurer que la direction assume ses responsabilités en matière d'information financière et de passer en revue et d'approuver en dernier ressort les états financiers consolidés. Ces responsabilités relèvent essentiellement du comité d'audit, dont les membres sont des administrateurs externes et indépendants nommés par le conseil d'administration.

Le comité d'audit tient périodiquement des réunions avec la direction ainsi qu'avec les auditeurs internes, les pairs examinateurs, les auditeurs externes et l'actuaire désigné; ces réunions portent sur le contrôle interne du processus de présentation de l'information financière ainsi que sur les questions d'audit et de présentation de l'information financière. Le comité d'audit passe en revue les états financiers consolidés dressés par la direction et en recommande l'adoption au conseil d'administration. Il soumet aussi à l'approbation du conseil d'administration et des actionnaires la nomination des auditeurs externes ainsi que les honoraires de ces derniers.

Les états financiers consolidés ont été audités par Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L., auditeurs externes de la Société, conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada et aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis). Ernst & Young s.r.l./S.E.N.C.R.L. a libre et plein accès à la direction et au comité d'audit.



Roy Gori
Président et chef de la direction



Philip Witherington
Chef des finances

Toronto, Canada
Le 9 février 2022

Rapport de l'actuaire désigné aux actionnaires

J'ai évalué les provisions mathématiques et les montants à recouvrer au titre de la réassurance de la Société Financière Manuvie pour ses états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2021 et 2020 et leur variation dans les comptes de résultat consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément à la pratique actuarielle généralement reconnue au Canada, notamment en procédant à la sélection d'hypothèses et de méthodes d'évaluation appropriées.

À mon avis, le montant des provisions mathématiques, net des montants à recouvrer au titre de la réassurance, constitue une provision appropriée à l'égard de la totalité des obligations envers les titulaires de contrats, et les états financiers consolidés présentent une image fidèle des résultats de l'évaluation.



Steven Finch
Actuaire désigné

Toronto, Canada
Le 9 février 2022

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Société Financière Manuvie

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Société Financière Manuvie (la « Société »), qui comprennent les états de la situation financière consolidés aux 31 décembre 2021 et 2020, et les comptes de résultat consolidés, les états du résultat global consolidés, les états des variations des capitaux propres consolidés et les tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Société aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans notre audit des états financiers consolidés de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de l'audit des états financiers consolidés pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions. Notre description de la façon dont chaque question ci-après a été traitée dans le cadre de l'audit est fournie dans ce contexte.

Nous nous sommes acquittés des responsabilités décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport, y compris à l'égard de ces questions. Par conséquent, notre audit a comporté la mise en œuvre de procédures conçues dans le but de répondre à notre évaluation des risques d'anomalies significatives dans les états financiers consolidés. Les résultats de nos procédures d'audit, y compris les procédures mises en œuvre en réponse aux questions ci-après, fournissent le fondement de notre opinion d'audit sur les états financiers consolidés ci-joints.

	Évaluation des passifs des contrats d'assurance
<i>Question clé de l'audit</i>	<p>La Société a comptabilisé des passifs des contrats d'assurance de 392,3 milliards de dollars au 31 décembre 2021 à l'état de la situation financière consolidé. Les passifs des contrats d'assurance sont présentés compte non tenu des contrats de réassurance cédés et représentent l'estimation de la direction du montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux revenus de placement nets, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats d'assurance en vigueur. Les passifs des contrats d'assurance sont établis au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), comme l'exige l'Institut canadien des actuaires (« ICA »). L'évaluation des passifs des contrats d'assurance est fondée sur une projection explicite des flux de trésorerie à partir des hypothèses actuelles pour chaque composante importante des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie liés aux passifs des contrats d'assurance ont deux principales composantes : la première est le montant calculé à partir des hypothèses les plus probables; la seconde est la provision pour écart défavorable. Les meilleures estimations sont établies relativement aux principales hypothèses, soit la mortalité et la morbidité, le rendement des placements, le taux de résiliation de contrats, la régularité des primes, les charges d'exploitation et les taxes. Une provision pour écart défavorable est comptabilisée pour tenir compte de l'incertitude inhérente au calendrier et au montant des hypothèses les plus probables et est déterminée en prenant en compte une marge de prudence pour chaque hypothèse. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables et à la note 6 – Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance a constitué un processus complexe qui, en raison de la complexité des modèles de flux de trésorerie, de la sélection et l'utilisation des d'hypothèses et de l'interrelation entre ces variables pour évaluer les passifs des contrats d'assurance, a nécessité une grande part de jugement. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<i>Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit</i>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la méthode actuarielle, à l'intégrité des données utilisées, aux contrôles à l'égard des technologies de l'information pertinentes et aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des hypothèses utilisés par la direction.</p> <p>Pour tester l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en actuariat afin d'évaluer la méthode et les hypothèses aux fins de la conformité aux politiques de la Société. Nous avons mis en œuvre des procédures d'audit à l'égard des principales hypothèses, y compris l'intégration de ces hypothèses aux modèles. Ces procédures ont compris des tests de pièces justificatives et de la documentation sous-jacente, y compris l'examen d'un échantillon d'études actuarielles à l'appui de certaines hypothèses, et consistaient notamment à remettre en question la nature, le calendrier et l'exhaustivité des modifications apportées, à évaluer si les modifications individuelles étaient des erreurs d'estimation ou des améliorations aux estimations et à comparer le niveau des marges pour écarts défavorables aux fourchettes établies par l'ICA. Nous avons également mis en œuvre des procédures indépendantes de recalcul d'un échantillon de contrats d'assurance pour évaluer les provisions comptabilisées par la direction. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies dans les notes des états financiers consolidés.</p>

Évaluation des placements au moyen de données importantes non observables sur le marché	
Question clé de l'audit	<p>La Société a comptabilisé des placements de 17,8 milliards de dollars au 31 décembre 2021 dans son état de la situation financière consolidé qui sont a) évalués à la juste valeur et b) assujettis à une estimation de l'évaluation qui tient compte de données importantes non observables sur le marché. Ces placements sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs de la Société et comprennent des placements immobiliers, des placements dans des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles, des obligations à degré élevé d'incertitude d'estimation et des actions de sociétés fermées évaluées à l'aide de modèles internes. La détermination de la juste valeur de ces placements revêt un degré d'incertitude accru en raison de l'incidence de la COVID-19 et de la conjoncture économique qui en découle. Ces placements sont évalués sur la base de modèles internes ou de sources de prix tiers qui font appel à des hypothèses comportant un niveau élevé de subjectivité. Ces hypothèses touchent notamment les taux d'intérêt, les courbes de rendement, les notes de crédit et les écarts de taux connexes, les flux de trésorerie futurs prévus et les prix de transaction pour des actifs comparables. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables et à la note 3 – Placements et revenus de placement des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation de ces placements a constitué un processus complexe qui a exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants pour apprécier les méthodes d'évaluation et les données non observables utilisées. L'évaluation de ces placements est sensible aux données importantes non observables sur le marché mentionnées précédemment, qui sont de nature fondamentalement prospective et pourraient être touchées par la conjoncture économique et les conditions du marché futures. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
Façon dont la question a été traitée dans le cadre de l'audit	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard du processus d'évaluation des placements. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la détermination et à l'approbation par la direction des hypothèses et méthodes utilisées dans les évaluations fondées sur un modèle et l'examen par la direction des évaluations fournies par des sources de prix tiers.</p> <p>Pour tester l'évaluation de ces placements, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en évaluation afin d'apprécier les méthodes et les hypothèses importantes utilisées par la direction. Ces procédures ont compris l'évaluation des méthodes d'évaluation utilisées par rapport aux politiques de la Société, aux lignes directrices en matière d'évaluation et à la pratique de l'industrie et la comparaison d'un échantillon des hypothèses utilisées pour l'évaluation à des données de référence, y compris des transactions comparables et des sources de prix indépendantes, le cas échéant. Nous avons également mis en œuvre des procédures indépendantes d'évaluation d'un échantillon de placements à degré élevé d'incertitude d'estimation pour évaluer les valeurs comptabilisées par la direction. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies dans les notes des états financiers consolidés.</p>

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- du rapport de gestion;
- des informations contenues dans le rapport annuel 2021, autres que les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu le rapport de gestion avant la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le présent rapport. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Nous nous attendons à obtenir le rapport annuel 2021 après la date du présent rapport. Si, à la lumière des travaux que nous effectuerons sur les autres informations contenues dans le rapport annuel, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous serons tenus de signaler ce fait aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes internationales d'information financière, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Société.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Société;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Société à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de la Société pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers consolidés de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant est délivré est Sean Musselman.

Ernst + Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 9 février 2022

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Société Financière Manuvie

Opinion sur les états financiers consolidés

Nous avons effectué l'audit des états de la situation financière consolidés ci-joints de la Société Financière Manuvie (la « Société »), aux 31 décembre 2021 et 2020, et des comptes de résultat consolidés, des états du résultat global consolidés, des états des variations des capitaux propres consolidés et des tableaux des flux de trésorerie consolidés connexes pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes annexes (collectivement, les « états financiers consolidés »).

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Société aux 31 décembre 2021 et 2020, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board.

Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) (« PCAOB »), du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au 31 décembre 2021, sur la base des critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework publié par le Committee of Sponsoring Organizations* de la Treadway Commission (cadre de 2013), et notre rapport daté du 9 février 2022 comporte une opinion sans réserve à son égard.

Fondement de l'opinion

La responsabilité des états financiers consolidés ci-joints incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés de la Société, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Nos audits ont impliqué notamment la mise en œuvre de procédures en vue d'évaluer les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et la mise en œuvre de procédures pour répondre à ces risques. Ces procédures comprenaient le contrôle par sondages d'éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Nos audits comportaient également l'appréciation des méthodes comptables retenues et des estimations importantes faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que nos audits constituent un fondement raisonnable à notre opinion.

Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit ci-dessous sont des questions relevées au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée qui ont été ou doivent être communiquées au comité d'audit et qui 1) se rapportent à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs par rapport aux états financiers consolidés et 2) requièrent des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes de notre part. La communication des questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et ne signifie pas que nous exprimons des opinions distinctes sur les questions critiques de l'audit ou sur les comptes ou les informations fournies connexes.

	Évaluation des passifs des contrats d'assurance
Description de la question	La Société a comptabilisé des passifs des contrats d'assurance de 392,3 milliards de dollars au 31 décembre 2021 à l'état de la situation financière consolidé. Les passifs des contrats d'assurance sont présentés compte non tenu des contrats de réassurance cédés et représentent l'estimation de la direction du montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux revenus de placement nets, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats d'assurance en vigueur. Les passifs des contrats d'assurance sont établis au moyen de la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), comme l'exige l'Institut canadien des actuaires (« ICA »). L'évaluation des passifs des contrats d'assurance est fondée sur une projection explicite des flux de trésorerie à partir des hypothèses actuelles pour chaque composante importante des flux de trésorerie. Les flux de trésorerie liés aux passifs des contrats d'assurance ont deux principales composantes : la première est le montant calculé à partir de l'hypothèse la plus probable; la seconde est la provision pour écart défavorable. Les meilleures estimations sont établies relativement aux principales hypothèses, soit la mortalité et la morbidité, le rendement des

	<p>placements, le taux de résiliation de contrats, la régularité des primes, les charges d'exploitation et les taxes. Une provision pour écart défavorable est comptabilisée pour tenir compte de l'incertitude inhérente au calendrier et au montant des hypothèses les plus probables et est déterminée en prenant en compte une marge de prudence pour chaque hypothèse. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables et à la note 6 – Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance a constitué un processus complexe qui, en raison de la complexité des modèles de flux de trésorerie, de la sélection et l'utilisation des hypothèses et de l'interrelation entre ces variables pour évaluer les passifs des contrats d'assurance, a nécessité une grande part de jugement. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<i>Façon dont nous avons traité la question dans le cadre de l'audit</i>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard de l'évaluation des passifs des contrats d'assurance. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la méthode actuarielle, à l'intégrité des données utilisées, aux contrôles à l'égard des technologies de l'information pertinentes, et aux processus d'élaboration et de mise en œuvre des hypothèses utilisés par la direction.</p> <p>Pour tester l'évaluation des passifs des contrats d'assurance, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en actuariat afin d'évaluer la méthode et les hypothèses aux fins de la conformité aux politiques de la Société. Nous avons mis en œuvre des procédures d'audit à l'égard des principales hypothèses, y compris l'intégration de ces hypothèses aux modèles. Ces procédures ont compris des tests des pièces justificatives et de la documentation sous-jacente, incluant l'examen d'un échantillon d'études actuarielles à l'appui de certaines hypothèses, et consistaient notamment à remettre en question la nature, le calendrier et l'exhaustivité des modifications apportées, à évaluer si les modifications individuelles étaient des erreurs d'estimation ou des améliorations aux estimations et à comparer le niveau des marges pour écart défavorable aux fourchettes établies par l'ICA. Nous avons également mis en œuvre des procédures indépendantes de recalcul d'un échantillon de contrats d'assurance pour évaluer les provisions comptabilisées par la direction. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies dans les notes des états financiers consolidés.</p>
	Évaluation des placements au moyen de données importantes non observables sur le marché
<i>Description de la question</i>	<p>La Société a comptabilisé des placements de 17,8 milliards de dollars au 31 décembre 2021 dans son état de la situation financière consolidé qui sont a) évalués à la juste valeur et b) assujettis à une estimation de l'évaluation qui tient compte de données importantes non observables sur le marché. Ces placements sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs de la Société et comprennent des placements immobiliers, des placements dans des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles, des obligations à degré élevé d'incertitude d'estimation et des actions de sociétés fermées évaluées à l'aide de modèles internes. La détermination de la juste valeur de ces placements revêt un degré d'incertitude accru en raison de l'incidence de la COVID-19 et de la conjoncture économique qui en découle. Ces placements sont évalués sur la base de modèles internes ou de sources de prix tiers qui font appel à des hypothèses comportant un niveau élevé de subjectivité. Ces hypothèses touchent notamment les taux d'intérêt, les courbes de rendement, les notes de crédit et les écarts de taux connexes, les flux de trésorerie futurs prévus et les prix de transaction pour des actifs comparables. Les informations relatives à cette question sont présentées à la note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables et à la note 3 – Placements et revenus de placement des états financiers consolidés.</p> <p>L'audit de l'évaluation de ces placements a constitué un processus complexe qui a exigé de l'auditeur qu'il pose des jugements importants pour apprécier les méthodes d'évaluation et les données non observables utilisées. L'évaluation de ces placements est sensible aux données importantes non observables sur le marché mentionnées précédemment, qui sont de nature fondamentalement prospective et pourraient être touchées par la conjoncture économique et les conditions du marché futures. Des professionnels possédant des compétences et des connaissances spécialisées ont participé aux travaux d'audit et à l'évaluation des éléments probants obtenus.</p>
<i>Façon dont nous avons traité la question dans le cadre de l'audit</i>	<p>Nous avons acquis une compréhension, évalué la conception et testé l'efficacité du fonctionnement des contrôles de la direction à l'égard du processus d'évaluation des placements. Les contrôles que nous avons testés se rapportaient, entre autres, à la détermination et à l'approbation par la direction des hypothèses et méthodes utilisées dans les évaluations fondées sur un modèle et l'examen par la direction des évaluations fournies par des sources de prix tiers.</p> <p>Pour tester l'évaluation de ces placements, nos procédures d'audit ont compris, entre autres, la participation de nos spécialistes en évaluation afin d'apprécier les méthodes et les hypothèses importantes utilisées par la direction. Ces procédures ont compris l'évaluation des méthodes d'évaluation utilisées par rapport aux politiques de la Société, aux lignes directrices en matière d'évaluation, et à la pratique de l'industrie et la comparaison d'un échantillon des hypothèses utilisées pour l'évaluation à des données de référence, y compris des transactions comparables et des sources de prix indépendantes, le cas échéant. Nous avons également mis en œuvre des procédures indépendantes d'évaluation d'un échantillon de placements à degré élevé d'incertitude d'estimation pour évaluer les valeurs comptabilisées par la direction. De plus, nous avons évalué le caractère adéquat des informations fournies dans les notes des états financiers consolidés.</p>

Nous agissons en tant qu'auditeurs de la Société Financière Manuvie depuis 1905.

Ernst & Young S.R.L./S.E.V.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 9 février 2022

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Aux actionnaires et au conseil d'administration de la Société Financière Manuvie

Rapport sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société Financière Manuvie en date du 31 décembre 2021, selon les critères établis dans le document intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (cadre de 2013) (les « critères du COSO »). À notre avis, la Société Financière Manuvie (la « Société ») maintenait, à tous les égards importants, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière en date du 31 décembre 2021, selon les critères du COSO.

Nous avons également effectué l'audit, conformément aux normes du Public Company Accounting Oversight Board (États-Unis) (« PCAOB »), des états de la situation financière consolidés de la Société aux 31 décembre 2021 et 2020, et des comptes de résultat consolidés, des états du résultat global consolidés, des états des variations des capitaux propres consolidés et des tableaux des flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, ainsi que des notes annexes, et notre rapport daté du 9 février 2022 exprime une opinion sans réserve à leur égard.

Fondement de l'opinion

La direction de la Société est responsable du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation qu'elle fait de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière incluse dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière qui figure dans le rapport de gestion. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société sur la base de notre audit. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du PCAOB et nous sommes tenus d'être indépendants de la Société conformément aux lois fédérales sur les valeurs mobilières des États-Unis et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu à tous les égards importants.

Notre audit a comporté l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, une évaluation du risque de l'existence d'une faiblesse significative, des tests et une évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne en fonction de notre appréciation du risque ainsi que de la mise en œuvre des autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que notre audit constitue un fondement raisonnable à notre opinion.

Définition et limites du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. Il comprend les politiques et procédures qui 1) concernent la tenue de comptes suffisamment détaillés qui donnent une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la société; 2) fournissent une assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers selon les Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board, et que les encaissements et décaissements de la société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration de la société; et 3) fournissent une assurance raisonnable quant à la prévention ou à la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la société qui pourrait avoir une incidence significative sur les états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures comporte le risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Ernst & Young S.R.L./S.E.N.C.R.L.

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

Toronto, Canada

Le 9 février 2022

États de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre
(en millions de dollars CA)

	2021	2020
Actif		
Trésorerie et titres à court terme	22 594 \$	26 167 \$
Titres de créance	224 139	218 724
Actions cotées	28 067	23 722
Créances hypothécaires	52 014	50 207
Placements privés	42 842	40 756
Avances sur contrats	6 397	6 398
Prêts aux clients de la Banque	2 506	1 976
Immeubles	13 233	12 832
Autres placements	35 306	30 195
Total des placements (note 3)	427 098	410 977
Autres actifs		
Revenus de placement à recevoir	2 641	2 523
Primes arriérées	1 294	1 444
Dérivés (note 4)	17 503	27 793
Actifs de réassurance (notes 6 et 7)	44 579	45 836
Actifs d'impôt différé (note 16)	5 254	4 842
Goodwill et immobilisations incorporelles (note 5)	9 915	9 929
Divers	9 571	9 569
Total des autres actifs	90 757	101 936
Actif net des fonds distincts (note 22)	399 788	367 436
Total de l'actif	917 643 \$	880 349 \$
Passif et capitaux propres		
Passif		
Passifs des contrats d'assurance (note 6)	392 275 \$	385 554 \$
Passifs des contrats de placement (note 7)	3 117	3 288
Dépôts de clients de la Banque	20 720	20 889
Dérivés (note 4)	10 038	14 962
Passifs d'impôt différé (note 16)	2 769	2 614
Autres passifs	18 205	18 607
	447 124	445 914
Dette à long terme (note 9)	4 882	6 164
Instruments de fonds propres (note 10)	6 980	7 829
Passif net des fonds distincts (note 22)	399 788	367 436
Total du passif	858 774	827 343
Capitaux propres		
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres (note 11)	6 381	3 822
Actions ordinaires (note 11)	23 093	23 042
Surplus d'apport	262	261
Résultats non distribués des actionnaires et des autres porteurs d'instruments de capitaux propres	23 492	18 887
Cumul des autres éléments du résultat global des actionnaires :		
Régimes de retraite et autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	(114)	(313)
Titres disponibles à la vente	848	1 838
Couvertures de flux de trésorerie	(156)	(229)
Réserve de réévaluation des immeubles	23	34
Conversion des établissements à l'étranger	4 579	4 993
Total des capitaux propres des actionnaires et des autres instruments de capitaux propres	58 408	52 335
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	(1 233)	(784)
Participations ne donnant pas le contrôle	1 694	1 455
Total des capitaux propres	58 869	53 006
Total du passif et des capitaux propres	917 643 \$	880 349 \$

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.



Roy Gori
Président et chef de la direction



John Cassaday
Président du conseil d'administration

Comptes de résultat consolidés

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars CA, sauf les montants par action)

2021 2020

	2021	2020
Produits		
Primes		
Primes brutes	44 344 \$	41 408 \$
Primes cédées à des réassureurs	(5 279)	(8 491)
Primes, montant net	39 065	32 917
Revenus de placement (note 3)		
Revenus de placement	15 627	16 433
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle	(4 003)	18 967
Revenus de placement, montant net	11 624	35 400
Autres produits (note 13)	11 132	10 591
Total des produits	61 821	78 908
Prestations et charges		
Aux titulaires de contrats et bénéficiaires		
Sinistres et prestations bruts (note 6)	31 110	30 133
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance (note 6)	10 719	36 982
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement (note 7)	44	178
Prestations et charges cédées à des réassureurs	(6 805)	(6 795)
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance (note 6)	754	(5 263)
Prestations et sinistres, montant net	35 822	55 235
Frais généraux	7 828	7 510
Frais de gestion des placements (note 3)	1 980	1 787
Commissions	6 638	6 043
Charges d'intérêts	1 011	1 181
Taxes sur primes, montant net	417	381
Total des prestations et charges	53 696	72 137
Résultat avant impôts sur le résultat	8 125	6 771
Charge d'impôt (note 16)	(1 213)	(1 195)
Résultat net	6 912 \$	5 576 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	255 \$	250 \$
Titulaires de contrats avec participation	(448)	(545)
Actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	7 105	5 871
	6 912 \$	5 576 \$
Résultat net attribué aux actionnaires	7 105	5 871
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(215)	(171)
Résultat net attribué aux porteurs d'actions ordinaires	6 890 \$	5 700 \$
Résultat par action		
Résultat de base par action ordinaire (note 11)	3,55 \$	2,94 \$
Résultat dilué par action ordinaire (note 11)	3,54	2,93
Dividende par action ordinaire	1,17	1,12

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

États du résultat global consolidés

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars CA)

	2021	2020
Résultat net	6 912 \$	5 576 \$
Autres éléments du résultat global, nets des impôts :		
Éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net :		
Profits (pertes) de change liés à ce qui suit :		
Conversion des établissements à l'étranger	(514)	(505)
Couvertures d'investissements nets	100	100
Titres financiers disponibles à la vente :		
Profits (pertes) latents survenus au cours de l'exercice	(980)	2 506
Reclassement en résultat net des (profits) pertes nets réalisés et des pertes de valeur	(13)	(2 175)
Couvertures de flux de trésorerie :		
Profits (pertes) latents survenus au cours de l'exercice	77	(81)
Reclassement en résultat net des profits (pertes) réalisés	(4)	(5)
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	(1)	2
Total des éléments qui pourraient ultérieurement être reclassés en résultat net	(1 335)	(158)
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :		
Modifications apportées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	199	37
Réserve de réévaluation des immeubles	(11)	5
Total des éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net	188	42
Autres éléments du résultat global, nets des impôts	(1 147)	(116)
Total du résultat global, net des impôts	5 765 \$	5 460 \$
Total du résultat global attribué aux :		
Participations ne donnant pas le contrôle	252 \$	254 \$
Titulaires de contrats avec participation	(449)	(541)
Actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	5 962	5 747

Impôts sur le résultat inclus dans les autres éléments du résultat global

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars CA)

	2021	2020
Charge (recouvrement) d'impôt lié aux éléments suivants :		
Profits/pertes latents sur les titres financiers disponibles à la vente	(181) \$	574 \$
Reclassement en résultat net des profits/pertes réalisés et des recouvrements/pertes de valeur sur les titres financiers disponibles à la vente	21	(576)
Profits/pertes latents sur les couvertures de flux de trésorerie	15	(19)
Reclassement en résultat net des profits/pertes réalisés sur les couvertures de flux de trésorerie	(1)	(2)
Profits/pertes de change latents liés aux couvertures d'investissements nets	21	8
Quote-part des autres éléments du résultat global des entreprises associées	-	(1)
Modifications apportées aux régimes de retraite et aux autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	61	9
Réserve de réévaluation des immeubles	-	2
Total de la charge (du recouvrement) d'impôt	(64) \$	(5) \$

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

États des variations des capitaux propres consolidés

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars CA)

2021 2020

	2021	2020
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres		
Solde au début de l'exercice	3 822 \$	3 822 \$
Émis (note 11)	3 200	-
Rachetés (note 11)	(612)	-
Frais d'émission, nets des impôts	(29)	-
Solde à la fin de l'exercice	6 381	3 822
Actions ordinaires		
Solde au début de l'exercice	23 042	23 127
Rachetées (note 11)	-	(121)
Émises à l'exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	51	36
Solde à la fin de l'exercice	23 093	23 042
Surplus d'apport		
Solde au début de l'exercice	261	254
Exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	(8)	(7)
Charge au titre des options sur actions	9	14
Solde à la fin de l'exercice	262	261
Résultats non distribués des actionnaires et des porteurs d'autres instruments de capitaux propres		
Solde au début de l'exercice	18 887	15 488
Résultat net attribué aux actionnaires	7 105	5 871
Actions ordinaires rachetées (note 11)	-	(132)
Dividendes sur actions privilégiées et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(215)	(171)
Actions privilégiées rachetées (note 11)	(13)	-
Dividendes sur actions ordinaires	(2 272)	(2 169)
Solde à la fin de l'exercice	23 492	18 887
Cumul des autres éléments du résultat global des actionnaires		
Solde au début de l'exercice	6 323	6 447
Variation des profits (pertes) de change latents liés aux établissements à l'étranger	(414)	(405)
Variation des écarts actuariels sur les régimes de retraite et les autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi	199	37
Variation des profits (pertes) latents sur les titres financiers disponibles à la vente	(989)	325
Variation des profits (pertes) latents sur les instruments dérivés désignés comme couvertures de flux de trésorerie	73	(86)
Variation de la réserve de réévaluation des immeubles	(11)	3
Quote-part des autres éléments du résultat global d'entreprises associées	(1)	2
Solde à la fin de l'exercice	5 180	6 323
Total des capitaux propres des actionnaires à la fin de l'exercice	58 408	52 335
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation		
Solde au début de l'exercice	(784)	(243)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux titulaires de contrats avec participation	(448)	(545)
Autres éléments du résultat global attribués aux titulaires de contrats	(1)	4
Solde à la fin de l'exercice	(1 233)	(784)
Participations ne donnant pas le contrôle		
Solde au début de l'exercice	1 455	1 211
Résultat net attribué aux participations ne donnant pas le contrôle	255	250
Autres éléments du résultat global attribués aux participations ne donnant pas le contrôle	(3)	4
Apports (distributions/cession), montant net	(13)	(10)
Solde à la fin de l'exercice	1 694	1 455
Total des capitaux propres à la fin de l'exercice	58 869 \$	53 006 \$

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

Tableaux des flux de trésorerie consolidés

Exercices clos les 31 décembre
(en millions de dollars CA)

	2021	2020
Activités d'exploitation		
Résultat net	6 912 \$	5 576 \$
Ajustements :		
Augmentation des passifs des contrats d'assurance	10 719	36 982
Augmentation des passifs des contrats de placement	44	178
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance, compte non tenu des transactions de coassurance (note 6)	754	(2 374)
Amortissement des (primes) escomptés sur les placements	181	154
Autres amortissements	529	656
(Profits) pertes nets réalisés et latents et pertes de valeur sur les actifs	4 824	(22 521)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(127)	280
Charge au titre des options sur actions	9	14
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	23 845	18 945
Variations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	(690)	1 103
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	23 155	20 048
Activités d'investissement		
Achats et avances hypothécaires	(120 965)	(111 981)
Cessions et remboursements	96 728	98 850
Variations des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	(186)	(1 017)
Flux de trésorerie nets découlant de l'acquisition et de la cession de filiales et d'entreprises	(19)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(24 442)	(14 148)
Activités de financement		
Émission de dette à long terme, montant net (note 9)	-	2 455
Remboursement de dette à long terme (note 9)	(1 250)	(652)
Émission d'instruments de fonds propres, montant net (note 10)	-	1 990
Rachat d'instruments de fonds propres (note 10)	(818)	(1 250)
Emprunts garantis (note 3 f))	26	1 376
Variations des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	186	24
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	(164)	(579)
Paiements de loyers	(124)	(134)
Dividendes versés aux actionnaires et distributions sur autres instruments de capitaux propres	(2 500)	(2 340)
Actions ordinaires rachetées (note 11)	-	(253)
Actions ordinaires émises, montant net (note 11)	51	36
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis, montant net (note 11)	3 171	-
Actions privilégiées rachetées, montant net (note 11)	(612)	-
Apports des (distributions aux) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	(13)	(10)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(2 047)	663
Trésorerie et titres à court terme		
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	(3 334)	6 563
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	(319)	(528)
Solde au début de l'exercice	25 583	19 548
Solde aux 31 décembre	21 930	25 583
Trésorerie et titres à court terme		
Début de l'exercice		
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	26 167	20 300
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	(584)	(752)
Trésorerie et titres à court terme, montant net aux 1^{er} janvier	25 583	19 548
Fin de l'exercice		
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	22 594	26 167
Paiements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	(664)	(584)
Trésorerie et titres à court terme, montant net aux 31 décembre	21 930 \$	25 583 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus	11 376 \$	11 736 \$
Intérêts versés	981	1 188
Impôts payés	571	1 358

Les notes des présents états financiers consolidés en font partie intégrante.

Notes des états financiers consolidés

Page	Note	
158	Note 1	Nature des activités et principales méthodes comptables
167	Note 2	Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière
170	Note 3	Placements et revenus de placement
179	Note 4	Instruments dérivés et instruments de couverture
186	Note 5	Goodwill et immobilisations incorporelles
188	Note 6	Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance
199	Note 7	Passifs des contrats de placement
200	Note 8	Gestion du risque
207	Note 9	Dettes à long terme
208	Note 10	Instruments de fonds propres
209	Note 11	Capitaux propres et résultat par action
211	Note 12	Gestion des fonds propres
212	Note 13	Produits tirés des contrats de service
213	Note 14	Rémunération fondée sur des actions
215	Note 15	Avantages futurs du personnel
220	Note 16	Impôts sur le résultat
222	Note 17	Participations dans des entités structurées
224	Note 18	Engagements et éventualités
226	Note 19	Information sectorielle
228	Note 20	Parties liées
229	Note 21	Filiales
230	Note 22	Fonds distincts
232	Note 23	Information en rapport avec les placements dans des contrats de rente différée et les <i>SignatureNotes</i> établis, émis ou pris en charge par John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)
237	Note 24	Chiffres correspondants

Notes des états financiers consolidés

(en millions de \$ CA, sauf les montants par action ou sauf indication contraire)

Note 1 Nature des activités et principales méthodes comptables

a) Entité présentant l'information financière

La Société Financière Manuvie (« SFM ») est une société dont les actions se négocient en Bourse, qui détient La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers (« Manufacturers »), société canadienne d'assurance vie. La SFM et ses filiales (collectivement, « Manuvie » ou la « Société »), groupe et chef de file des services financiers, exercent leurs activités principalement en Asie, au Canada et aux États-Unis. Le réseau international de salariés, d'agents et de partenaires de distribution de Manuvie offre des produits de protection financière et de gestion de patrimoine à des particuliers et à des entreprises ainsi que des services de gestion d'actifs aux clients institutionnels. La Société exerce ses activités sous le nom de Manuvie au Canada, Manulife en Asie, et sous le nom de John Hancock aux États-Unis.

La SFM est située au Canada et constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada). Les présents états financiers consolidés ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Les présents états financiers consolidés doivent être lus avec la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion de 2021 qui traite d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, puisque l'exposé entourant le risque de marché et le risque d'illiquidité comprend certaines informations qui sont considérées comme faisant partie intégrante des présents états financiers consolidés.

Le 9 février 2022, le conseil d'administration de la SFM a autorisé la publication des présents états financiers consolidés au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date.

b) Base d'établissement

Pour dresser les états financiers consolidés selon les IFRS, la direction doit exercer son jugement, effectuer des estimations et poser des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants inscrits à l'actif et au passif et sur l'information à fournir relativement aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, et sur les montants inscrits aux produits et charges pour la période de présentation de l'information financière. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les procédés d'estimation les plus importants ont trait à l'évaluation des hypothèses utilisées dans l'évaluation des passifs des contrats d'assurance et de placement, à l'évaluation de la dépréciation d'actifs, à l'établissement des hypothèses pour le calcul de l'obligation et de la charge au titre des régimes de retraite et d'avantages postérieurs à l'emploi, au calcul des impôts sur le résultat et des positions fiscales incertaines et à l'estimation de la juste valeur de certains placements. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes font périodiquement l'objet d'une révision. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les révisions sont effectuées et dans les exercices ultérieurs touchés par ces révisions. Bien que ces estimations puissent varier, la direction estime que les montants comptabilisés sont appropriés. Les principales méthodes comptables employées et les jugements les plus importants posés par la direction aux fins de l'application de ces méthodes comptables pour l'établissement des présents états financiers consolidés sont résumés ci-après.

Les résultats et les activités de la Société ont subi les répercussions défavorables de la COVID-19 et de la conjoncture économique, et pourraient continuer de le faire. Les répercussions défavorables comprennent, sans s'y limiter, l'importante volatilité du marché, les faibles taux d'intérêt, l'augmentation du risque de crédit, les pressions exercées sur les marchés des produits de base et le cours des actifs alternatifs à long terme, la volatilité des taux de change, la hausse des sinistres, du taux de maintien en vigueur des contrats et des rachats, et la perturbation des activités. L'ampleur et la gravité de ces événements et leur durée ont accru l'incertitude à l'égard des estimations utilisées pour déterminer la valeur comptable de certains actifs et passifs compris dans les présents états financiers consolidés.

L'incertitude entourant les principales données utilisées pour établir les valeurs comptables de certains placements est décrite à la note 3. La Société a utilisé les techniques d'évaluation appropriées en ayant recours au jugement et à des estimations qui pourraient être considérés comme raisonnables par des intervenants du marché pour refléter la conjoncture économique. L'incidence de ces techniques a été prise en compte dans les présents états financiers. Toute modification aux données utilisées pourrait avoir une incidence importante sur les valeurs comptables en question.

c) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale (non dans le cadre d'une liquidation involontaire ou d'une vente en catastrophe) entre des intervenants du marché à la date d'évaluation; la juste valeur est une valeur de sortie.

Lorsqu'ils sont disponibles, les cours du marché sont utilisés pour établir la juste valeur. Si les cours du marché ne sont pas disponibles, la juste valeur est habituellement déterminée à l'aide d'autres techniques d'évaluation telles que les flux de trésorerie actualisés, l'évaluation

matricielle, les services de prix établis par consensus et d'autres techniques. Les cours établis par des courtiers sont généralement utilisés lorsque les prix des fournisseurs publics externes ne sont pas disponibles.

La Société a mis en place un processus d'évaluation qui comprend un examen des variations des prix sur le marché, une comparaison des prix des différents fournisseurs et une comparaison de l'évaluation matricielle interne, laquelle utilise principalement des données externes observables. Un jugement est posé pour ajuster les données externes observables afin de tenir compte d'éléments comme les facteurs de liquidité et de crédit.

La Société classe les résultats des évaluations à la juste valeur selon une hiérarchie à trois niveaux. Cette hiérarchie accorde un ordre de priorité aux données utilisées dans les techniques d'évaluation, en fonction de leur fiabilité. Un niveau est attribué à chaque évaluation à la juste valeur en fonction des données de plus bas niveau ayant une importance dans l'évaluation de la juste valeur dans son ensemble. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – Évaluations à la juste valeur reflétant des cours non ajustés sur des marchés actifs pour des actifs et passifs identiques auxquels la Société peut avoir accès à la date d'évaluation, reflétant les opérations sur le marché.

Niveau 2 – Évaluations à la juste valeur utilisant des données autres que des cours de marché inclus dans le niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, directement ou indirectement. Ces données comprennent des cours pour des actifs et des passifs semblables dans des marchés actifs, des cours pour des actifs ou des passifs identiques ou semblables dans des marchés inactifs, des données observables qui ne sont pas des cours (comme les taux d'intérêt, le risque de crédit, etc.) et des données tirées de marchés observables ou étayées par ces derniers. La plupart des titres de créance sont classés dans le niveau 2. De plus, le niveau 2 comprend des instruments dérivés qui sont évalués à l'aide de modèles utilisant des données observables sur le marché, y compris des swaps de taux d'intérêt, des swaps d'actions, des swaps sur défaillance de crédit et des contrats de change à terme.

Niveau 3 – Évaluations à la juste valeur utilisant des données importantes non observables sur le marché. Ces dernières comprennent les évaluations d'actifs et de passifs qui découlent de données dont certaines ou la totalité ne peuvent être observées sur le marché, y compris les hypothèses en matière de risque. Les évaluations des titres du niveau 3 visent les titres moins liquides comme les immeubles de placement, les autres placements, les placements dans des terrains forestiers exploitables détenus dans les fonds distincts, certaines obligations à long terme et d'autres titres dont le prix est peu ou pas observable. Les évaluations de certains instruments financiers dérivés sont aussi incluses dans le niveau 3.

d) Périmètre de consolidation

La SFM consolide les états financiers de toutes les entités qu'elle contrôle, y compris certaines entités structurées. Les filiales sont des entités contrôlées par la Société. La Société exerce un contrôle sur une entité lorsqu'elle a le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette entité, et qu'elle est exposée à des rendements variables en raison de ses activités, lesquels sont importants par rapport aux rendements variables totaux de l'entité, et que la Société a la capacité d'utiliser son pouvoir sur l'entité pour influencer sur la part de la Société des rendements variables de l'entité. Lorsqu'elle évalue si elle détient le contrôle, la direction doit poser des jugements importants pour examiner tous les faits et circonstances pertinents. Lorsqu'elle évalue le pouvoir décisionnel sur une entité, la Société doit tenir compte de l'étendue de ses droits sur la direction de l'entité, du niveau des droits de vote qu'elle détient dans l'entité qui sont potentiellement ou actuellement exerçables, de l'existence d'ententes de gestion contractuelles qui pourraient donner à la Société le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de l'entité, et elle doit vérifier l'étendue des participations de tiers dans l'entité, le cas échéant, afin d'évaluer si la possibilité d'un contrôle de fait existe. Lorsqu'elle évalue les rendements variables d'une entité, la Société tient compte de l'importance des rendements variables financiers et autres directs et indirects qu'elle tire des activités de l'entité, en plus de l'importance relative de ces rendements par rapport à la variabilité totale des rendements de l'entité. La Société doit aussi tenir compte du degré auquel ses participations sont alignées sur celles des autres parties qui investissent dans l'entité, ainsi que du degré auquel la Société peut jouer dans son propre intérêt lorsqu'elle interagit avec l'entité.

Les états financiers des filiales sont inclus dans les résultats consolidés de la SFM à compter de la date à laquelle le contrôle est établi, et sont exclus de la consolidation à compter de la date à laquelle le contrôle cesse. La première évaluation du contrôle est effectuée au début de la relation de la Société avec l'entité et est revue si la Société acquiert le contrôle sur les décisions financières et opérationnelles clés de l'entité ou perd ce contrôle, si la Société augmente ou diminue sa participation dans l'entité, si les contrats de l'entité sont modifiés de sorte que l'exposition relative aux rendements variables s'en trouve aussi modifiée, ou si la capacité de la Société d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur ses rendements variables venait à changer.

Les états financiers consolidés de la Société ont été préparés en utilisant des méthodes comptables uniformes pour les transactions et événements semblables se produisant dans des circonstances similaires. Les soldes intersociétés et les produits et les charges découlant d'opérations intersociétés ont été éliminés au moment de la préparation des états financiers consolidés.

Les participations ne donnant pas le contrôle sont les participations de tiers dans les capitaux propres des filiales de la SFM et sont présentées dans le total des capitaux propres, séparément des capitaux propres des titulaires de contrats avec participation et des actionnaires de la SFM. Les participations ne donnant pas le contrôle dans le résultat net et les autres éléments du résultat global des filiales de la SFM sont incluses respectivement dans le total du résultat net et le total des autres éléments du résultat global. Une exception se produit lorsque les actions de la filiale sont remboursables au gré des autres parties ou rachetables contre de la trésorerie à

une date déterminée ou déterminable, auquel cas les participations de tiers dans les capitaux propres de la filiale sont présentées à titre de passif de la Société, et les participations de tiers dans le résultat net et les autres éléments du résultat global de la filiale sont comptabilisées à titre de charges pour la Société.

La Société comptabilise les entités sur lesquelles elle exerce une influence notable ou un contrôle conjoint (une « entreprise associée » ou une « coentreprise ») selon la méthode de la mise en équivalence. Selon cette méthode, la Société comptabilise sa quote-part de l'actif net et des résultats financiers de l'entreprise associée ou de la coentreprise au moyen de méthodes comptables uniformes pour des transactions et événements semblables. La direction doit poser des jugements importants pour déterminer si les droits de vote, les droits contractuels et d'autres relations avec l'entité, le cas échéant, permettent à la Société d'exercer une influence notable ou un contrôle conjoint sur l'entité. Les profits et pertes à la vente des entreprises associées ou des coentreprises sont inclus dans le résultat une fois qu'ils sont réalisés, alors que les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Les profits et pertes sur les transactions commerciales avec les entreprises associées ou les coentreprises sont éliminés au prorata de la participation de la Société dans les capitaux propres de l'entreprise associée ou de la coentreprise. Les placements dans les entreprises associées et les coentreprises sont inclus dans les autres placements dans les états de la situation financière consolidés de la Société.

e) Placements

Les placements considérés comme des instruments financiers sont classés comme des actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, des prêts et créances ou des actifs financiers disponibles à la vente (« DV »). La Société détermine le classement des actifs financiers lors de leur comptabilisation initiale. Lors de la comptabilisation initiale des placements, la Société les évalue à leur juste valeur majorée, dans le cas des placements qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du résultat net, des coûts de transaction directement imputables. Les placements sont classés comme des instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'ils sont détenus à des fins de transaction, s'ils sont désignés par la direction selon la juste valeur ou s'ils sont désignés par la direction lorsqu'ils incluent un ou plusieurs dérivés incorporés. Les placements DV sont des actifs financiers non dérivés qui ne sont pas compris dans les catégories susmentionnées.

Les méthodes d'évaluation des placements de la Société sont décrites ci-dessus. Toutes les évaluations de la juste valeur sont effectuées conformément à IFRS 13, *Évaluation de la juste valeur*. Les évaluations de la juste valeur, selon les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs pour les placements comptabilisés à la juste valeur ou non comptabilisés à la juste valeur dans les états de la situation financière consolidés, sont présentées à la note 3. Les évaluations de la juste valeur sont effectuées par la Société et par des fournisseurs de services d'évaluation tiers. Lorsque la Société retient les services d'un fournisseur tiers, elle procède à diverses procédures afin de corroborer les informations liées aux prix. Ces procédures incluent notamment des demandes d'information et l'examen des techniques d'évaluation appliquées, des données utilisées pour l'évaluation et des rapports de contrôle des fournisseurs.

Le poste Trésorerie et titres à court terme se compose de la trésorerie, des comptes courants, des dépôts à un jour et dépôts à terme, et des titres de créance détenus afin de respecter les engagements de trésorerie à court terme. Les titres à court terme sont composés de placements qui arrivent à échéance moins de un an après la date de l'achat. Les titres à court terme sont comptabilisés à leur juste valeur. Le papier commercial et les obligations à escompte sont classés dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur puisque ces titres ne sont généralement pas négociés activement. Les paiements nets en cours de compensation et les découverts bancaires sont inscrits dans les autres passifs.

Les titres de créance sont comptabilisés à la juste valeur ou au coût amorti. Les titres de créance sont généralement évalués par des fournisseurs de services d'évaluation indépendants qui utilisent des modèles d'évaluation exclusifs qui tiennent compte des données actuelles du marché pour des instruments financiers semblables comportant des modalités et une qualité du crédit comparables (évaluation matricielle). Les données importantes comprennent, sans s'y limiter, les courbes de taux, les risques de crédit et les écarts de taux, les taux de remboursement anticipé et la volatilité de ces données. Ces titres de créance sont classés dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur, mais ils peuvent être classés dans le niveau 3 si des données importantes ne sont pas observables sur le marché. Les profits et pertes réalisés à la vente de titres de créance et les profits et pertes latents sur des titres de créance désignés à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés immédiatement dans les revenus de placement. Les profits et pertes latents sur les titres de créance DV sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, à l'exception des profits et pertes de change latents qui sont comptabilisés en résultat. Les pertes de valeur sur les titres de créance DV sont comptabilisées individuellement en résultat lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Une perte de valeur est considérée comme ayant été subie lorsqu'il est jugé probable, selon le jugement de la direction, que la Société ne sera pas en mesure de recouvrer tous les montants exigibles selon les modalités contractuelles du titre d'emprunt. Les titres de créance classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance sont comptabilisés au coût amorti. Ces titres comprennent les titres de créance assortis de paiements déterminés ou déterminables et d'une échéance fixe, que la Société a l'intention manifeste et la capacité de conserver jusqu'à leur échéance et que la Société n'a pas désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ou comme DV au moment de la comptabilisation initiale.

Les actions cotées comprennent les actions ordinaires et privilégiées et les actions de fonds communs de placement et elles sont comptabilisées à la juste valeur. Les actions cotées sont généralement classées dans le niveau 1 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur, puisque leurs justes valeurs sont habituellement basées sur les cours du marché. Les profits et pertes réalisés à la vente d'actions et les profits et pertes latents sur les actions désignées à la juste valeur par le biais du résultat net sont comptabilisés

immédiatement dans les revenus de placement. Les profits et pertes latents sur les actions DV sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les pertes de valeur sur les actions DV sont comptabilisées individuellement en résultat lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur. Une perte de valeur est jugée s'être produite lorsque la juste valeur a chuté en deçà du coût de manière importante ou pendant une longue période. L'exercice d'un jugement important est nécessaire pour déterminer si la baisse est importante ou prolongée.

Les créances hypothécaires sont comptabilisées au coût amorti et sont classées dans le niveau 3 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur en raison du caractère non observable de certaines données importantes utilisées pour l'évaluation. Les profits et pertes réalisés sont comptabilisés immédiatement dans les revenus de placement. Des pertes de valeur sur les créances hypothécaires sont comptabilisées lorsqu'il n'y a plus d'assurance raisonnable que le plein montant du capital et des intérêts sera recouvré à l'échéance. Les pertes de valeur sont évaluées en fonction des flux de trésorerie futurs prévus actualisés au taux d'intérêt effectif initial inhérent à la créance hypothécaire. Les flux de trésorerie futurs prévus des créances hypothécaires douteuses sont généralement calculés en fonction de la juste valeur de toute garantie sous-jacente à la créance hypothécaire, déduction faite des coûts de réalisation prévus et compte tenu des recouvrements d'assurance applicables. Des jugements importants sont posés pour déterminer la perte de valeur, y compris le calendrier et le montant des recouvrements futurs.

La Société comptabilise les titrisations de créances hypothécaires garanties et non garanties comme des opérations de financement garanties puisque le critère de comptabilisation comme une vente n'est pas respecté. Pour ces opérations, la Société continue de comptabiliser les créances hypothécaires et comptabilise des passifs au poste Autres passifs correspondant au montant exigible à l'échéance. Les produits d'intérêts sur ces créances hypothécaires et les charges d'intérêts sur les emprunts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les placements privés, qui comprennent les prêts aux entreprises pour lesquels il n'y a pas de marché actif, sont comptabilisés au coût amorti et sont généralement classés dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur ou dans le niveau 3 si des données importantes ne sont pas observables sur le marché. Les profits et pertes réalisés sont comptabilisés immédiatement en résultat. Des pertes de valeur sur les placements privés sont comptabilisées lorsqu'il n'y a plus d'assurance que le plein montant du capital et des intérêts sera recouvré en temps opportun. Les pertes de valeur sont évaluées en fonction des flux de trésorerie futurs prévus actualisés au taux d'intérêt effectif initial inhérent au prêt. Des jugements importants sont posés pour déterminer la perte de valeur, y compris le calendrier et le montant des recouvrements futurs.

Les avances sur contrats sont comptabilisées à un montant équivalant à celui de l'encours du capital et sont classées dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur. Les avances sur contrats sont entièrement garanties par la valeur de rachat des contrats sous-jacents.

Les prêts aux clients de la Banque Manuvie du Canada (« Banque Manuvie » ou « Banque ») sont comptabilisés au coût amorti et classés dans le niveau 2 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur. Un prêt à un client de la Banque est considéré comme étant déprécié lorsqu'il existe une preuve objective de perte de valeur résultant d'un ou de plusieurs événements générateurs de pertes survenus après la comptabilisation initiale et ayant une incidence négative sur les flux de trésorerie futurs estimés du prêt.

Une fois constituées, les provisions pour pertes sur créances hypothécaires, sur placements privés et sur prêts aux clients de la Banque ne sont reprises que si les circonstances à l'origine de la perte de valeur n'existent plus. Les reprises de pertes de valeur sur les titres de créance DV ne sont comptabilisées que dans la mesure où les augmentations ultérieures de la juste valeur peuvent être attribuées à des événements survenus après la comptabilisation de la perte de valeur. Les pertes de valeur des instruments de capitaux propres DV ne sont pas reprises en résultat. À la cession d'un actif déprécié, toute provision pour pertes est reprise.

En plus des pertes de valeur et des provisions pour pertes (recouvrements) sur créances comptabilisées dans les revenus de placement, l'évaluation des passifs des contrats d'assurance par l'entremise des hypothèses sur le rendement des placements prend en compte les pertes sur créances futures prévues sur les placements en titres à revenu fixe. Voir la note 6 d).

Des produits d'intérêts sont comptabilisés sur les titres de créance, les créances hypothécaires, les placements privés, les avances sur contrats, les prêts aux clients de la Banque et certains autres placements selon la comptabilité d'engagement et sont calculés selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les primes, les escomptes et les coûts de transaction sont amortis sur la durée de vie des placements sous-jacents à l'aide de la méthode du taux d'intérêt effectif pour tous les titres de créance ainsi que les créances hypothécaires et les placements privés.

La Société comptabilise les placements achetés ou vendus à la date de transaction. Les prêts montés par la Société sont comptabilisés à la date de règlement.

Les immeubles comprennent les immeubles à usage propre et les immeubles de placement. Les immeubles à usage propre, détenus aux fins d'utilisation pour l'exploitation de la Société, sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et les pertes de valeur cumulées. L'amortissement est calculé en fonction du coût d'un actif moins sa valeur résiduelle et est comptabilisé en résultat selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée s'échelonnant sur une période de 30 ans à 60 ans. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat dans la mesure où la valeur recouvrable est inférieure à leur valeur comptable. Lorsque les immeubles à usage propre sont inclus dans les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, la juste valeur des immeubles est utilisée dans l'évaluation

des passifs des contrats d'assurance. Les immeubles à usage propre sont classés dans le niveau 3 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur.

Un immeuble de placement est un immeuble détenu en vue d'en tirer des produits locatifs, pour réaliser une plus-value en capital ou les deux. Les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur, et les variations de la juste valeur sont comptabilisées en résultat. La juste valeur de ces immeubles est déterminée à l'aide d'évaluations externes qui sont fondées sur l'utilisation optimale de ceux-ci. Les techniques d'évaluation comprennent les flux de trésorerie actualisés, la méthode de capitalisation directe de même que l'analyse comparative des prix de vente, et elles tiennent compte de données observables et non observables. Ces données comprennent les baux existants et pris en charge, les données du marché provenant des transactions récentes comparables, les perspectives économiques futures et les hypothèses liées au risque de marché, les taux d'actualisation et les taux de rendement internes. Les immeubles de placement sont classés dans le niveau 3 à des fins de présentation de l'information sur la juste valeur.

Lorsqu'un immeuble passe de l'usage propre à un immeuble de placement, tout profit ou toute perte résultant de sa réévaluation à la juste valeur à la date du transfert est comptabilisé dans les autres éléments du résultat global, dans la mesure où le montant en question ne constitue pas une reprise de perte de valeur antérieure. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées en résultat.

Les autres placements comprennent les placements en actions de sociétés fermées et les placements immobiliers détenus dans les secteurs de l'infrastructure, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et du pétrole et du gaz. Les placements en actions de sociétés fermées sont comptabilisés en tant qu'entreprises associées ou coentreprises selon la méthode de la mise en équivalence (décrite à la note 1 d) ci-dessus), ou sont désignés à la juste valeur par le biais du résultat net ou classés comme DV et comptabilisés à la juste valeur. Les placements dans des actifs pétroliers et gaziers et les activités d'évaluation sont évalués au coût selon la méthode de la recherche fructueuse. Les terrains forestiers exploitables et les terres agricoles sont évalués à la juste valeur, et les variations de la juste valeur sont portées en résultat, à l'exception des bâtiments, de l'équipement et des plantes productrices qui sont comptabilisés au coût amorti. La juste valeur des autres placements est déterminée à l'aide de différentes techniques d'évaluation décrites à la note 3. Les autres placements qui sont évalués ou présentés à la juste valeur sont principalement classés dans le niveau 3.

Les autres placements comprennent aussi les placements dans des baux adossés, lesquels sont comptabilisés au moyen de la méthode de la mise en équivalence. La valeur comptable selon la méthode de la mise en équivalence reflète le coût amorti des créances au titre des contrats de location et la dette sans recours connexe selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

f) Goodwill et immobilisations incorporelles

Le goodwill représente l'écart entre la juste valeur de la contrepartie d'acquisition d'une entreprise acquise et la quote-part de la Société des actifs identifiables nets acquis. Le goodwill est initialement comptabilisé au coût, puis évalué au coût moins les pertes de valeur cumulées.

Le goodwill est soumis à un test de dépréciation au moins une fois l'an au niveau de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») ou d'un groupe d'UGT, ou lorsque des événements ou changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Aux fins du test de dépréciation, la Société affecte le goodwill à chacune des UGT ou à chaque groupe d'UGT qui représente au sein de l'entité le niveau le plus bas auquel le goodwill fait l'objet d'un suivi pour des besoins de gestion interne. L'attribution est faite aux UGT ou groupes d'UGT qui devraient bénéficier du regroupement d'entreprises qui a donné lieu au goodwill. Toute perte de valeur possible du goodwill est décelée en comparant la valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT à sa valeur comptable. Le goodwill est diminué du montant correspondant à l'insuffisance, le cas échéant. Si l'insuffisance excède la valeur comptable du goodwill, la valeur comptable des actifs restants dans l'UGT ou le groupe d'UGT est proportionnellement réduite de l'insuffisance résiduelle.

La valeur recouvrable d'une UGT ou d'un groupe d'UGT est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur estimée diminuée des coûts de la vente et sa valeur d'utilité. Pour établir la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à l'aide d'un taux d'actualisation avant impôts qui reflète l'appréciation actuelle du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'UGT ou au groupe d'UGT. Dans certains cas, les calculs détaillés les plus récents d'une valeur recouvrable, effectués dans une période antérieure, sont utilisés dans le cadre du test de dépréciation de la période considérée. Cela s'applique uniquement lorsque l'UGT ou le groupe d'UGT n'a fait l'objet d'aucun changement important, que la probabilité de dépréciation est faible d'après l'analyse des événements et circonstances courants, et que la dernière valeur recouvrable calculée excédait considérablement la valeur comptable actuelle de l'UGT ou du groupe d'UGT.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée comprennent le nom de marque John Hancock, certains contrats de gestion de placements et certains droits relatifs aux eaux à usage agricole. L'appréciation de la durée d'utilité indéterminée de la marque John Hancock repose sur la protection par voie de marques de commerce renouvelables indéfiniment sur les marchés où ces produits de marque sont vendus et, pour certains contrats de gestion de placement, sur la possibilité de renouveler indéfiniment ces contrats. En outre, aucune disposition légale, réglementaire ou contractuelle ne limite la durée d'utilité de ces immobilisations incorporelles. Certains droits relatifs aux eaux à usage agricole sont détenus à perpétuité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie, mais est soumise à un test de dépréciation annuel, ou plus souvent si des éléments indiquent que sa valeur n'est pas recouvrable.

Les immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée comprennent les réseaux de distribution, les relations clients, les logiciels capitalisés, et certains contrats de gestion de placements et d'autres droits contractuels acquis. Les réseaux de distribution, les relations

clients et autres immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont amortis sur leur durée d'utilité estimée, de 6 à 68 ans, selon la méthode linéaire ou en fonction des mesures de consommation des actifs. Les immobilisations incorporelles liées aux logiciels sont amorties selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée, qui varie de 3 à 10 ans. Ces immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée sont soumises à un test de dépréciation chaque période de présentation de l'information financière. Lorsqu'il y a une indication de perte de valeur, ces actifs font l'objet d'un test de dépréciation.

g) Actifs divers

Les actifs divers comprennent les actifs d'un rabbi trust relatifs aux obligations au titre des prestations définies non capitalisées, les actifs au titre des prestations définies, le cas échéant, les coûts d'acquisition différés et les immobilisations. Les actifs des rabbi trust sont comptabilisés à la juste valeur. La valeur comptable de l'actif des régimes à prestations définies est décrite à la note 1 o). Les coûts d'acquisition différés sont comptabilisés au coût moins l'amortissement cumulé et sont amortis sur la période pendant laquelle des frais de rachat peuvent être imputés, ou sur la période pendant laquelle les produits sont gagnés. Les immobilisations sont comptabilisées au coût moins l'amortissement cumulé calculé selon la méthode linéaire sur la durée d'utilité estimée, qui varie de 2 à 10 ans.

h) Fonds distincts

La Société gère pour le compte de ses titulaires de contrats des fonds distincts qui sont présentés dans l'actif net des fonds distincts, et un passif correspondant est inscrit dans le passif net des fonds distincts au montant qui revient aux titulaires de contrats d'après le solde de leur compte. Les montants investis par la Société dans les fonds distincts aux fins des capitaux de lancement sont présentés dans les différentes catégories de placements en fonction de la nature des placements sous-jacents. Le rendement des placements de ces fonds est transféré directement aux titulaires de contrats. Dans certains cas, la Société a fourni des garanties relativement à ces fonds.

L'actif net des fonds distincts est évalué à la juste valeur et comprend des placements dans des fonds communs de placement, des titres de créance, des actions, de la trésorerie, des placements à court terme ainsi que d'autres placements. En ce qui concerne l'exigence de consolidation en vertu des IFRS, lorsqu'elle évalue le degré de contrôle qu'elle exerce sur les placements sous-jacents, la Société tient compte de l'étendue de son pouvoir décisionnel, des droits détenus par d'autres parties, de sa rémunération à titre de gestionnaire de placements et de son exposition à la variabilité des rendements des placements. La Société a déterminé qu'elle n'exerce pas le contrôle sur les placements sous-jacents puisqu'elle agit à titre d'agent au nom des titulaires de contrats de fonds distincts.

La méthode utilisée pour déterminer la juste valeur des placements détenus dans des fonds distincts est cohérente avec celle utilisée pour les placements détenus par le fonds général, tel qu'il est décrit ci-dessus à la note 1 e). Le passif des fonds distincts est évalué en fonction de la valeur de l'actif net des fonds distincts. Le rendement des placements de l'actif des fonds distincts appartient aux titulaires de contrats, et la Société n'assume pas le risque associé à ces actifs en dehors des garanties offertes sur certains produits de rente ou d'assurance vie à capital variable dont le placement sous-jacent est détenu avec les fonds distincts. Par conséquent, les revenus de placement gagnés par les fonds distincts et les charges engagées par les fonds distincts se contrebalancent et ne figurent pas de façon distincte dans les comptes de résultat consolidés. La rémunération que la Société tire de la gestion et de l'administration des fonds distincts est inscrite au poste Autres produits.

Les passifs liés aux garanties associées à certains fonds distincts, découlant de certains contrats d'assurance vie ou de rente à capital variable, sont comptabilisés dans les passifs des contrats d'assurance de la Société. La Société détient les actifs soutenant ces garanties dans le fonds général, lesquels actifs sont compris dans les placements selon le type de placement.

i) Passifs des contrats d'assurance et de placement

La plupart des contrats émis par la Société sont considérés comme des contrats d'assurance, des contrats de placement ou des contrats de service. Les contrats en vertu desquels la Société accepte d'assumer un risque important d'assurance d'un titulaire de contrats sont classés comme des contrats d'assurance dans les états financiers consolidés. Un contrat est censé comporter un risque important d'assurance si, et seulement si, un événement assuré pouvait obliger un assureur à consentir des paiements additionnels importants dans n'importe quelle circonstance, excluant les circonstances qui ne présentent aucune substance commerciale, au moment de la mise en place du contrat. Les contrats en vertu desquels la Société n'accepte pas d'assumer un risque important d'assurance sont classés comme contrats de placement ou considérés comme des contrats de service et sont comptabilisés respectivement selon IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, ou IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*.

Lorsqu'un contrat a été classé comme un contrat d'assurance, il demeure un contrat d'assurance, même si le risque d'assurance est atténué de manière importante. Les contrats de placement peuvent être reclassés à titre de contrats d'assurance si le risque d'assurance devient important subséquemment.

Les passifs des contrats d'assurance, nets des actifs de réassurance, correspondent au montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux produits tirés du placement net, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats en vigueur. Les passifs des contrats d'assurance sont présentés compte non tenu des actifs de réassurance aux états de la situation financière consolidés. Il revient à l'actuaire désigné de la Société de déterminer le montant des passifs des contrats d'assurance conformément aux normes de l'Institut canadien des actuaires. Les passifs des contrats d'assurance, nets des actifs de réassurance, ont été déterminés d'après la méthode canadienne axée sur le bilan (« MCAB »), comme l'autorise IFRS 4, *Contrats d'assurance*. Voir la note 6.

Les passifs des contrats de placement comprennent les contrats émis en faveur de particuliers et d'investisseurs institutionnels qui ne comportent pas de risque important d'assurance. Les passifs et dépôts des contrats de placement sont évalués à leur coût amorti, ou à leur juste valeur par le biais du résultat net, au choix. Ce choix doit avoir pour effet de réduire l'incohérence comptable entre les actifs à la juste valeur par le biais du résultat net qui soutiennent ces contrats et les passifs des contrats connexes. Les passifs des contrats de placement sont décomptabilisés lorsque le contrat arrive à échéance, est résilié ou est annulé.

Les dérivés incorporés dans des contrats d'assurance sont comptabilisés séparément à titre de dérivés s'ils ne sont pas jugés être étroitement liés au contrat d'assurance hôte et s'ils ne respectent pas la définition d'un contrat d'assurance. Ces dérivés incorporés sont présentés séparément dans les autres actifs ou les autres passifs, et sont évalués à la juste valeur par le biais du résultat net.

j) Actifs de réassurance

Dans le cours normal des affaires, la Société a recours à la réassurance pour gérer son exposition au risque. Les cessions en assurance à un réassureur ne libèrent pas la Société de ses obligations envers les titulaires de contrats. Elle demeure responsable envers ses titulaires de contrats à l'égard de la tranche réassurée dans la mesure où un réassureur ne respecte pas ses obligations relatives aux cessions de réassurance en vertu d'un traité de réassurance.

Les actifs de réassurance représentent l'avantage tiré des traités de réassurance en vigueur à la date de clôture, compte tenu de la situation financière du réassureur. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément aux dispositions du contrat de réassurance pertinent.

Les profits ou les pertes sur transactions de réassurance sont immédiatement comptabilisés en résultat à la date de la transaction et ne sont pas amortis. Les primes cédées et les sinistres remboursés sont présentés selon le montant brut aux comptes de résultat consolidés. Les actifs de réassurance ne sont pas portés en réduction des passifs des contrats d'assurance connexes et sont présentés distinctement aux états de la situation financière consolidés. Voir la note 6 a).

k) Autres instruments financiers comptabilisés comme passifs

La Société émet divers autres instruments financiers classés comme passifs, y compris des billets à payer, des billets à terme, des billets de premier rang, des débentures de premier rang, des billets subordonnés, des billets d'apport à l'excédent et des actions privilégiées. Ces passifs financiers sont évalués au coût amorti, et les frais d'émission sont différés et amortis selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

l) Impôts sur le résultat

La provision pour impôts sur le résultat est calculée d'après les lois fiscales et les taux d'imposition quasi adoptés à la date des états de la situation financière consolidés. La provision pour impôts sur le résultat comporte l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé liés aux éléments comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et directement dans les capitaux propres sont comptabilisés de la même manière respectivement dans les autres éléments du résultat global et directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant qui devrait être payable ou recouvrable pour l'exercice considéré, incluant tout ajustement aux impôts à payer des exercices antérieurs.

L'impôt différé est comptabilisé suivant la méthode axée sur le bilan et découle des différences temporaires entre la valeur comptable des actifs et passifs et leur base fiscale respective. L'impôt différé est évalué aux taux d'imposition quasi adoptés qui devraient être appliqués aux différences temporaires lorsqu'elles se résorberont.

Un actif d'impôt différé est comptabilisé dans la mesure où la réalisation future de l'avantage fiscal est probable. Les actifs d'impôt différé sont passés en revue chaque date de clôture et sont réduits dans la mesure où il n'est plus probable que l'avantage fiscal sera réalisé. Les actifs et passifs d'impôt différé sont compensés s'il existe un droit juridiquement exécutoire de les compenser et s'ils concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable.

Des passifs d'impôt différé sont comptabilisés pour toutes les différences temporaires imposables, à l'exception de celles qui sont liées aux participations dans des filiales, des entreprises associées et des coentreprises, lorsque la date à laquelle les différences temporaires se résorberont peut être contrôlée et qu'il est probable que celles-ci ne se résorberont pas dans un avenir prévisible.

La Société comptabilise des passifs pour les positions fiscales incertaines lorsqu'il est jugé probable que la Société devra effectuer un paiement sur des positions fiscales par suite des examens effectués par les administrations fiscales. Ces provisions sont constituées à l'aide des meilleures estimations de la Société quant au montant qui devra être payé. Les provisions sont reprises en résultat dans la période au cours de laquelle la direction établit qu'elles ne sont plus requises, ou selon les dispositions de la loi.

La Société est assujettie aux lois de l'impôt sur le résultat de divers pays. Les lois fiscales sont complexes et peuvent faire l'objet d'interprétations diverses par le contribuable et par l'administration fiscale responsable. La provision pour impôt exigible et impôt différé représente l'interprétation de la direction des lois fiscales pertinentes et son estimation des incidences fiscales présentes et futures des transactions et des événements survenus au cours de l'exercice. La Société pourrait devoir modifier sa provision pour impôts sur le résultat ou ses soldes d'impôt différé si les administrations fiscales contestent avec succès la déductibilité ultime de certains éléments, si les estimations utilisées pour établir le solde de l'actif d'impôt différé qui doit être comptabilisé changent de façon importante, ou si de nouvelles informations indiquent le besoin de rajuster le montant d'impôt différé qui doit être comptabilisé. De plus, des événements

futurs, comme des modifications des lois fiscales, des règlements sur les impôts, ou des interprétations de ces lois ou de ces règlements, pourraient avoir une incidence sur la provision pour impôts sur le résultat, les soldes d'impôt différé et le taux d'imposition effectif. De telles modifications pourraient avoir une incidence importante sur les montants présentés dans les états financiers consolidés au cours de l'exercice où elles surviennent.

m) Conversion des monnaies étrangères

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des filiales, coentreprises et entreprises associées de la Société sont évalués par chaque entité en fonction de la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Si leur monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien, ces entités représentent des établissements à l'étranger de la Société.

Les opérations libellées en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au taux de change en vigueur à la date de l'opération. Les actifs et les passifs libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits et charges libellés en monnaies étrangères sont convertis au taux de change moyen du trimestre considéré. Les profits et pertes de change sont comptabilisés en résultat, à l'exception de la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger et des résultats de la couverture de ces positions, ainsi que des éléments non monétaires désignés comme DV. Ces profits et pertes de change sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global jusqu'à la cession de l'établissement à l'étranger ou de l'élément non monétaire, ou la perte de l'influence notable ou du contrôle exercé sur l'établissement à l'étranger.

Les états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens. Les états financiers des établissements à l'étranger de la Société sont convertis de leur monnaie fonctionnelle en dollars canadiens; les actifs et les passifs sont convertis au taux de change en vigueur à la date de clôture et les produits et les charges sont convertis au moyen des taux de change moyens pour la période. Les profits et pertes de change découlant de ces conversions sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global, sous réserve de leur reclassement en résultat au moment de la cession d'un établissement à l'étranger.

n) Rémunération fondée sur des actions

La Société offre une rémunération fondée sur des actions à certains salariés et administrateurs, comme il est décrit à la note 14. La charge de rémunération liée aux attributions d'instruments de capitaux propres est calculée en fonction des meilleures estimations quant au nombre d'instruments dont les droits devraient être acquis, ces estimations faisant l'objet de révisions si des renseignements ultérieurs indiquent qu'il est probable que les renoncations réelles diffèrent des renoncations estimées initialement, à moins que les renoncations ne découlent de conditions de marché.

Les options sur actions sont passées en charges moyennant une hausse équivalente du surplus d'apport. Les unités d'actions temporairement incessibles et les unités d'actions différées sont passées en charges moyennant la comptabilisation d'une charge à payer correspondante basée sur la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM à la fin de chaque trimestre. Les unités d'actions fondées sur le rendement sont passées en charges moyennant la comptabilisation d'une charge à payer correspondante basée sur des conditions de rendement particulières et la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM à la fin de chaque trimestre. La variation de la valeur des attributions résultant des variations de la valeur de marché des actions ordinaires de la SFM ou des variations des conditions de rendement particulières et des dividendes crédités est comptabilisée en résultat, compensée par l'incidence des swaps sur le rendement total utilisé pour gérer la variabilité des passifs connexes.

Le coût de la rémunération fondée sur des actions est comptabilisé sur la période d'acquisition des droits applicables, sauf si l'employé est admissible à la retraite à la date d'attribution ou deviendra admissible à la retraite pendant la période d'acquisition des droits. Le coût de rémunération attribuable aux options sur actions, aux unités d'actions temporairement incessibles et aux unités d'actions fondées sur le rendement attribuées aux salariés qui sont admissibles à la retraite à la date d'attribution ou qui deviendront admissibles à la retraite au cours de la période d'acquisition des droits est comptabilisé respectivement à la date d'attribution ou sur la période allant de la date d'attribution à la date où l'employé devient admissible à la retraite.

Les cotisations de la Société au Programme international d'actionnariat (voir la note 14 d)) sont passées en charges lorsqu'elles sont engagées. En vertu du Programme international d'actionnariat, sous réserve de certaines conditions, la Société verse un montant correspondant au pourcentage des cotisations admissibles d'un salarié jusqu'à concurrence de certains maximums. Le fiduciaire du programme utilise tous les montants versés pour acheter des actions ordinaires de la SFM sur le marché libre au nom des employés participants.

o) Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, dont des régimes agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, ainsi que des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles sur le plan fiscal) à l'intention des dirigeants, et des régimes pour retraités et régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés.

L'obligation de la Société au titre des régimes de retraite à prestations définies et d'autres avantages postérieurs à l'emploi est calculée pour chaque régime à la valeur actualisée estimative des prestations futures que les salariés admissibles ont acquises en contrepartie des

services rendus jusqu'à la date de clôture, en utilisant la méthode de la répartition des prestations. Le taux d'actualisation utilisé est fondé sur le rendement, à la date de clôture, de titres de créance de sociétés de grande qualité qui ont approximativement la même échéance que les obligations au titre des prestations et qui sont libellés dans la même monnaie que celle dans laquelle les prestations devraient être versées.

Pour établir le montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies de la Société, la juste valeur des actifs des régimes est déduite des obligations au titre des prestations définies. Lorsque ce calcul donne lieu à un excédent, l'actif pouvant être comptabilisé est limité à la valeur actualisée des avantages économiques futurs disponibles sous forme de remboursements futurs des régimes ou de diminutions des cotisations futures aux régimes (plafonnement de l'actif). L'actif des régimes à prestations définies est inclus dans les autres actifs, et le passif des régimes à prestations définies est inclus dans les autres passifs.

Les variations du montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies découlant de la réévaluation des régimes de retraite et des régimes de soins de santé pour retraités sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle elles se produisent, et elles ne sont pas reclassées en résultat dans les périodes subséquentes. Elles comprennent les écarts actuariels, l'incidence du plafonnement de l'actif, le cas échéant, et le rendement des actifs des régimes, excluant les montants compris dans les produits ou charges d'intérêts nets. Les variations du montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies en raison de la réévaluation des régimes d'invalidité sont comptabilisées en résultat au cours de la période où elles se produisent.

Le coût des régimes de retraite à prestations définies est comptabilisé sur les années de service des salariés jusqu'à la retraite, tandis que le coût des régimes de soins de santé pour retraités est comptabilisé sur les années de service des salariés qui précèdent l'admissibilité intégrale des droits à prestations. Le coût net des prestations de l'exercice est comptabilisé dans le résultat, et il correspond à la somme du coût des services rendus au cours de l'exercice, des produits ou des charges d'intérêts nets et tous les frais d'administration applicables, majorés par les coûts ou les crédits au titre des services passés découlant de modifications ou de réductions de régimes. Les produits ou charges d'intérêts nets sont déterminés en appliquant le taux d'actualisation au montant net de l'actif ou du passif des régimes à prestations définies. Le coût pour l'exercice considéré des régimes d'invalidité est la variation, depuis le dernier exercice, de l'obligation au titre des prestations définies, y compris tout écart actuariel.

Le coût des régimes de retraite à cotisations définies correspond à la cotisation fournie par la Société, laquelle est comptabilisée en résultat pendant les périodes où les services sont rendus par les salariés.

p) Instruments dérivés et instruments de couverture

La Société utilise des instruments financiers dérivés (« dérivés »), y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés, et des options pour gérer les expositions actuelles et futures à des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles. Les dérivés incorporés à d'autres instruments financiers sont comptabilisés séparément comme des dérivés si leurs caractéristiques et risques économiques ne sont pas liés étroitement à ceux de l'instrument hôte, que les modalités du dérivé incorporé sont les mêmes que celles d'un dérivé autonome et que l'instrument hôte lui-même n'est pas comptabilisé à la juste valeur par le biais du résultat net. Les dérivés qui sont des instruments financiers distincts sont comptabilisés à la juste valeur, ceux affichant des profits latents étant présentés à titre d'actifs dérivés et ceux affichant des pertes latentes étant présentés à titre de passifs dérivés.

On détermine, pour chaque dérivé, si l'on applique la comptabilité de couverture. Lorsque la comptabilité de couverture n'est pas appliquée, les variations de la juste valeur des dérivés sont comptabilisées dans les revenus de placement. Voir la note 3 c).

Lorsque la Société a choisi d'appliquer la comptabilité de couverture, une relation de couverture est désignée et documentée dès sa mise en place. L'efficacité de la couverture est évaluée à sa mise en place et pendant toute sa durée. La comptabilité de couverture n'est appliquée que lorsque la Société s'attend à ce que chacune des relations de couverture soit hautement efficace dans la compensation des variations de juste valeur ou de flux de trésorerie attribuables au risque couvert. L'évaluation de l'efficacité de la couverture est mise en œuvre à la fin de chaque période de présentation de l'information financière à titre prospectif et rétrospectif. Lorsqu'il est établi qu'une relation de couverture n'est plus efficace, ou lorsque l'instrument de couverture ou l'élément couvert a été vendu ou qu'il est résilié, la Société cesse d'appliquer la comptabilité de couverture à titre prospectif. Dans de tels cas, si les dérivés ne sont ni vendus ni résiliés, toute variation subséquente de la juste valeur des dérivés est comptabilisée dans les revenus de placement.

Pour les dérivés qui sont désignés comme des instruments de couverture, les variations de la juste valeur sont comptabilisées selon la nature des risques couverts, comme il est expliqué ci-après.

Dans une relation de couverture de la juste valeur, les variations de la juste valeur des instruments de couverture sont comptabilisées dans les revenus de placement, compensant les variations de la juste valeur des éléments couverts, lesquels ne seraient pas autrement comptabilisés à la juste valeur. L'inefficacité de la couverture est comptabilisée dans les revenus de placement et découle des différences entre les variations de la juste valeur des instruments de couverture et des éléments couverts. Lorsqu'on cesse d'appliquer la comptabilité de couverture, la valeur comptable de l'élément couvert n'est plus ajustée et les ajustements de la juste valeur cumulés sont amortis aux revenus de placement sur la durée de vie restante de l'élément couvert à moins que celui-ci ne soit vendu, auquel cas le solde est comptabilisé immédiatement dans les revenus de placement.

Dans une relation de couverture de flux de trésorerie, la tranche efficace de la variation de la juste valeur de l'instrument de couverture est comptabilisée dans les autres éléments du résultat global, tandis que la tranche inefficace est comptabilisée dans les revenus de

placement. Les profits et les pertes dans le cumul des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat dans les périodes au cours desquelles les variations des flux de trésorerie couverts ou des transactions prévues couvertes sont comptabilisées en résultat. Les reclassements du cumul des autres éléments du résultat global touchent les revenus de placement, à l'exception des reclassements liés aux swaps sur le rendement total qui couvrent les attributions de rémunération fondée sur des actions, lesquels touchent les frais généraux.

Les profits et les pertes sur les couvertures des flux de trésorerie dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés aussitôt dans les revenus de placement lorsque l'élément couvert est vendu ou que l'on ne s'attend plus à ce que la transaction prévue se réalise. Lorsque la couverture prend fin, mais que l'on s'attend à ce que la transaction couverte se réalise, les montants dans le cumul des autres éléments du résultat global sont reclassés dans les revenus de placement dans les périodes au cours desquelles la variation des flux de trésorerie couverts ou les transactions couvertes prévues sont portées en résultat.

Dans une relation de couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger, les profits et les pertes liés à la tranche efficace de la couverture sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global. Les profits et les pertes dans le cumul des autres éléments du résultat global sont comptabilisés en résultat dans les périodes au cours desquelles les profits ou les pertes sur l'investissement net dans un établissement à l'étranger couvert sous-jacent sont portés en résultat au moment de la cession de l'établissement à l'étranger.

q) Primes et charges connexes

Les primes brutes relatives à tous les types de contrats d'assurance, ainsi qu'aux contrats comportant un risque limité de mortalité ou de morbidité, sont habituellement comptabilisées à titre de produits lorsqu'elles sont exigibles. Les primes sont présentées compte non tenu des cessions en réassurance (voir la note 6).

r) Produits tirés des contrats de service

La Société comptabilise les produits tirés des contrats de service selon IFRS 15. Les contrats de service de la Société comportent habituellement une seule et même obligation de prestation, qui comprend une série de services connexes similaires offerts à chaque client. Les produits sont comptabilisés à mesure que les obligations de prestation sont remplies, parce que le client reçoit et consomme simultanément les avantages des services rendus, mesurés au moyen d'une méthode fondée sur les extrants. Les produits connexes à une contrepartie variable sont comptabilisés dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulatif des produits constatés. Voir la note 13.

Note 2 Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

a) Modifications de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

Modifications d'IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 découlant de la réforme des taux d'intérêt de référence

Des modifications d'IFRS 9, IAS 39, IFRS 7, IFRS 4 et IFRS 16 ont été publiées en août 2020 en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence et s'appliqueront de manière rétrospective aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Les modifications prévoient une exemption à l'exigence de modification des actifs et passifs financiers, et aux dispositions relatives à la cessation des relations de couverture, lorsque le taux d'intérêt sans risque de référence est remplacé en raison de la réforme des taux d'intérêt de référence. Les modifications comprennent une mesure de simplification permettant de traiter une modification de taux d'intérêt sans risque comme une modification d'un taux d'intérêt variable en effectuant une mise à jour du taux d'intérêt effectif, plutôt que comme une modification des flux de trésorerie futurs, laquelle pourrait exiger d'apporter des rajustements aux valeurs comptables en comptabilisant un profit ou une perte sur modification. L'exposition de la Société découlant de ces modifications, en raison de ses placements, de ses dérivés et de sa dette subordonnée, n'est pas importante et n'a pas entraîné de modification importante aux stratégies de gestion du risque de la Société.

b) Modifications futures de méthodes comptables et de la présentation de l'information financière

i) IFRS 9, *Instruments financiers*

IFRS 9, *Instruments financiers*, a été publiée en novembre 2009 et modifiée en octobre 2010, novembre 2013 et juillet 2014, et s'applique de manière rétrospective ou de manière rétrospective modifiée aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. De plus, l'IASB a publié des modifications en octobre 2017 qui s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. Parallèlement aux modifications apportées à IFRS 17, *Contrats d'assurance*, publiées en juin 2020, l'IASB a également modifié IFRS 4, *Contrats d'assurance*, pour permettre aux assureurs admissibles d'adopter IFRS 9 le 1^{er} janvier 2023, en même temps qu'IFRS 17. La norme vise à remplacer IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*.

Le projet a été divisé en trois étapes : classement et évaluation, dépréciation d'actifs financiers et comptabilité de couverture. La méthodologie de classement et d'évaluation d'IFRS 9 en vigueur prévoit que les actifs financiers soient évalués au coût amorti ou à la juste valeur en fonction du modèle économique que suit l'entité pour la gestion des actifs financiers et des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif financier. Le classement et l'évaluation des passifs financiers sont restés pratiquement les mêmes; toutefois, pour un passif financier désigné comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, des modifications ont été apportées à la comptabilisation de la variation de la juste valeur attribuable à la variation du risque de crédit associé à ce passif. Les profits et les

pertes attribuables à l'évolution du risque de crédit propre à une entité sur ces passifs ne sont plus comptabilisés en résultat net, mais plutôt dans les autres éléments du résultat global.

Des révisions à la comptabilité de couverture ont été publiées en novembre 2013 dans le cadre du projet d'IFRS 9. La modification prévoit un nouveau modèle de comptabilité de couverture ainsi que de nouvelles informations sur les activités de gestion du risque à fournir par les entités qui appliquent la comptabilité de couverture. Ce nouveau modèle représente un remaniement considérable de la comptabilité de couverture qui permettra aux entités de mieux refléter leurs activités de gestion du risque dans leurs états financiers.

Des révisions publiées en juillet 2014 remplacent le modèle de perte subie existant utilisé pour évaluer la provision pour pertes sur créances par un modèle fondé sur les pertes attendues. Des modifications ont aussi été apportées au classement et au modèle d'évaluation existants principalement afin de traiter de questions d'application précises soulevées par les premiers adoptants de la norme. Elles visent également à résoudre les non-concordances comptables dans le compte de résultat et les problèmes de volatilité à court terme relevés en raison du projet sur les contrats d'assurance.

La Société a décidé de reporter l'adoption d'IFRS 9 jusqu'au 1^{er} janvier 2023, tel qu'il est autorisé en vertu des modifications d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, publiées en juin 2020. La Société évalue l'incidence de cette norme sur les états financiers consolidés de la Société.

ii) IFRS 17, *Contrats d'assurance*

IFRS 17, *Contrats d'assurance*, a été publiée en mai 2017 et s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. Des modifications d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, ont été publiées en juin 2020 et comprennent un report de deux ans de la date d'entrée en vigueur. IFRS 17 comme modifiée est en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023 et doit être adoptée de manière rétrospective. Si l'application rétrospective à un groupe de contrats est impossible, la méthode rétrospective modifiée ou la méthode à la juste valeur peut être utilisée. La norme remplacera IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et modifiera considérablement la comptabilisation et l'évaluation des contrats d'assurance ainsi que la présentation et les informations à fournir correspondantes dans les états financiers de la Société.

Des modifications de portée limitée d'IFRS 17, *Contrats d'assurance*, ont été publiées en décembre 2021 et entrent en vigueur à la première application d'IFRS 17 et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, que la Société adoptera le 1^{er} janvier 2023. Les modifications visent à éliminer, au moment de l'application initiale d'IFRS 17 et d'IFRS 9, les non-concordances comptables entre les passifs des contrats d'assurance et les actifs financiers entrant dans le champ d'application d'IFRS 9 comptabilisés dans les périodes comparatives. Les modifications permettent aux assureurs de présenter l'information comparative sur les actifs financiers comme si IFRS 9 était intégralement applicable pendant la période comparative. Les modifications ne permettent pas l'application des principes de comptabilité de couverture d'IFRS 9 à la période comparative. La Société évalue l'incidence que ces modifications pourraient avoir sur les informations à présenter sur la transition à IFRS 9.

Les principes à la base d'IFRS 17 diffèrent de la MCAB autorisée par IFRS 4. Bien qu'il existe de nombreuses différences, certaines des principales différences sont présentées ci-dessous :

- Selon IFRS 17, le taux d'actualisation utilisé pour estimer la valeur actualisée des passifs des contrats d'assurance est fondé sur les caractéristiques du passif, tandis que, selon la MCAB, la Société utilise les rendements actuels et projetés des actifs soutenant les passifs des contrats d'assurance pour évaluer les passifs. La différence dans l'approche pour établir le taux d'actualisation a également une incidence sur le moment où les résultats techniques liés aux placements sont générés. Selon la MCAB, les résultats techniques liés aux placements comprennent l'incidence des activités de placement. Cette incidence est directement liée à la MCAB. Selon IFRS 17, l'incidence des activités de placement se produira sur la durée de vie de l'actif et est indépendante de l'évaluation du passif.
- Selon IFRS 17, le taux d'actualisation n'est pas lié au rendement attendu des actifs alternatifs à long terme et des placements dans des actions cotées et, par conséquent, la sensibilité du résultat aux modifications des hypothèses de rendement des actifs alternatifs à long terme et des actions cotées sera considérablement réduite.
- Selon IFRS 17, le taux d'actualisation utilisé pour calculer la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs n'est pas lié aux actifs que détient la Société pour soutenir ses passifs des contrats d'assurance. Par conséquent, la Société envisage de choisir l'option des autres éléments du résultat global en vertu d'IFRS 17 relativement à nos passifs des contrats d'assurance et l'option de la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global en vertu d'IFRS 9 en ce qui a trait à nos actifs à revenu fixe.
- Selon IFRS 17, les profits découlant des affaires nouvelles sont comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés (dans la composante marge sur services contractuels du passif des contrats d'assurance) et amortis en résultat à mesure que les services sont fournis. Les pertes sur les affaires nouvelles sont comptabilisées immédiatement en résultat. Selon la MCAB, les profits et les pertes découlant des affaires nouvelles sont comptabilisés immédiatement en résultat.
- La modification apportée au calendrier de comptabilisation des résultats en vertu d'IFRS 17 n'influe pas sur les flux de trésorerie générés par les activités, et, par conséquent, IFRS 17 n'influe pas sur les données économiques des activités de la Société. La valeur des affaires nouvelles sera comptabilisée dans la composante marge sur services contractuels dans les états de la situation financière consolidés. Une augmentation de la composante marge sur services contractuels pourrait indiquer une croissance des résultats futurs, toutes choses étant égales par ailleurs.

La Société continue d'évaluer les répercussions de cette norme et prévoit que la norme aura des incidences importantes sur ses états financiers consolidés. L'établissement d'une marge sur services contractuels sur les contrats en vigueur devrait entraîner une augmentation des passifs des contrats d'assurance et une diminution correspondante des capitaux propres. La marge sur services contractuels représente les profits non acquis qui devraient être amortis en résultat à mesure que les services sont fournis. La Société

continue d'évaluer les incidences potentielles des autres modifications, y compris les choix de méthodes comptables offerts selon IFRS 17, sur l'évaluation de ses passifs des contrats d'assurance.

iii) Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020

Les Améliorations annuelles – Cycle 2018-2020 ont été publiées en mai 2020 et seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022. L'IASB a publié quatre modifications mineures à des normes différentes dans le cadre des Améliorations annuelles, lesquelles modifications doivent être appliquées de manière prospective. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

iv) Modifications d'IFRS 3, **Regroupements d'entreprises**

Des modifications d'IFRS 3, *Regroupements d'entreprises*, ont été publiées en mai 2020 et seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022. L'application anticipée est permise. Les modifications d'IFRS 3 mettent à jour les références au Cadre conceptuel de 2018 dans les normes IFRS et exigent que les principes contenus dans IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, servent à identifier les passifs et les actifs éventuels découlant d'un regroupement d'entreprises. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

v) Modifications d'IAS 37, **Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels**

Des modifications d'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, ont été publiées en mai 2020 et seront en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2022. L'application anticipée est permise. Les modifications traitent de la détermination des contrats déficitaires et précisent que le coût d'exécution d'un contrat comprend tous les coûts directement liés au contrat, notamment les coûts directs différentiels et la répartition des autres coûts liés directement à l'exécution du contrat. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

vi) Modifications d'IAS 1, **Présentation des états financiers**

Les modifications d'IAS 1, *Présentation des états financiers*, et de l'énoncé de pratiques en IFRS 2, *Porter des jugements sur l'importance relative*, ont été publiées en février 2021 et doivent être adoptées de manière prospective à compter du 1^{er} janvier 2023, l'application anticipée étant permise. Les modifications traitent du processus de sélection des informations à fournir sur les méthodes comptables, qui seront fondées sur l'évaluation de l'importance relative des méthodes comptables pour les états financiers de l'entité. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

vii) Modifications d'IAS 8, **Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs**

Les modifications d'IAS 8, *Méthodes comptables, changements d'estimations comptables et erreurs*, ont été publiées en février 2021 et doivent être adoptées de manière prospective à compter du 1^{er} janvier 2023, l'application anticipée étant permise. Les modifications comprennent de nouvelles définitions d'estimation comptable et de changements d'estimations comptables, et visent à clarifier la distinction entre les changements d'estimations comptables, les changements de méthodes comptables, et les corrections et erreurs. L'adoption de ces modifications ne devrait pas avoir d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

Note 3 Placements et revenus de placement

a) Valeur comptable et juste valeur des placements

	Juste valeur par le biais du résultat net ¹	Disponibles à la vente ²	Divers ³	Valeur comptable totale ⁴	Total de la juste valeur ⁵
Au 31 décembre 2021					
Trésorerie et titres à court terme ⁶	2 214 \$	14 339 \$	6 041 \$	22 594 \$	22 594 \$
Titres de créance ^{3, 7, 8}					
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	18 706	3 964	-	22 670	22 670
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	12 607	18 792	852	32 251	32 254
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	21 888	2 871	-	24 759	24 759
Sociétés	133 763	7 332	468	141 563	141 560
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	2 758	138	-	2 896	2 896
Actions cotées ⁹	25 716	2 351	-	28 067	28 067
Créances hypothécaires	-	-	52 014	52 014	54 089
Placements privés ⁸	-	-	42 842	42 842	47 276
Avances sur contrats	-	-	6 397	6 397	6 397
Prêts aux clients de la Banque	-	-	2 506	2 506	2 503
Immeubles					
Immeubles à usage propre ¹⁰	-	-	1 812	1 812	3 024
Immeubles de placement	-	-	11 421	11 421	11 421
Autres placements					
Actifs alternatifs à long terme ¹¹	21 022	89	10 093	31 204	31 863
Divers autres placements ¹²	135	-	3 967	4 102	4 102
Total des placements	238 809 \$	49 876 \$	138 413 \$	427 098 \$	435 475 \$
Au 31 décembre 2020					
Trésorerie et titres à court terme ⁶	2 079 \$	18 314 \$	5 774 \$	26 167 \$	26 167 \$
Titres de créance ^{7, 8}					
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	20 667	4 548	-	25 215	25 215
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	11 449	19 787	-	31 236	31 236
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	19 732	4 613	-	24 345	24 345
Sociétés	128 297	6 566	-	134 863	134 863
Titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires	2 916	149	-	3 065	3 065
Actions cotées ⁹	22 071	1 651	-	23 722	23 722
Créances hypothécaires	-	-	50 207	50 207	54 230
Placements privés ⁸	-	-	40 756	40 756	47 890
Avances sur contrats	-	-	6 398	6 398	6 398
Prêts aux clients de la Banque	-	-	1 976	1 976	1 982
Immeubles					
Immeubles à usage propre ¹⁰	-	-	1 850	1 850	3 017
Immeubles de placement	-	-	10 982	10 982	10 982
Autres placements					
Actifs alternatifs à long terme ¹¹	16 183	88	9 901	26 172	27 029
Divers autres placements ¹²	145	-	3 878	4 023	4 023
Total des placements	223 539 \$	55 716 \$	131 722 \$	410 977 \$	424 164 \$

¹ Le classement selon l'option de la juste valeur par le biais du résultat net a été choisi pour les titres servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance afin de réduire considérablement toute incohérence comptable découlant de variations de la juste valeur de ces actifs et de variations de la valeur des passifs des contrats d'assurance connexes. Si ce choix n'avait pas été fait, et qu'on avait plutôt choisi le classement comme DV, il y aurait eu une incohérence comptable puisque les variations des passifs des contrats d'assurance sont comptabilisées non pas dans les autres éléments du résultat global, mais dans le résultat net.

² Les titres désignés comme DV ne sont pas négociés activement par la Société, mais des ventes ont lieu lorsque les circonstances le justifient. Ces ventes se traduisent par le reclassement de tout profit (toute perte) latent cumulé du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net à titre de profit (perte) réalisé.

³ Comprend surtout des actifs classés comme des prêts et comptabilisés au coût amorti, des immeubles à usage propre, des immeubles de placement, des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, et des baux adossés. Comprend également des titres de créance classés comme étant détenus jusqu'à leur échéance qui sont comptabilisés au coût amorti. Voir la note 1 e).

⁴ Les placements ci-dessus comprennent des titres de créance, des créances hypothécaires, des placements privés et d'autres placements d'un montant d'environ 323 \$ (246 \$ en 2020) qui sont surtout assortis de flux de trésorerie contractuels correspondant uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. Les placements dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts au 31 décembre 2021 comprennent des titres de créance, des placements privés et d'autres placements dont la juste valeur était respectivement de néant, 181 \$ et 518 \$ (94 \$, 211 \$ et 380 \$ en 2020). La variation de la juste valeur de ces placements au cours de l'exercice s'est établie à 15 \$ (44 \$ en 2020).

⁵ Les méthodes utilisées pour établir la juste valeur des placements sont décrites à la note 1 c) et à la note 3 g).

⁶ Comprend des titres à court terme d'une durée à courir de moins de un an au moment de l'acquisition de 7 314 \$ (7 062 \$ en 2020), des équivalents de trésorerie d'une durée à courir de moins de 90 jours au moment de l'acquisition de 9 239 \$ (13 331 \$ en 2020) et des liquidités de 6 041 \$ (5 774 \$ en 2020).

- ⁷⁾ Les titres de créance comprennent des titres ayant une durée à court de moins de un an et de moins de 90 jours au moment de l'acquisition respectivement de 2 196 \$ et 347 \$ (1 971 \$ et 129 \$ en 2020).
- ⁸⁾ Les placements à taux variable susmentionnés, dont le taux est assujéti à la réforme des taux d'intérêt de référence, mais n'a pas encore été remplacé par un autre taux de référence, comprennent des titres de créance dont le taux de référence est le CDOR et le LIBOR en dollars américains respectivement de 176 \$ et 1 002 \$ (respectivement 109 \$ et 842 \$ en 2020), et des placements privés dont le taux de référence est le LIBOR en dollars américains, le BBSW en dollars australiens et le BKBM en dollars néo-zélandais respectivement de 1 984 \$, 166 \$ et 43 \$ (respectivement 1 710 \$, 180 \$ et 46 \$ en 2020). Les expositions indexées sur le LIBOR en dollars américains correspondent aux placements à taux variable venant à échéance au-delà du 30 juin 2023, tandis que toutes les autres expositions correspondent aux placements à taux variable venant à échéance au-delà du 31 décembre 2021. La réforme des taux d'intérêt de référence devrait avoir une incidence sur l'évaluation des placements dont la valeur est liée aux taux d'intérêt de référence touchés. La Société a évalué son exposition au niveau des contrats, par taux de référence et par type d'instrument. La Société surveille les faits nouveaux sur le marché à l'égard des taux de référence alternatifs et de la période pendant laquelle ils évolueront. Au 31 décembre 2021, la réforme des taux d'intérêt de référence n'a pas donné lieu à des modifications importantes à la stratégie de gestion du risque de la Société.
- ⁹⁾ Comprennent des actions cotées de 5 \$ (229 \$ en 2020) qui sont gérées dans le cadre de la stratégie relative aux actifs alternatifs à long terme de la Société.
- ¹⁰⁾ Comprennent l'amortissement cumulé de 407 \$ (376 \$ en 2020).
- ¹¹⁾ Les actifs alternatifs à long terme comprennent des placements dans des actions de sociétés fermées de 11 598 \$, des placements dans le secteur de l'infrastructure de 9 824 \$, des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz de 1 950 \$, des placements dans les secteurs des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles de 5 259 \$ et divers autres placements de 2 573 \$ (respectivement 7 954 \$, 9 127 \$, 2 296 \$, 4 819 \$ et 1 976 \$ en 2020).
- ¹²⁾ Comprennent des baux adossés de 3 457 \$ (3 371 \$ en 2020). Voir la note 1 e).

b) Placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence

Les autres placements comprennent les placements dans des entreprises associées et des coentreprises comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence et sont présentés dans le tableau qui suit.

	2021		2020	
	Valeur comptable	% du total	Valeur comptable	% du total
Aux 31 décembre				
Baux adossés	3 457 \$	40	3 371 \$	40
Terrains forestiers exploitables et terres agricoles	808	9	694	8
Immeubles	1 528	17	1 187	14
Divers	3 025	34	3 222	38
Total	8 818 \$	100	8 474 \$	100

La quote-part de la Société des profits et des dividendes tirés de ces placements pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'est établie respectivement à 1 300 \$ et 2 \$ (315 \$ et 2 \$ en 2020).

c) Revenus de placement

Exercice clos le 31 décembre 2021	Juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Divers ¹	Total
Trésorerie et titres à court terme				
Produits d'intérêts	12 \$	84 \$	– \$	96 \$
Profits (pertes) ²	85	(22)	–	63
Titres de créance				
Produits d'intérêts	5 645	576	9	6 230
Profits (pertes) ²	(5 600)	(266)	–	(5 866)
Reprise de perte de valeur (perte de valeur), montant net	28	1	–	29
Actions cotées				
Dividendes	670	61	–	731
Profits (pertes) ²	3 221	250	–	3 471
Perte de valeur, montant net	–	(3)	–	(3)
Créances hypothécaires				
Produits d'intérêts	–	–	1 709	1 709
Profits (pertes) ²	–	–	133	133
Provisions, montant net	–	–	1	1
Placements privés				
Produits d'intérêts	–	–	1 931	1 931
Profits (pertes) ²	–	–	270	270
Perte de valeur, montant net	–	–	45	45
Avances sur contrats	–	–	366	366
Prêts aux clients de la Banque				
Produits d'intérêts	–	–	77	77
Provisions, montant net	–	–	(2)	(2)
Immeubles				
Produits locatifs, nets de l'amortissement ³	–	–	453	453
Profits (pertes) ²	–	–	677	677
Dérivés				
Produits d'intérêts, montant net	1 085	–	(35)	1 050
Profits (pertes) ²	(5 925)	–	(14)	(5 939)
Autres placements				
Produits d'intérêts	–	–	57	57
Produits tirés des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et autres	–	–	2 996	2 996
Profits (pertes) ²	2 554	23	527	3 104
Perte de valeur, montant net	–	–	(55)	(55)
Total des revenus de placement	1 775 \$	704 \$	9 145 \$	11 624 \$
Revenus de placement				
Produits d'intérêts	6 742 \$	661 \$	4 114 \$	11 517 \$
Dividendes, produits locatifs et autres produits	670	61	3 449	4 180
Perte de valeur, provisions et recouvrements, montant net	28	(2)	(11)	15
Divers	(76)	(66)	57	(85)
	7 364	654	7 609	15 627
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle				
Titres de créance	(5 605)	20	–	(5 585)
Actions cotées	3 187	33	–	3 220
Créances hypothécaires	–	–	133	133
Placements privés	–	–	270	270
Immeubles	–	–	696	696
Autres placements	2 628	(3)	451	3 076
Dérivés, y compris le programme de couverture à grande échelle	(5 799)	–	(14)	(5 813)
	(5 589)	50	1 536	(4 003)
Total des revenus de placement	1 775 \$	704 \$	9 145 \$	11 624 \$

Exercice clos le 31 décembre 2020	Juste valeur par le biais du résultat net	Disponibles à la vente	Divers ¹	Total
Trésorerie et titres à court terme				
Produits d'intérêts	24 \$	145 \$	– \$	169 \$
Profits (pertes) ²	(24)	(112)	–	(136)
Titres de créance				
Produits d'intérêts	5 805	692	–	6 497
Profits (pertes) ²	10 739	2 785	–	13 524
Perte de valeur, montant net	(113)	(6)	–	(119)
Actions cotées				
Dividendes	517	38	–	555
Profits (pertes) ²	2 020	21	–	2 041
Perte de valeur, montant net	–	(54)	–	(54)
Créances hypothécaires				
Produits d'intérêts	–	–	1 837	1 837
Profits (pertes) ²	–	–	86	86
Provisions, montant net	–	–	(18)	(18)
Placements privés				
Produits d'intérêts	–	–	1 883	1 883
Profits (pertes) ²	–	–	(18)	(18)
Perte de valeur, montant net	–	–	(88)	(88)
Avances sur contrats				
Prêts aux clients de la Banque				
Produits d'intérêts	–	–	72	72
Provisions, montant net	–	–	(2)	(2)
Immeubles				
Produits locatifs, nets de l'amortissement ³	–	–	468	468
Profits (pertes) ²	–	–	(18)	(18)
Dérivés				
Produits d'intérêts, montant net	924	–	(31)	893
Profits (pertes) ²	6 501	–	28	6 529
Autres placements				
Produits d'intérêts	–	–	72	72
Produits tirés des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz, des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et autres	–	–	1 435	1 435
Profits (pertes) ²	(210)	1	32	(177)
Perte de valeur, montant net	(9)	(16)	(396)	(421)
Total des revenus de placement	26 174 \$	3 494 \$	5 732 \$	35 400 \$
Revenus de placement				
Produits d'intérêts	6 753 \$	837 \$	4 223 \$	11 813 \$
Dividendes, produits locatifs et autres produits	517	38	1 903	2 458
Perte de valeur, provisions et recouvrements, montant net	(123)	(76)	(504)	(703)
Divers	241	2 685	(61)	2 865
	7 388	3 484	5 561	16 433
Profits (pertes) réalisés et latents sur les actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance et de placement et sur le programme de couverture à grande échelle				
Titres de créance	10 747	1	–	10 748
Actions cotées	1 908	9	–	1 917
Créances hypothécaires	–	–	86	86
Placements privés	–	–	(47)	(47)
Immeubles	–	–	1	1
Autres placements	(318)	–	103	(215)
Dérivés, y compris le programme de couverture à grande échelle	6 449	–	28	6 477
	18 786	10	171	18 967
Total des revenus de placement	26 174 \$	3 494 \$	5 732 \$	35 400 \$

¹ Comprend surtout des revenus de placement sur des prêts comptabilisés au coût amorti, des immeubles à usage propre, des immeubles de placement, des instruments dérivés et instruments de couverture dans des relations de couverture de flux de trésorerie, des placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence, des placements dans les secteurs du pétrole et du gaz, et des baux adossés.

² Comprennent les profits (pertes) réalisés et latents nets sur les instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, les immeubles de placement et les autres placements évalués à la juste valeur. Comprennent également les profits (pertes) réalisés nets sur les instruments financiers DV et les autres placements comptabilisés au coût amorti.

³ Les produits locatifs tirés des immeubles de placement sont nets des charges d'exploitation directe.

d) Frais de gestion des placements

Le tableau suivant présente le total des frais de gestion des placements.

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Liés aux placements	633 \$	649 \$
Liés aux fonds distincts, aux fonds communs et à d'autres fonds	1 347	1 138
Total des frais de gestion des placements	1 980 \$	1 787 \$

e) Immeubles de placement

Le tableau qui suit présente les produits locatifs et les charges d'exploitation directes des immeubles de placement.

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Produits locatifs des immeubles de placement	837 \$	874 \$
Charges d'exploitation directes des immeubles de placement locatifs	(464)	(491)
Total	373 \$	383 \$

f) Titrisation de créances hypothécaires

La Société titrise certaines créances hypothécaires résidentielles à taux fixe et à taux variable assurées et non assurées et des marges de crédit hypothécaires au moyen de la création de titres adossés à des créances hypothécaires, en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada et d'un programme de titrisation des marges de crédit hypothécaire.

Les avantages reçus dans le cadre de la titrisation comprennent les écarts de taux d'intérêt entre l'actif et le passif connexe. Il n'y a aucune exposition au risque de crédit découlant des créances hypothécaires titrisées en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (« SCHL ») puisqu'elles sont assurées par la SCHL ainsi que par d'autres programmes d'assurance tiers contre la défaillance des emprunteurs. Les créances hypothécaires titrisées par l'entremise de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II ne sont pas assurées.

Les flux de trésorerie reçus grâce aux actifs titrisés et aux créances hypothécaires sous-jacents sont utilisés pour régler les passifs sous forme d'emprunts garantis connexes. Pour les transactions sur les obligations hypothécaires du Canada, les encaissements de capital sont déposés dans un compte en fiducie aux fins de règlement du passif au moment de l'échéance. Les actifs transférés et les flux de trésorerie connexes ne peuvent être transférés ni utilisés à d'autres fins. Pour les transactions portant sur les marges de crédit hypothécaire, les investisseurs ont droit à des paiements d'intérêts périodiques, et le reste des encaissements de capital sont attribués à la Société (le « vendeur ») au cours de la période de rechargement de la transaction et sont cumulés aux fins de règlement pendant une période d'accumulation, ou remboursés à l'investisseur mensuellement pendant une période de réduction, selon les modalités du billet.

Actifs titrisés et passifs au titre d'emprunts garantis

Au 31 décembre 2021

Programme de titrisation	Actifs titrisés			Passifs au titre d'emprunts garantis ²
	Créances hypothécaires titrisées	Trésorerie affectée et titres à court terme	Total	
Titrisation de marges de crédit hypothécaire ¹	2 618 \$	1 \$	2 619 \$	2 500 \$
Titrisation en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada	2 075	–	2 075	2 098
Total	4 693 \$	1 \$	4 694 \$	4 598 \$

Au 31 décembre 2020

Programme de titrisation	Actifs titrisés			Passifs au titre d'emprunts garantis ²
	Créances hypothécaires titrisées	Trésorerie affectée et titres à court terme	Total	
Titrisation de marges de crédit hypothécaire ¹	2 356 \$	– \$	2 356 \$	2 250 \$
Titrisation en vertu du Programme des obligations hypothécaires du Canada	2 273	–	2 273	2 332
Total	4 629 \$	– \$	4 629 \$	4 582 \$

¹ La Banque Manuvie, une filiale, titrise une partie de ses créanciers liés aux marges de crédit hypothécaire par l'entremise de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II. La Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II finance l'achat des coparticipations auprès de la Banque Manuvie en émettant des billets à terme garantis par le fonds sous-jacent de marges de crédit hypothécaire non garanties à des investisseurs institutionnels. La trésorerie affectée se rapportant à la titrisation au moyen de marges de crédit hypothécaire est une provision établie en fonction des transactions. Des sorties seront effectuées sur la provision seulement si les flux de trésorerie des marges de crédit hypothécaire sous-jacents sont insuffisants pour satisfaire aux passifs au titre d'emprunts garantis.

² Les billets à payer de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II sont assortis de taux variables et sont garantis par les actifs de la Fiducie hypothécaire canadienne Platinum II. Aux termes de ces contrats, aucun remboursement de capital n'est prévu dans un délai de moins de un an, un capital de 383 \$ doit être remboursé dans un délai de un an à trois ans, un capital de 1 815 \$, dans un délai de trois ans à cinq ans et un capital de 302 \$, après cinq ans. Les contrats n'ont pas de date d'échéance précise. En vertu des modalités des billets, des garanties supplémentaires doivent être affectées aux séries comme protection de crédit additionnelle et les contrats d'achat de série régissent le montant de surdimensionnement pour chacun des billets à terme en cours. La Banque Manuvie titrise également des créances hypothécaires amortissables garanties aux

termes du programme de titres adossés à des créances hypothécaires (« TACH ») assurées en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation*, soutenu par la SCHL. Pour se doter d'une source de financement à taux fixe, la Banque Manuvie participe aux programmes d'Obligations hypothécaires du Canada en vendant des TACH assurés en vertu de la *Loi nationale sur l'habitation* à la Fiducie du Canada pour l'habitation.

Au 31 décembre 2021, la juste valeur des actifs titrisés et des passifs connexes s'établissait respectivement à 4 725 \$ et 4 601 \$ (4 679 \$ et 4 661 \$ en 2020).

g) Évaluation de la juste valeur

Le tableau qui suit présente les justes valeurs, classées selon la hiérarchie des justes valeurs, des placements et de l'actif net des fonds distincts évalués à la juste valeur.

Au 31 décembre 2021	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Trésorerie et titres à court terme				
Juste valeur par le biais du résultat net	2 214 \$	– \$	2 214 \$	– \$
Disponibles à la vente	14 339	–	14 339	–
Divers	6 041	6 041	–	–
Titres de créance				
Juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	18 706	–	18 706	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	12 607	–	12 607	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	21 888	–	21 888	–
Sociétés	133 763	–	133 723	40
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	8	–	8	–
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	1 103	–	1 103	–
Autres titres adossés à des créances	1 647	–	1 619	28
Disponibles à la vente				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	3 964	–	3 964	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	18 792	–	18 792	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	2 871	–	2 871	–
Sociétés	7 332	–	7 331	1
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	1	–	1	–
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	79	–	79	–
Autres titres adossés à des créances	58	–	58	–
Actions cotées				
Juste valeur par le biais du résultat net	25 716	25 716	–	–
Disponibles à la vente	2 351	2 349	2	–
Immeubles – immeubles de placement¹	11 421	–	–	11 421
Autres placements²	24 300	257	–	24 043
Actif net des fonds distincts³	399 788	361 447	34 060	4 281
Total	708 989 \$	395 810 \$	273 365 \$	39 814 \$

Au 31 décembre 2020	Total de la juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Trésorerie et titres à court terme				
Juste valeur par le biais du résultat net	2 079 \$	– \$	2 079 \$	– \$
Disponibles à la vente	18 314	–	18 314	–
Divers	5 774	5 774	–	–
Titres de créance				
Juste valeur par le biais du résultat net				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	20 667	–	20 667	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	11 449	–	11 449	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	19 732	–	19 732	–
Sociétés	128 297	–	127 787	510
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	9	–	9	–
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	1 172	–	1 172	–
Autres titres adossés à des créances	1 735	–	1 690	45
Disponibles à la vente				
Gouvernement et organismes gouvernementaux canadiens	4 548	–	4 548	–
Gouvernement et organismes gouvernementaux américains	19 787	–	19 787	–
Autres gouvernements et organismes gouvernementaux	4 613	–	4 613	–
Sociétés	6 566	–	6 563	3
Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	1	–	1	–
Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	93	–	93	–
Autres titres adossés à des créances	55	–	55	–
Actions cotées				
Juste valeur par le biais du résultat net	22 071	22 071	–	–
Disponibles à la vente	1 651	1 651	–	–
Immeubles – immeubles de placement¹	10 982	–	–	10 982
Autres placements²	19 149	100	–	19 049
Actif net des fonds distincts³	367 436	327 437	35 797	4 202
Total	666 180 \$	357 033 \$	274 356 \$	34 791 \$

¹ Dans le cas des immeubles de placement, les données importantes non observables sont les taux de capitalisation (qui se sont situés entre 2,25 % et 9,00 % au cours de l'exercice et entre 2,75 % et 8,50 % en 2020) et les taux de capitalisation finaux (qui se sont situés entre 3,25 % et 9,25 % au cours de l'exercice et entre 3,25 % et 9,25 % en 2020). Les autres facteurs demeurant constants, la baisse du taux de capitalisation ou du taux de capitalisation final aura tendance à faire augmenter la juste valeur des immeubles de placement. Les variations de la juste valeur fondées sur les variations des données non observables ne peuvent habituellement pas être extrapolées, car la relation entre les variations données à titre indicatif de chaque donnée n'est généralement pas linéaire.

² Les autres placements évalués à la juste valeur sont détenus principalement dans les secteurs de l'infrastructure et des terrains forestiers exploitables. Les données importantes utilisées dans l'évaluation des placements de la Société détenus dans le secteur de l'infrastructure sont principalement les flux de trésorerie distribuables futurs, les valeurs finales et les taux d'actualisation. Les autres facteurs demeurant constants, la hausse des flux de trésorerie distribuables futurs ou des valeurs finales aurait tendance à faire augmenter la juste valeur d'un placement détenu dans le secteur de l'infrastructure, tandis que la hausse du taux d'actualisation aurait l'effet contraire. Les taux d'actualisation se sont situés entre 7,25 % et 20,0 % au cours de l'exercice (entre 7,00 % et 15,6 % en 2020). L'information à présenter sur les flux de trésorerie distribuables et la valeur finale n'est pas pertinente étant donné la disparité des estimations par projet. Les données importantes utilisées dans l'évaluation des placements de la Société dans le secteur des terrains forestiers exploitables sont le prix du bois d'œuvre et les taux d'actualisation. Les autres facteurs demeurant constants, la hausse du prix du bois d'œuvre aurait tendance à faire augmenter la juste valeur des terrains forestiers exploitables, alors que la hausse des taux d'actualisation aurait l'effet contraire. Les taux d'actualisation se sont situés entre 4,5 % et 7,0 % au cours de l'exercice (entre 5,0 % et 7,0 % en 2020). La fourchette de prix pour le bois d'œuvre n'est pas pertinente étant donné que le prix du marché dépend de facteurs comme l'emplacement du terrain, et la proximité des marchés et des cours d'exportation.

³ L'actif net des fonds distincts est évalué à la juste valeur. L'actif des fonds distincts de niveau 3 de la Société est essentiellement investi dans des immeubles de placement et des terrains forestiers exploitables comme il est décrit ci-dessus.

Le tableau qui suit présente la juste valeur des placements non évalués à la juste valeur selon la hiérarchie des justes valeurs.

Au 31 décembre 2021	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Créances hypothécaires ¹	52 014 \$	54 089 \$	- \$	- \$	54 089 \$
Placements privés ²	42 842	47 276	-	42 110	5 166
Avances sur contrats ³	6 397	6 397	-	6 397	-
Prêts aux clients de la Banque ⁴	2 506	2 503	-	2 503	-
Immeubles – immeubles à usage propre ⁵	1 812	3 024	-	-	3 024
Obligations d'État détenues jusqu'à leur échéance	1 320	1 320	-	1 320	-
Autres placements ⁶	11 006	11 665	120	-	11 545
Total des placements présenté à la juste valeur	117 897 \$	126 274 \$	120 \$	52 330 \$	73 824 \$

Au 31 décembre 2020	Valeur comptable	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Créances hypothécaires ¹	50 207 \$	54 230 \$	- \$	- \$	54 230 \$
Placements privés ²	40 756	47 890	-	41 398	6 492
Avances sur contrats ³	6 398	6 398	-	6 398	-
Prêts aux clients de la Banque ⁴	1 976	1 982	-	1 982	-
Immeubles – immeubles à usage propre ⁵	1 850	3 017	-	-	3 017
Autres placements ⁶	11 046	11 903	128	-	11 775
Total des placements présenté à la juste valeur	112 233 \$	125 420 \$	128 \$	49 778 \$	75 514 \$

¹ La juste valeur des créances hypothécaires commerciales est établie à l'aide d'une méthode d'évaluation interne fondée sur des données observables et non observables. Les données non observables comprennent des hypothèses liées au crédit et des ajustements au titre de la liquidité. La juste valeur des créances hypothécaires résidentielles à taux fixe est établie à l'aide de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les taux d'intérêt courants et les taux de remboursements anticipés, le cas échéant. Pour les créances hypothécaires résidentielles à taux variable, la juste valeur est réputée correspondre à leur valeur comptable.

² La juste valeur des placements privés est établie à l'aide d'une méthode d'évaluation interne fondée sur des données observables et non observables. Les données non observables comprennent des hypothèses liées au crédit et des ajustements au titre de la liquidité. Les placements privés sont classés dans le niveau 2, à moins que l'ajustement au titre de la liquidité n'ait une incidence importante sur le prix, auquel cas le titre pourrait être classé dans le niveau 3.

³ La juste valeur des avances sur contrats correspond au solde du capital impayé.

⁴ La juste valeur des prêts à taux fixe aux clients de la Banque est établie au moyen de la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les taux d'intérêt courants. Pour les prêts à taux variable, la juste valeur est réputée correspondre à leur valeur comptable.

⁵ La juste valeur des immeubles à usage propre et la hiérarchie des justes valeurs sont établies selon les méthodes décrites à la note 1 pour les actifs immobiliers – immeubles de placement.

⁶ Comprennent surtout des baux adossés, des propriétés pétrolières et gazières (cédées en 2021), et d'autres placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. La juste valeur des baux adossés est présentée à leur valeur comptable puisque la juste valeur n'est habituellement pas calculée pour ces placements. La juste valeur des propriétés pétrolières et gazières est déterminée à l'aide d'évaluations externes qui sont fondées sur la méthode des flux de trésorerie actualisés. Les données utilisées pour l'évaluation comprennent surtout les courbes des prix prévus, la production prévue ainsi que les dépenses d'investissement et les coûts d'exploitation. La juste valeur des autres placements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence est déterminée à l'aide de diverses techniques d'évaluation, dont la méthode des flux de trésorerie actualisés et l'approche par le marché. Les données varient en fonction du placement évalué.

La pandémie de COVID-19 et la conjoncture économique qui en découle ont engendré une incertitude de mesure dans la détermination de la juste valeur des placements immobiliers et autres placements. Pour en savoir plus sur les techniques utilisées pour déterminer la valeur comptable des placements, se reporter à la note 1 c).

Immeubles – Les données utilisées pour l'évaluation des immeubles de placement comprennent les baux existants et pris en charge, les données du marché provenant des transactions récentes comparables, les perspectives économiques futures et les hypothèses liées au risque de marché, les taux de capitalisation et les taux de rendement internes. L'incertitude de mesure découle en partie de la disponibilité moindre des informations, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur comptable future de ces actifs.

Terrains forestiers exploitables et terres agricoles – Les données utilisées pour l'évaluation des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles comprennent la production propre aux actifs, les prix des produits de base pertinents et les taux d'actualisation. L'incertitude persistante à l'égard des données utilisées pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur comptable future de ces actifs.

Sociétés fermées – Les placements de la Société dans des sociétés fermées comprennent les actifs évalués principalement en fonction de la valeur de l'actif net selon les états financiers fournie par des commandités ou des promoteurs tiers et des techniques considérées comme raisonnables du point de vue des intervenants du marché. L'incertitude de mesure importante à l'égard de la volatilité des marchés sous-jacents pourrait avoir une incidence sur la valeur comptable future de ces actifs.

Infrastructure – L'évaluation des placements détenus dans le secteur de l'infrastructure repose en grande partie sur des techniques d'actualisation des flux de trésorerie qui tiennent compte des estimations des flux de trésorerie futurs, des valeurs finales et des taux d'actualisation. Ces actifs sont de nature défensive et sont soutenus par des sources de produits contractuels existantes. L'incertitude persistante à l'égard des données critiques utilisées pour l'évaluation pourrait avoir une incidence défavorable sur la valeur comptable future de ces actifs.

Pétrole et gaz – Les placements dans le secteur du pétrole et du gaz comprennent des participations dans des sociétés fermées. Ces placements sont évalués en grande partie d'après les états financiers et les données fournis par des commandités et des promoteurs tiers

des fonds connexes. L'incertitude de mesure à l'égard des prix futurs des produits de base pertinents pourrait avoir une incidence sur la valeur comptable future de ces actifs.

Transferts de placements entre le niveau 1 et le niveau 2

La Société comptabilise les transferts d'actifs et de passifs entre le niveau 1 et le niveau 2 à leur juste valeur à la fin de chaque période de présentation de l'information financière. Les actifs sont transférés hors du niveau 1 lorsque la fréquence et le volume des opérations dans un marché actif ne sont plus assez importants. À l'inverse, les actifs sont transférés du niveau 2 au niveau 1 lorsque le volume et la fréquence des opérations traduisent un marché actif. La Société a transféré des actifs de 5 \$ entre le niveau 1 et le niveau 2 au cours des exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

En ce qui a trait à l'actif net des fonds distincts, la Société a effectué des transferts de 5 \$ du niveau 1 au niveau 2 pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (néant en 2020). La Société a effectué des transferts de 249 \$ du niveau 2 au niveau 1 pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (15 \$ en 2020).

Placements et actif net des fonds distincts évalués à la juste valeur à l'aide de données importantes non observables (niveau 3)

La Société classe la juste valeur des placements et de l'actif net des fonds distincts dans le niveau 3 s'il n'existe pas de marché observable pour ces actifs ou si, en l'absence de marchés actifs, la plupart des données utilisées pour établir la juste valeur sont fondées sur les propres hypothèses de la Société à l'égard des hypothèses des participants sur le marché. Pour établir les justes valeurs de niveau 3, la Société favorise l'utilisation de données fondées sur le marché plutôt que sur ses propres hypothèses. Les profits et les pertes des tableaux qui suivent comprennent les variations de la juste valeur découlant de facteurs observables et non observables.

Les tableaux qui suivent présentent l'évolution de la juste valeur, pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020, des placements, des dérivés et de l'actif net des fonds distincts pour lesquels des données non observables importantes (niveau 3) ont été utilisées.

Exercice clos le 31 décembre 2021	Solde au 1 ^{er} janvier 2021	Total des profits (pertes) dans le résultat net ¹	Total des profits (pertes) inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global ²	Achats	Ventes	Règlements	Transfert entrant ³	Transfert sortant ³	Fluctuation des devises	Solde au 31 décembre 2021	Variation des profits (pertes) latents liés aux actifs toujours détenus
Titres de créance											
Juste valeur par le biais du résultat net											
Sociétés	510 \$	11 \$	- \$	11 \$	(93) \$	- \$	11 \$	(409) \$	(1) \$	40 \$	(8) \$
Autres actifs titrisés	45	3	-	-	(9)	(39)	28	-	-	28	(4)
Disponibles à la vente											
Sociétés	3	1	-	-	(3)	-	-	-	-	1	-
Actions cotées											
Juste valeur par le biais du résultat net	-	-	-	62	(62)	-	-	-	-	-	-
Immeubles de placement											
Autres placements	10 982	702	-	186	(376)	-	-	-	(73)	11 421	626
Total des placements	30 589	3 448	2	5 058	(1 131)	(1 453)	5	-	(218)	24 043	2 569
Dérivés	3 443	(897)	-	14	-	(182)	-	(309)	32	2 101	(547)
Actif net des fonds distincts											
	4 202	350	-	68	(303)	(28)	-	-	(8)	4 281	116
Total	38 234 \$	2 901 \$	2 \$	5 399 \$	(1 977) \$	(1 702) \$	44 \$	(718) \$	(268) \$	41 915 \$	2 752 \$

Exercice clos le 31 décembre 2020	Solde au 1 ^{er} janvier 2020	Total des profits (pertes) inclus dans le résultat net ¹	Total des profits (pertes) inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global ²	Achats	Ventes	Règlements	Transfert entrant ³	Transfert sortant ³	Fluctuation des devises	Solde au 31 décembre 2020	Variation des profits (pertes) latents liés aux actifs toujours détenus	
Titres de créance												
Juste valeur par le biais du résultat net												
Sociétés	633 \$	4 \$	– \$	54 \$	(272) \$		(1) \$	151 \$	(50) \$	(9) \$	510 \$	105 \$
Autres actifs titrisés	–	(8)	–	–	–		(1)	55	–	(1)	45	–
Disponibles à la vente												
Sociétés	15	(6)	2	–	–	–	5	(13)	–	–	3	–
Immeubles de placement	11 002	(255)	–	572	(318)	–	47	–	(66)	–	10 982	(300)
Autres placements	18 103	(401)	(49)	3 162	(1 076)	(638)	92	(3)	(141)	–	19 049	(902)
Total des placements	29 753	(666)	(47)	3 788	(1 666)	(640)	350	(66)	(217)	–	30 589	(1 097)
Dérivés	1 456	2 953	(18)	12	–	(1 165)	–	342	(137)	–	3 443	2 033
Actif net des fonds distincts												
	4 512	(6)	–	(84)	(149)	(26)	2	(3)	(44)	–	4 202	45
Total	35 721 \$	2 281 \$	(65) \$	3 716 \$	(1 815) \$	(1 831) \$	352 \$	273 \$	(398) \$	–	38 234 \$	981 \$

¹ Ces montants sont compris dans les revenus de placement, montant net aux comptes de résultat consolidés, à l'exception du montant lié à l'actif net des fonds distincts, lequel est comptabilisé dans les variations de l'actif net des fonds distincts (voir les notes 1 h) et 22).

² Ces montants sont inclus dans le cumul des autres éléments du résultat global aux états de la situation financière consolidés.

³ À l'égard des actifs qui sont transférés dans le niveau 3 ou hors de ce niveau, sauf les dérivés, la Société utilise la juste valeur des actifs au début de l'exercice et à l'égard des dérivés qui sont transférés dans le niveau 3 ou hors de ce niveau, la Société utilise la juste valeur des éléments respectivement à la fin et au début de l'exercice.

Les transferts dans le niveau 3 découlent principalement de titres ayant subi une dépréciation au cours de l'exercice, ou de titres à l'égard desquels un manque de données observables sur le marché (par rapport à la période précédente) s'est traduit par un reclassement dans le niveau 3. Les transferts hors du niveau 3 découlent principalement des nouvelles données observables sur le marché pour la totalité de la durée du titre d'emprunt.

Note 4 Instruments dérivés et instruments de couverture

Les dérivés sont des contrats financiers dont la valeur est tirée des taux d'intérêt, des taux de change, d'autres instruments financiers, du prix des marchandises ou d'indices sous-jacents. La Société utilise des dérivés, y compris des swaps, des contrats à terme de gré à gré et des contrats à terme normalisés, et des options pour gérer les expositions actuelles et futures à des variations de taux d'intérêt, des taux de change, des prix des marchandises et du cours des actions, et pour calquer les placements admissibles.

Les swaps sont des contrats hors cote en vertu desquels la Société et un tiers s'échangent une série de flux de trésorerie en fonction de taux appliqués à un notionnel. Pour les swaps de taux d'intérêt, les parties s'échangent généralement des paiements d'intérêts à taux fixe ou variable, calculés d'après un notionnel, libellés en une seule monnaie. Les swaps de devises supposent l'échange d'un montant de capital entre les parties, ainsi que l'échange de paiements d'intérêts libellés en une monnaie contre des paiements d'intérêts libellés en une autre monnaie. Les swaps sur le rendement total sont des contrats qui supposent l'échange de paiements fondés sur les variations des valeurs d'un actif de référence, y compris tout rendement comme l'intérêt gagné sur ces actifs, contre des montants fondés sur les taux de référence précisés dans le contrat.

Les contrats à terme de gré à gré et les contrats à terme normalisés sont des obligations contractuelles d'acheter ou de vendre un instrument financier, des devises ou toute autre marchandise sous-jacente à une date ultérieure prédéterminée et à un prix donné. Les contrats à terme de gré à gré sont des contrats hors cote négociés entre des contreparties, tandis que les contrats à terme normalisés sont des contrats comportant des montants et des dates de règlement standards, négociés sur un marché organisé.

Les options sont des contrats en vertu desquels le détenteur a le droit, mais non l'obligation, d'acheter (option d'achat) ou de vendre (option de vente) un titre, un taux de change, un taux d'intérêt ou tout autre instrument financier à un prix ou un taux prédéterminé dans un délai donné.

Voir la stratégie de couverture dynamique de garanties de contrats de rente variable de la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion de 2021 de la Société pour une explication de la stratégie de couverture dynamique des garanties liées aux rentes variables de la Société.

a) Juste valeur des dérivés

Les modèles de tarification utilisés pour évaluer les dérivés hors cote sont fondés sur des méthodes d'évaluation standards du marché, et les données de ces modèles sont conformes à celles qu'un intervenant sur le marché utiliserait dans le cadre de l'évaluation de ces instruments. L'évaluation des dérivés peut être touchée par des variations des taux d'intérêt, des taux de change, des indices financiers, des différentiels de taux, du risque de défaillance (y compris la défaillance des contreparties au contrat) et de la volatilité du marché. Les données importantes utilisées dans les modèles d'évaluation pour la plupart des dérivés hors cote sont des données observables ou qui peuvent être étayées par des données observables sur le marché, et sont classées dans le niveau 2. Les données qui sont observables comprennent habituellement les taux d'intérêt, les taux de change et les courbes de taux d'intérêt. Toutefois, certains dérivés hors cote peuvent s'appuyer sur des données importantes pour la juste valeur, mais non observables sur le marché, ou qui ne peuvent être tirées principalement de données observables sur le marché ou étayées par de telles données, et ces dérivés sont classés dans le niveau 3. Les données qui ne sont habituellement pas observables comprennent les cours établis par des courtiers, la volatilité et les données extérieures à la tranche observable de la courbe des taux d'intérêt ou d'autres mesures pertinentes du marché. Ces données non observables peuvent faire grandement appel au jugement ou nécessiter des estimations importantes de la part de la direction. Bien qu'elles ne soient pas observables, ces données sont fondées sur des hypothèses jugées appropriées compte tenu des circonstances et conformes à celles que des intervenants sur le marché utiliseraient pour évaluer de tels instruments. L'utilisation, par la Société, de données non observables est limitée, et l'incidence sur la juste valeur des dérivés ne constitue pas un montant important, comme le démontre le montant peu élevé des dérivés de niveau 3. Le risque de crédit de la contrepartie et celui de la Société sont pris en compte dans l'établissement de la juste valeur de tous les dérivés hors cote, compte tenu de l'incidence des conventions de compensation et des ententes de garantie.

Le tableau qui suit présente le montant notionnel brut et la juste valeur des instruments dérivés en fonction de l'exposition au risque sous-jacent.

Aux 31 décembre		2021			2020		
Type de couverture	Type d'instrument	Montant notionnel	Juste valeur		Montant notionnel	Juste valeur	
			Actif	Passif		Actif	Passif
Relations de comptabilité de couverture admissibles							
Couvertures de la juste valeur	Swaps de taux d'intérêt	- \$	- \$	- \$	82 \$	1 \$	- \$
	Swaps de devises	57	1	1	57	-	4
Couvertures de flux de trésorerie	Swaps de devises	1 251	5	379	1 756	24	468
	Contrats sur actions	145	10	-	127	6	-
Couvertures d'investissements nets	Contrats à terme de gré à gré	671	9	-	628	1	10
Total des dérivés dans des relations de comptabilité de couverture admissibles		2 124	25	380	2 650	32	482
Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles							
	Swaps de taux d'intérêt	300 556	11 832	7 347	287 182	21 332	12 190
	Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	11 944	-	-	16 750	-	-
	Options sur taux d'intérêt	10 708	514	-	11 622	663	-
	Swaps de devises	36 405	790	1 722	31 491	838	1 659
	Contrats à terme normalisés sur devises	3 086	-	-	3 467	-	-
	Contrats à terme de gré à gré	45 295	2 674	562	38 853	3 833	565
	Contrats sur actions	18 577	1 667	27	15 738	1 092	66
	Swaps sur défaillance de crédit	44	1	-	241	3	-
	Contrats à terme normalisés sur actions	11 359	-	-	10 984	-	-
Total des dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles		437 974	17 478	9 658	416 328	27 761	14 480
Total des dérivés		440 098 \$	17 503 \$	10 038 \$	418 978 \$	27 793 \$	14 962 \$

Le total du montant notionnel susmentionné comprend 258 milliards de dollars (274 milliards de dollars en 2020) en lien avec les taux d'intérêt assujettis à la réforme des taux d'intérêt de référence, dont une grande majorité sont le LIBOR en dollars américains, le CDOR et le LIBOR en yens. Les expositions indexées sur le LIBOR en dollars américains correspondent à des dérivés venant à échéance au-delà du 30 juin 2023, tandis que les expositions au CDOR et au LIBOR en yens correspondent à des dérivés venant à échéance au-delà du 31 décembre 2021. Les programmes de comptabilité de couverture de la Société sont principalement exposés au risque lié au LIBOR en dollars américains et au CDOR. En comparaison de l'exposition globale au risque, l'incidence de la réforme des taux d'intérêt de référence sur les couvertures comptables existantes n'est pas importante. La Société prévoit toujours, dans ses hypothèses relatives aux flux de trésorerie, des transactions hautement probables et des couvertures hautement efficaces, et la désignation de relation de couverture ne sera pas automatiquement annulée en raison de l'incidence de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Le tableau qui suit présente les justes valeurs des dérivés par durée résiduelle jusqu'à l'échéance. Les justes valeurs présentées ci-dessous ne comprennent pas l'incidence des conventions-cadres de compensation (voir la note 8).

Au 31 décembre 2021	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance				Total
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Actifs dérivés	2 500 \$	1 803 \$	1 000 \$	12 200 \$	17 503 \$
Passifs dérivés	294	387	379	8 978	10 038

Au 31 décembre 2020	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance				Total
	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	
Actifs dérivés	1 656 \$	3 524 \$	1 228 \$	21 385 \$	27 793 \$
Passifs dérivés	386	250	555	13 771	14 962

Le tableau qui suit présente les montants notionnels bruts selon la durée résiduelle jusqu'à l'échéance, le total de la juste valeur (y compris les intérêts courus), le montant de l'équivalent-crédit et l'exigence de fonds propres en fonction du risque par type de contrat.

Au 31 décembre 2021	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance (montant notionnel)				Juste valeur			Montant de l'équivalent-crédit ¹	Exigence de fonds propres ²
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Nette		
Contrats de taux d'intérêt									
Swaps hors cote	4 554 \$	21 884 \$	90 592 \$	117 030 \$	12 112 \$	(7 717) \$	4 395 \$	1 582 \$	29 \$
Swaps réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	21 722	27 665	134 139	183 526	441	(453)	(12)	-	-
Contrats à terme de gré à gré	14 636	15 791	741	31 168	2 625	(483)	2 142	299	5
Contrats à terme normalisés	11 944	-	-	11 944	-	-	-	-	-
Options achetées	1 406	2 789	6 513	10 708	515	-	515	113	9
Total partiel	54 262	68 129	231 985	354 376	15 693	(8 653)	7 040	1 994	43
Contrats de change									
Swaps	1 941	8 869	26 903	37 713	801	(2 181)	(1 380)	1 302	25
Contrats à terme de gré à gré	14 798	-	-	14 798	58	(79)	(21)	85	-
Contrats à terme normalisés	3 086	-	-	3 086	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit	11	33	-	44	1	-	1	-	-
Contrats sur actions									
Swaps	669	323	-	992	57	(10)	47	29	-
Contrats à terme normalisés	11 359	-	-	11 359	-	-	-	-	-
Options achetées	10 974	6 716	40	17 730	1 616	(17)	1 599	766	8
Total partiel y compris les intérêts courus	97 100	84 070	258 928	440 098	18 226	(10 940)	7 286	4 176	76
Moins : intérêts courus	-	-	-	-	723	(902)	(179)	-	-
Total	97 100 \$	84 070 \$	258 928 \$	440 098 \$	17 503 \$	(10 038) \$	7 465 \$	4 176 \$	76 \$

Au 31 décembre 2020	Durée résiduelle jusqu'à l'échéance (montant notionnel)				Juste valeur			Montant de l'équivalent-crédit ¹	Exigence de fonds propres ²
	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans	Total	Positive	Négative	Nette		
Contrats de taux d'intérêt									
Swaps hors cote	7 567 \$	20 852 \$	110 166 \$	138 585 \$	21 803 \$	(12 816) \$	8 987 \$	2 607 \$	73 \$
Swaps réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation	2 314	18 784	127 581	148 679	432	(424)	8	-	-
Contrats à terme de gré à gré	11 092	18 355	1 259	30 706	3 739	(462)	3 277	629	12
Contrats à terme normalisés	16 750	-	-	16 750	-	-	-	-	-
Options achetées	1 572	3 922	6 128	11 622	664	-	664	138	4
Total partiel	39 295	61 913	245 134	346 342	26 638	(13 702)	12 936	3 374	89
Contrats de change									
Swaps	1 670	8 490	23 144	33 304	855	(2 195)	(1 340)	1 112	23
Contrats à terme de gré à gré	8 741	34	-	8 775	95	(113)	(18)	56	-
Contrats à terme normalisés	3 467	-	-	3 467	-	-	-	-	-
Dérivés de crédit	192	49	-	241	3	-	3	-	-
Contrats sur actions									
Swaps	1 227	289	-	1 516	43	(51)	(8)	27	-
Contrats à terme normalisés	10 984	-	-	10 984	-	-	-	-	-
Options achetées	8 168	6 181	-	14 349	1 051	(15)	1 036	500	5
Total partiel y compris les intérêts courus	73 744	76 956	268 278	418 978	28 685	(16 076)	12 609	5 069	117
Moins : intérêts courus	-	-	-	-	892	(1 114)	(222)	-	-
Total	73 744 \$	76 956 \$	268 278 \$	418 978 \$	27 793 \$	(14 962) \$	12 831 \$	5 069 \$	117 \$

¹ Le montant de l'équivalent-crédit est la somme de la valeur de remplacement et du risque de crédit éventuel, déduction faite de toute garantie détenue. La valeur de remplacement correspond au coût actuel de remplacement de tous les contrats dont la juste valeur est positive. Les sommes prennent en compte les contrats officiels qui permettent la compensation des positions. Le risque de crédit éventuel est calculé à l'aide d'une formule prescrite par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »).

² L'exigence de fonds propres correspond au montant de l'équivalent-crédit, pondéré selon la solvabilité de la contrepartie, conformément aux directives du BSIF.

Le total du montant notionnel de 440 milliards de dollars (419 milliards de dollars en 2020) comprend un montant de 121 milliards de dollars (131 milliards de dollars en 2020) lié aux dérivés utilisés dans le cadre de la couverture dynamique des garanties de rente variable et des programmes de couverture à grande échelle du risque de la Société. En raison des pratiques de couverture des rentes variables de la Société, de nombreuses opérations entraînent des positions compensatoires, ce qui donne lieu à une exposition nette à la juste valeur pour la Société bien inférieure à celle que le montant notionnel brut laisse entendre.

Juste valeur et hiérarchie des justes valeurs des instruments dérivés

Au 31 décembre 2021	Juste valeur	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Actifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	14 971 \$	- \$ 12 510 \$	2 461 \$	
Contrats de change	854	-	854	-
Contrats sur actions	1 677	-	1 616	61
Swaps sur défaillance de crédit	1	-	1	-
Total des actifs dérivés	17 503 \$	- \$ 14 981 \$	2 522 \$	
Passifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	7 829 \$	- \$ 7 419 \$	410 \$	
Contrats de change	2 182	-	2 181	1
Contrats sur actions	27	-	17	10
Total des passifs dérivés	10 038 \$	- \$ 9 617 \$	421 \$	
Au 31 décembre 2020				
Actifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	25 735 \$	- \$ 21 902 \$	3 833 \$	
Contrats de change	957	-	957	-
Contrats sur actions	1 098	-	1 051	47
Swaps sur défaillance de crédit	3	-	3	-
Total des actifs dérivés	27 793 \$	- \$ 23 913 \$	3 880 \$	
Passifs dérivés				
Contrats de taux d'intérêt	12 652 \$	- \$ 12 271 \$	381 \$	
Contrats de change	2 244	-	2 239	5
Contrats sur actions	66	-	15	51
Total des passifs dérivés	14 962 \$	- \$ 14 525 \$	437 \$	

L'information sur l'évolution des contrats dérivés nets de niveau 3 pour lesquels des données non observables importantes ont été utilisées est présentée à la note 3 g).

b) Relations de couverture

La Société utilise des dérivés à des fins de couverture économique. Dans certaines circonstances, ces couvertures respectent aussi les exigences en matière de comptabilité de couverture. Les stratégies de gestion du risque admissibles à la comptabilité de couverture sont désignées à titre de couvertures de la juste valeur, de couvertures de flux de trésorerie ou de couvertures d'investissements nets. Ces différents types de couvertures sont décrits ci-après.

Couvertures de la juste valeur

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux variations de la juste valeur des instruments financiers à taux fixe attribuables aux variations des taux d'intérêt. La Société utilise également des swaps de devises pour gérer son exposition aux variations des taux de change et des taux d'intérêt, ou les deux.

La Société comptabilise les profits et les pertes sur dérivés et les éléments couverts connexes dans les couvertures de la juste valeur dans les revenus de placement. Ces profits (pertes) sur les placements sont présentés dans le tableau ci-dessous.

Exercice clos le 31 décembre 2021	Éléments couverts dans des relations de couverture de la juste valeur admissibles	Profits (pertes) comptabilisés sur dérivés	Profits (pertes) comptabilisés pour les éléments couverts	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Swaps de taux d'intérêt	Passifs à taux fixe	- \$	- \$	- \$
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	4	(2)	2
Total		4 \$	(2) \$	2 \$

Exercice clos le 31 décembre 2020	Éléments couverts dans des relations de couverture de la juste valeur admissibles	Profits (pertes) comptabilisés sur dérivés	Profits (pertes) comptabilisés pour les éléments couverts	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Swaps de taux d'intérêt	Passifs à taux fixe	4 \$	(2) \$	2 \$
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	(2)	3	1
Total		2 \$	1 \$	3 \$

Couvertures de flux de trésorerie

La Société a recours à des swaps de taux d'intérêt pour gérer son exposition aux variations des flux de trésorerie d'instruments financiers à taux variable et de transactions prévues. La Société utilise aussi des swaps de devises et des contrats de change à terme pour couvrir la variabilité des instruments financiers et des charges libellés en devises. Des swaps sur le rendement total sont utilisés pour couvrir la variabilité des flux de trésorerie associée à certaines attributions de rémunération fondée sur des actions. Des swaps sur l'inflation sont utilisés pour réduire le risque d'inflation découlant des passifs indexés à l'inflation.

L'incidence des dérivés dans des relations de couverture de flux de trésorerie sur les comptes de résultat consolidés et sur les états du résultat global consolidés est présentée dans le tableau ci-après.

Exercice clos le 31 décembre 2021	Éléments couverts dans des relations de couverture de flux de trésorerie admissibles	Profits (pertes) sur dérivés différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global dans les revenus de placement	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	(1) \$	(1) \$	- \$
	Passifs à taux variable	89	3	-
	Passifs à taux fixe	(19)	(21)	-
Contrats sur actions	Rémunération fondée sur des actions	5	5	-
Total		74 \$	(14) \$	- \$

Exercice clos le 31 décembre 2020	Éléments couverts dans des relations de couverture de flux de trésorerie admissibles	Profits (pertes) sur dérivés différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global dans les revenus de placement	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Swaps de devises	Actifs à taux fixe	1 \$	- \$	- \$
	Passifs à taux variable	(64)	14	-
	Passifs à taux fixe	(14)	(2)	-
Contrats sur actions	Rémunération fondée sur des actions	(2)	16	-
Total		(79) \$	28 \$	- \$

La Société prévoit que des pertes nettes d'environ 42 \$ seront reclassées du cumul des autres éléments du résultat global au résultat net dans les 12 prochains mois. La période maximale pendant laquelle les flux de trésorerie variables sont couverts est de 15 ans.

Couvertures d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

La Société utilise principalement des contrats de change à terme, des swaps de devises et une dette libellée en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle pour gérer son exposition au risque de change lié aux investissements nets dans des établissements à l'étranger.

L'incidence des relations de couverture des investissements nets sur les comptes de résultat consolidés et sur les états du résultat global consolidés est présentée dans le tableau ci-après.

	Profits (pertes) différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global dans les revenus de placement	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Exercice clos le 31 décembre 2021			
Dettes libellées en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle	61 \$	- \$	- \$
Contrats à terme de gré à gré	59	-	-
Total	120 \$	- \$	- \$

	Profits (pertes) différés dans le cumul des autres éléments du résultat global	Profits (pertes) reclassés du cumul des autres éléments du résultat global dans les revenus de placement	Inefficacité comptabilisée dans les revenus de placement
Exercice clos le 31 décembre 2020			
Dettes libellées en monnaies autres que la monnaie fonctionnelle	161 \$	- \$	- \$
Contrats à terme de gré à gré	(53)	-	-
Total	108 \$	- \$	- \$

c) Dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles

Les dérivés utilisés dans les portefeuilles servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance ne sont habituellement pas désignés à titre de relations de comptabilité de couverture admissibles puisque les variations de la valeur des passifs des contrats d'assurance couverts économiquement par ces dérivés sont comptabilisées en résultat net. Puisque les variations de la juste valeur de ces dérivés et des risques couverts connexes sont comptabilisées dans les revenus de placement à mesure qu'elles se produisent, elles compensent généralement les variations du risque couvert dans la mesure où les couvertures sont efficaces sur le plan économique. Les swaps de taux d'intérêt et de devises sont utilisés dans les portefeuilles servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance afin de gérer les risques relatifs à la durée et aux taux de change.

Revenus de placement sur les dérivés non désignés comme relations de comptabilité de couverture admissibles

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Swaps de taux d'intérêt	(1 986) \$	2 423 \$
Contrats à terme normalisés sur taux d'intérêt	(687)	894
Options sur taux d'intérêt	(133)	291
Swaps de devises	(166)	(55)
Contrats à terme normalisés sur devises	66	(47)
Contrats à terme de gré à gré	(1 751)	3 785
Contrats à terme normalisés sur actions	(2 140)	(1 111)
Contrats sur actions	871	322
Swaps sur défaillance de crédit	(2)	(4)
Total	(5 928) \$	6 498 \$

d) Dérivés incorporés

Certains contrats d'assurance présentent des caractéristiques qui constituent des dérivés incorporés et sont évalués séparément à la juste valeur par le biais du résultat net, y compris les contrats de réassurance de garanties de prestations de rente minimales et les contrats comportant certaines caractéristiques en matière de crédit et de taux d'intérêt.

Certains contrats de réassurance liés aux garanties de prestations de rente minimales comportent des dérivés incorporés nécessitant une évaluation distincte à la juste valeur par le biais du résultat net, car la composante financière incluse dans les contrats de réassurance ne contient pas de risque d'assurance important. Au 31 décembre 2021, les cessions en réassurance liées aux garanties de prestations de rente minimales avaient une juste valeur de 734 \$ (1 007 \$ en 2020) et les réassurances liées aux garanties de prestations de rente minimales acceptées avaient une juste valeur de 86 \$ (112 \$ en 2020). Les sinistres remboursés au titre des contrats de cessions en réassurance contrebalançaient les frais de règlement, et les sinistres pris en charge en vertu des contrats de réassurance acceptée sont présentés à titre de prestations contractuelles.

Les dérivés incorporés sur crédit et taux d'intérêt de la Société donnent au titulaire de contrats les rendements promis sur un portefeuille d'actifs. Ces dérivés incorporés comportent des risques de crédit et de taux d'intérêt qui sont des risques financiers incorporés dans le contrat d'assurance sous-jacent. Au 31 décembre 2021, ces dérivés incorporés avaient une juste valeur de 11 \$ ((229) \$ en 2020).

Les autres instruments financiers classés à titre de dérivés incorporés, mais exemptés de l'évaluation à la juste valeur distincte comprennent les taux crédités minimums garantis des produits d'assurance vie et d'assurance vie universelle à capital variable, les garanties de non-déchéance, les options de garanties de conversion en rente, l'indexation (IPC) des prestations, et les garanties minimales des fonds distincts autres que les garanties de prestation de rente minimales cédées/acceptées en réassurance. Ces dérivés incorporés sont évalués et présentés dans les passifs des contrats d'assurance, et sont exemptés de l'évaluation à la juste valeur de manière distincte, car soit ils présentent un risque d'assurance, soit ils sont liés étroitement au contrat d'assurance hôte.

Note 5 Goodwill et immobilisations incorporelles

a) Variation de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles

Le tableau ci-après présente la variation de la valeur comptable du goodwill et des immobilisations incorporelles.

Au 31 décembre 2021	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ (cessions) nets ¹	Amortissement	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
Goodwill	5 714 \$	(5) \$	s. o. \$	(58) \$	5 651 \$
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée					
Marque de commerce	764	–	s. o.	(3)	761
Contrats de gestion de fonds et autres ²	796	(3)	s. o.	(5)	788
	1 560	(3)	s. o.	(8)	1 549
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée³					
Réseaux de distribution	806	131	44	(5)	888
Relations clients	738	(2)	48	(1)	687
Logiciels	1 059	198	148	(18)	1 091
Divers	52	2	6	1	49
	2 655	329	246	(23)	2 715
Total des immobilisations incorporelles	4 215	326	246	(31)	4 264
Total du goodwill et des immobilisations incorporelles	9 929 \$	321 \$	246 \$	(89) \$	9 915 \$

Au 31 décembre 2020	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ (cessions) nets	Amortissement	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
Goodwill	5 743 \$	(5) \$	s. o. \$	(24) \$	5 714 \$
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée					
Marque de commerce	779	–	s. o.	(15)	764
Contrats de gestion de fonds et autres ²	805	(2)	s. o.	(7)	796
	1 584	(2)	s. o.	(22)	1 560
Immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée³					
Réseaux de distribution	801	59	42	(12)	806
Relations clients	795	–	54	(3)	738
Logiciels	991	262	189	(5)	1 059
Divers	61	(9)	4	4	52
	2 648	312	289	(16)	2 655
Total des immobilisations incorporelles	4 232	310	289	(38)	4 215
Total du goodwill et des immobilisations incorporelles	9 975 \$	305 \$	289 \$	(62) \$	9 929 \$

¹ En décembre 2021, la Société a fait l'acquisition des activités d'Aviva Plc au Vietnam, y compris les droits à une entente de distribution exclusive avec VietinBank.

² Les contrats de gestion de fonds sont en grande partie attribués aux UGT Gestion de patrimoine et d'actifs – Canada et Gestion de patrimoine et d'actifs – États-Unis et avaient une valeur comptable respectivement de 273 \$ (273 \$ en 2020) et 371 \$ (373 \$ en 2020).

³ La valeur comptable brute des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée des réseaux de distribution était de 1 456 \$, celle des relations clients, de 1 132 \$, celle des logiciels, de 2 484 \$ et celle des autres immobilisations incorporelles, de 124 \$ (respectivement 1 332 \$, 1 130 \$, 2 310 \$ et 123 \$ en 2020).

b) Test de dépréciation du goodwill

Au quatrième trimestre de 2021, la Société a achevé son test annuel de dépréciation du goodwill en déterminant les valeurs recouvrables de ses activités d'après des techniques d'évaluation discutées ci-après (voir les notes 1 f) et 5 c)). Le test a permis de conclure que le goodwill n'avait subi aucune dépréciation en 2021 (néant en 2020).

Les tableaux suivants présentent la valeur comptable du goodwill attribué aux UGT ou groupes d'UGT.

Au 31 décembre 2021 UGT ou groupe d'UGT	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ (cessions) nets	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
Asie				
Assurance – Asie (excluant le Japon)	159 \$	(5) \$	(2) \$	152 \$
Assurance – Japon	433	-	(47)	386
Assurance – Canada	1 955	-	-	1 955
Assurance – États-Unis	338	-	(2)	336
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				
Gestion de patrimoine et d'actifs – Asie	185	-	(2)	183
Gestion de patrimoine et d'actifs – Canada	1 436	-	-	1 436
Gestion de patrimoine et d'actifs – États-Unis	1 208	-	(5)	1 203
Total	5 714 \$	(5) \$	(58) \$	5 651 \$

Au 31 décembre 2020 UGT ou groupe d'UGT	Solde au 1 ^{er} janvier	Ajouts/ (cessions) nets	Incidence des fluctuations des taux de change	Solde au 31 décembre
Asie				
Assurance – Asie (excluant le Japon)	159 \$	- \$	- \$	159 \$
Assurance – Japon	420	-	13	433
Assurance – Canada	1 957	-	(2)	1 955
Assurance – États-Unis	349	(5)	(6)	338
Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde				
Gestion de patrimoine et d'actifs – Asie	187	-	(2)	185
Gestion de patrimoine et d'actifs – Canada	1 436	-	-	1 436
Gestion de patrimoine et d'actifs – États-Unis	1 235	-	(27)	1 208
Total	5 743 \$	(5) \$	(24) \$	5 714 \$

Les techniques d'évaluation, les hypothèses importantes et les sensibilités que l'on applique pour le test de dépréciation du goodwill sont décrites ci-après.

c) Techniques d'évaluation

Pour déterminer si une UGT a subi une perte de valeur, la Société compare sa valeur recouvrable au capital attribué à cette unité, ce qui correspond aux pratiques de présentation de l'information internes de la Société. Les valeurs recouvrables sont fondées sur la juste valeur diminuée des coûts de sortie pour Assurance – Asie (excluant le Japon) et Gestion de patrimoine et d'actifs – Asie. Pour les autres UGT, la valeur d'utilité a été utilisée.

Selon l'approche par la juste valeur diminuée des coûts de sortie, la Société détermine la juste valeur de l'UGT ou du groupe d'UGT au moyen d'une méthode axée sur le résultat intégrant le résultat prévu, à l'exclusion des incidences des intérêts et des marchés boursiers et des charges normalisées des affaires nouvelles, multiplié par un ratio cours/bénéfice provenant de multiples cours/bénéfice observables d'institutions financières comparables. Le multiple cours/bénéfice employé par la Société était de 11,6 (10,7 en 2020). Ces évaluations de la juste valeur diminuée des coûts de sortie sont classées au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs (niveau 3 en 2020).

Selon l'approche par la valeur d'utilité, utilisée pour les UGT comprenant des activités d'assurance, une valeur actuarielle intrinsèque est établie à partir d'une projection des résultats distribuables futurs tirés des affaires en vigueur et des affaires nouvelles qui devraient se réaliser dans l'avenir, et reflète donc la valeur économique du potentiel de profit de chaque UGT ou groupe d'UGT selon une série d'hypothèses. Cette approche se fonde sur des hypothèses relatives aux taux de croissance des souscriptions et des produits, aux exigences en matière de fonds propres, aux taux d'intérêt, au rendement des capitaux propres, à la mortalité, à la morbidité, au comportement des titulaires de contrats, aux taux d'imposition et aux taux d'actualisation. Pour les UGT ne comprenant pas d'activités d'assurance, la valeur d'utilité est fondée sur l'analyse des flux de trésorerie actualisés qui intègre les éléments pertinents de la méthode d'établissement de la valeur actuarielle intrinsèque.

d) Hypothèses importantes

Pour établir la valeur intrinsèque constatée par expertise, la Société a actualisé les résultats projetés des contrats en vigueur et a estimé 20 ans de croissance des affaires nouvelles aux niveaux prévus du plan, ce qui est conforme aux périodes utilisées dans la prévision des activités à long terme, telles que les assurances. Pour en arriver à ses projections, la Société a examiné les résultats techniques passés, les tendances économiques comme les taux d'intérêt, le rendement des capitaux propres et le portefeuille de produits, ainsi que les tendances de l'industrie et du marché. Lorsque les hypothèses relatives au taux de croissance des flux de trésorerie des affaires nouvelles étaient utilisées dans les calculs de la valeur actuarielle intrinsèque, elles se situaient entre 0 % et 6 % (entre 0 % et 10 % en 2020).

Les hypothèses relatives aux taux d'intérêt sont fondées sur les taux du marché en vigueur à la date d'évaluation.

En 2021 et en 2020, les taux d'imposition appliqués aux projections tiennent compte de l'incidence des traités de réassurance internes et s'élevaient respectivement à 28,0 %, 26,5 % et 21,0 % pour les territoires du Japon, du Canada et des États-Unis. Les hypothèses relatives aux impôts sont sensibles aux changements apportés aux lois de l'impôt ainsi qu'aux hypothèses concernant les pays où les profits sont réalisés. Il se peut que les taux d'imposition réels diffèrent des taux hypothétiques.

Les taux d'actualisation utilisés dans la détermination de la valeur d'utilité des UGT ou du groupe d'UGT applicables se situaient entre 8,0 % et 10,1 % après impôts ou entre 10,0 % et 12,7 % avant impôts (entre 8,0 % et 10,0 % après impôts ou entre 10,0 % et 12,5 % avant impôts en 2020).

Les hypothèses clés peuvent varier en raison des changements de la situation économique et des conditions du marché, ce qui pourrait entraîner des dépréciations dans l'avenir. Une variation défavorable des taux d'actualisation (y compris la baisse des taux d'intérêt) et des hypothèses relatives au taux de croissance des projections des flux de trésorerie des affaires nouvelles utilisés pour établir les valeurs intrinsèques constatées par expertise ou toute diminution des multiples cours/bénéfice fondés sur le marché calculés peut entraîner des pertes de valeur, qui pourraient être importantes.

Note 6 Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance

a) Passifs des contrats d'assurance et actifs de réassurance

Les passifs des contrats d'assurance sont présentés selon le montant brut avant les cessions en réassurance, et les passifs cédés sont présentés séparément en tant qu'actifs de réassurance. Les passifs des contrats d'assurance comprennent les provisions techniques, les prestations à payer, la provision pour sinistres non déclarés et les sommes en dépôt des titulaires de contrats. Les éléments des passifs des contrats d'assurance, montant brut et montant net, sont présentés ci-dessous.

Aux 31 décembre	2021	2020
Passifs des contrats d'assurance	374 890 \$	369 230 \$
Prestations à payer et provision pour sinistres non déclarés	5 251	4 837
Sommes en dépôt des titulaires de contrats	12 134	11 487
Passifs bruts des contrats d'assurance	392 275	385 554
Actifs de réassurance ¹	(44 531)	(45 769)
Passifs nets des contrats d'assurance	347 744 \$	339 785 \$

¹ Des actifs de réassurance de 48 \$ (67 \$ en 2020) sont liés à des passifs des contrats de placement (voir la note 7 b)).

Les passifs nets des contrats d'assurance correspondent au montant qui, ajouté aux primes futures estimatives et aux revenus de placement nets, sera suffisant pour couvrir les prestations futures estimatives, les participations aux excédents et les bonifications, les impôts et taxes (autres que les impôts sur le résultat) et les charges liées aux contrats en vigueur, nets des primes et des recouvrements de réassurance.

Les passifs nets des contrats d'assurance sont établis au moyen de la MCAB, comme l'exige l'Institut canadien des actuaires.

Le calcul des passifs nets des contrats d'assurance est fondé sur une projection explicite des flux de trésorerie à partir des hypothèses courantes pour chaque composante importante des flux de trésorerie. Le rendement des placements est projeté à l'aide des portefeuilles d'actifs courants et des stratégies prévues de réinvestissement.

Chaque hypothèse est fondée sur une estimation la plus probable, rajustée selon une marge pour écarts défavorables. Pour le rendement des placements à revenu fixe, cette marge est établie au moyen de tests prescrits et élaborés par la Société conformément aux normes de pratique actuarielles canadiennes. Pour toutes les autres hypothèses, elle est déterminée en rajustant directement l'hypothèse la plus probable.

Les flux de trésorerie utilisés dans l'évaluation des passifs nets des contrats d'assurance correspondent aux flux de trésorerie bruts des contrats rajustés pour refléter les flux de trésorerie projetés des cessions en réassurance. L'incidence des cessions en réassurance sur les flux de trésorerie varie en fonction du montant porté en réassurance, de la structure des traités de réassurance, des avantages économiques prévus des flux de trésorerie provenant des traités et de l'incidence des marges pour écarts défavorables. Les passifs bruts des contrats d'assurance sont établis par actualisation des flux de trésorerie bruts des contrats au moyen du même taux d'actualisation que celui utilisé pour l'établissement du montant net d'après la MCAB.

Les actifs de réassurance sont le résultat de la différence entre les passifs bruts des contrats d'assurance et les passifs nets des contrats d'assurance. L'actif de réassurance représente l'avantage tiré des contrats de réassurance en vigueur à la date des états de la situation financière consolidés.

La période utilisée pour la projection des flux de trésorerie est la durée du contrat pour la plupart des contrats d'assurance individuelle. Pour les autres types de contrats, une période de projection plus courte peut être utilisée. De manière générale, le contrat prend fin à la première date de renouvellement, tombant après la date de clôture ou correspondant à cette dernière, à laquelle la Société peut exercer, à

son gré, son droit de renouvellement des obligations contractuelles ou à l'égard des modalités de ces obligations, ou à la date de renouvellement ou de modification qui maximise les passifs des contrats d'assurance, selon la première de ces deux éventualités. Pour les produits des fonds distincts avec garanties, la période de projection correspond habituellement à la période qui mènera au plus grand passif de contrats d'assurance. Lorsque la période de projection est inférieure à la durée du contrat, les passifs des contrats d'assurance peuvent être réduits par une provision pour les frais d'acquisition qui devraient être récupérés à même les flux de trésorerie des contrats au-delà de la période de projection utilisée pour les passifs. Cette provision est soumise à un test de recouvrabilité selon des hypothèses semblables à celles utilisées pour les autres composantes de l'évaluation actuarielle.

b) Composition

La composition des passifs des contrats d'assurance et des actifs de réassurance par gamme de produits et par secteur d'exploitation est présentée dans les tableaux qui suivent.

Passifs bruts des contrats d'assurance

Au 31 décembre 2021	Assurance individuelle		Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	Total des contrats au titre des cessions en réassurance	Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance
	Avec participation	Sans participation					
Asie	64 586 \$	36 387 \$	6 869 \$	3 590 \$	111 432 \$	2 749 \$	114 181 \$
Canada	13 518	44 320	16 554	14 981	89 373	430	89 803
États-Unis	8 591	71 077	14 007	53 555	147 230	41 150	188 380
Services généraux et autres	-	(676)	22	363	(291)	202	(89)
Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	86 695	151 108	37 452	72 489	347 744	44 531 \$	392 275 \$
Total des contrats au titre des cessions en réassurance	8 144	20 767	14 681	939	44 531		
Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance	94 839 \$	171 875 \$	52 133 \$	73 428 \$	392 275 \$		

Au 31 décembre 2020	Assurance individuelle		Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	Total des contrats au titre des cessions en réassurance	Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance
	Avec participation	Sans participation					
Asie	55 262 \$	36 930 \$	7 114 \$	3 652 \$	102 958 \$	2 127 \$	105 085 \$
Canada	12 796	44 468	18 462	14 620	90 346	443	90 789
États-Unis	8 422	68 001	16 292	54 224	146 939	42 875	189 814
Services généraux et autres	-	(684)	34	192	(458)	324	(134)
Total, déduction faite des contrats au titre des cessions en réassurance	76 480	148 715	41 902	72 688	339 785	45 769 \$	385 554 \$
Total des contrats au titre des cessions en réassurance	8 780	19 944	16 065	980	45 769		
Total, compte non tenu des contrats au titre des cessions en réassurance	85 260 \$	168 659 \$	57 967 \$	73 668 \$	385 554 \$		

¹ Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent l'assurance collective et l'assurance maladie individuelle et collective, y compris l'assurance soins de longue durée.

Pour les contrats avec participation en vigueur au moment de la démutualisation de Manufacturers et de John Hancock Mutual Life Insurance Company, des comptes auxiliaires distincts ont été établis. Ces comptes auxiliaires permettent de traiter ces activités d'assurance avec participation comme des « blocs fermés » de contrats avec participation. Au 31 décembre 2021, les actifs de réassurance et les passifs des contrats d'assurance liés aux contrats avec participation compris dans ces blocs fermés représentaient 29 000 \$ (29 480 \$ en 2020).

c) Actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, aux autres passifs et aux fonds propres

Les actifs sont répartis en segments et appariés à des passifs dotés de caractéristiques sous-jacentes similaires, par gamme de produits et par grande monnaie. La Société a établi des stratégies de placement ciblées et des pondérations d'actifs cibles pour chaque secteur d'actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance, lesquelles tiennent compte des facteurs de risque des passifs appuyés par les actifs et des attentes en matière de rendement du marché. Les passifs assortis de garanties de taux et de durée sont adossés essentiellement à des instruments à taux fixe par appariement au flux de trésorerie pour une durée ciblée. Les flux de trésorerie à plus long terme sur ces passifs de même que sur des produits ajustables, comme les contrats d'assurance vie avec participation, sont adossés à une gamme plus étendue de catégories d'actifs, y compris des actions et des actifs alternatifs à long terme. Les fonds propres de la Société sont investis dans des créances et des actions diverses de sociétés ouvertes et fermées.

Les variations de la juste valeur des actifs servant de soutien aux passifs des contrats d'assurance nets qui sont considérés comme durables par la Société auraient une incidence limitée sur le résultat net là où les actifs correspondent aux passifs, parce qu'elles seraient largement compensées par une variation correspondante de la valeur des passifs nets des contrats d'assurance. La juste valeur des actifs servant de soutien aux passifs nets des contrats d'assurance au 31 décembre 2021, compte non tenu des actifs de réassurance, était estimée à 354 587 \$ (350 264 \$ en 2020).

Au 31 décembre 2021, la juste valeur des actifs auxquels sont adossés les fonds propres et les autres passifs était estimée à 571 431 \$ (543 273 \$ en 2020).

Le tableau qui suit présente la valeur comptable des actifs servant de soutien aux passifs nets des contrats d'assurance, aux autres passifs et aux fonds propres :

Au 31 décembre 2021	Assurance individuelle		Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Autres passifs ²	Fonds propres ³	Total
	Avec participation	Sans participation					
Actif							
Titres de créance	43 278 \$	82 050 \$	19 575 \$	36 207 \$	10 723 \$	32 306 \$	224 139 \$
Actions cotées	14 667	8 112	453	374	626	3 835	28 067
Créances hypothécaires	3 799	13 295	4 572	8 526	21 802	20	52 014
Placements privés	6 005	17 741	7 370	9 775	1 723	228	42 842
Immeubles	3 467	6 814	987	1 782	6	177	13 233
Divers	15 479	23 096	4 495	15 825	469 014	29 439	557 348
Total	86 695 \$	151 108 \$	37 452 \$	72 489 \$	503 894 \$	66 005 \$	917 643 \$

Au 31 décembre 2020	Assurance individuelle		Rentes et régimes de retraite	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Autres passifs ²	Fonds propres ³	Total
	Avec participation	Sans participation					
Actif							
Titres de créance	39 523 \$	81 548 \$	20 936 \$	34 725 \$	8 872 \$	33 121 \$	218 725 \$
Actions cotées	12 365	6 971	461	310	402	3 213	23 722
Créances hypothécaires	3 069	12 536	4 923	8 315	21 338	26	50 207
Placements privés	5 549	17 276	7 499	9 439	817	176	40 756
Immeubles	3 385	6 466	1 027	1 697	57	200	12 832
Divers	12 589	23 918	7 056	18 202	448 014	24 328	534 107
Total	76 480 \$	148 715 \$	41 902 \$	72 688 \$	479 500 \$	61 064 \$	880 349 \$

¹ Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent l'assurance collective et l'assurance maladie individuelle et collective, y compris l'assurance soins de longue durée.

² Les autres passifs sont les passifs des contrats autres que d'assurance, qui comprennent les fonds distincts, les dépôts bancaires, la dette à long terme, les passifs d'impôt différé, les dérivés, les contrats de placement, les dérivés incorporés et d'autres passifs divers.

³ Les fonds propres sont définis à la note 12.

d) Principales hypothèses relatives à l'évaluation des passifs des contrats d'assurance

Le calcul des passifs des contrats d'assurance suppose le recours à des estimations et à des hypothèses. Les passifs des contrats d'assurance ont deux principales composantes : la première résulte des estimations les plus probables; la seconde est la provision pour écart défavorable.

Hypothèses les plus probables

Les hypothèses les plus probables sont établies relativement à la mortalité et à la morbidité, au rendement des placements, au taux de résiliation de contrats, aux charges d'exploitation et à certaines taxes. Les résultats réels sont surveillés pour s'assurer que les hypothèses demeurent appropriées et celles-ci sont modifiées lorsqu'il est justifié de le faire. Les hypothèses retenues sont exposées dans le tableau ci-dessous.

Nature de la variable et établissement des hypothèses	Gestion du risque
<p>Mortalité et morbidité</p> <p>La mortalité est la survenance de décès dans une population donnée. La mortalité constitue une hypothèse clé relativement à l'assurance vie et à certaines formes de rentes. La Société établit ses hypothèses de mortalité d'après ses propres statistiques et celles du secteur de l'assurance et d'après l'évolution de la mortalité. Les hypothèses varient selon le sexe, la catégorie de risque, le type de contrat et le marché géographique. Les hypothèses sont fondées sur les améliorations futures de la mortalité.</p> <p>La morbidité est la survenance d'accidents et de maladies parmi les risques assurés. La morbidité constitue une hypothèse clé relativement à l'assurance soins de longue durée, l'assurance invalidité, l'assurance maladies graves et d'autres types d'assurances maladie individuelles et collectives. La Société établit ses hypothèses de morbidité d'après ses statistiques et celles du secteur de l'assurance et d'après l'évolution de la morbidité. Les hypothèses varient selon la catégorie de risque et le marché géographique. Les hypothèses sont fondées sur les améliorations futures de la morbidité.</p>	<p>La Société observe des normes de sélection des risques pour déterminer l'assurabilité des proposants. Elle assure un suivi constant de l'évolution de la sinistralité. Elle gère le risque de règlements importants en fixant des pleins de conservation qui varient selon les marchés et les régions. Elle cède à des réassureurs les dépassements de pleins.</p> <p>La mortalité est examinée chaque mois et les résultats techniques de l'exercice 2021 ont été défavorables (défavorables en 2020) en regard des hypothèses retenues. La morbidité est également examinée chaque mois et les résultats techniques de l'exercice 2021 ont été favorables (favorables en 2020) en regard des hypothèses retenues.</p>
<p>Rendement des placements</p> <p>La Société segmente les actifs pour soutenir les passifs par secteur et marché géographique, et établit des stratégies de placement pour chaque élément du passif. Les flux de trésorerie projetés découlant de ces actifs sont jumelés aux flux de trésorerie tirés de futures acquisitions ou ventes d'actifs afin d'établir les taux de rendement sur ces actifs prévus pour les exercices à venir. Les stratégies de placement sont fondées sur les politiques de placement cible pour chaque secteur, et le rendement des placements est tiré des taux du marché actuels et prévus pour les placements à revenu fixe et des prévisions pour les autres actifs alternatifs à long terme.</p> <p>Les hypothèses sur le rendement des placements prennent en compte les pertes sur créances futures prévues sur les placements à revenu fixe. La Société établit les pertes sur créances d'après ses résultats passés, d'après ceux du secteur de l'assurance et d'après des examens particuliers du portefeuille de placements actuel.</p> <p>Les hypothèses sur le rendement des placements pour chaque catégorie d'actifs et chaque marché géographique comprennent aussi les charges de gestion des placements prévues tirées des analyses de coûts internes. Les frais sont attribués à chaque catégorie d'actifs pour élaborer des hypothèses unitaires par dollar d'actif pour chaque catégorie d'actifs et chaque marché géographique.</p>	<p>En appariant étroitement les flux de trésorerie liés aux actifs avec ceux des passifs correspondants, la Société vise à atténuer sa sensibilité aux variations futures des taux d'intérêt. La situation de risque de taux d'intérêt des secteurs fait l'objet d'un suivi continu. En vertu de la MCAB, le taux de réinvestissement est déterminé à l'aide d'un test de taux d'intérêt et reflète la situation de risque de taux d'intérêt courus.</p> <p>En 2021, la variation des taux d'intérêt a eu une incidence défavorable (défavorable en 2020) sur le résultat net de la Société. L'augmentation des taux d'intérêt sans risque et l'accentuation générale de la courbe de rendement aux États-Unis et au Canada sont les principaux facteurs ayant contribué à cette incidence défavorable.</p> <p>La Société gère les pertes sur créances en suivant des politiques de limitation de la concentration en fonction des émetteurs, des liens entre entreprises, des notations, des secteurs d'activité et des régions géographiques. Sur des contrats avec participation et certains contrats sans participation, les pertes sur créances sont transférées aux titulaires de contrats au moyen de la formule de crédit du rendement des placements. Pour ce qui est des autres contrats, les primes et prestations tiennent compte du degré reconnu par la Société des pertes sur créances futures à la signature du contrat ou à la date de modification du contrat la plus récente. La Société dispose de provisions techniques explicites pour le risque de crédit, y compris de la provision pour écarts défavorables.</p> <p>En 2021, les résultats techniques au chapitre des pertes sur créances hypothécaires et des défaillances sur titres de créance ont été favorables (défavorables en 2020) en regard des hypothèses de la Société.</p>

Nature de la variable et établissement des hypothèses	Gestion du risque
	<p>Les actions, les immeubles et les autres actifs alternatifs à long terme servent à soutenir les passifs dans les situations où le rendement des placements est transmis aux titulaires de contrats par l'intermédiaire de participations aux excédents ou de rajustements crédités du rendement des placements. Des actions, des immeubles, des actifs du secteur pétrolier et gazier et d'autres actifs alternatifs à long terme servent également à soutenir les obligations à longue échéance relatives aux produits de rente et de retraite de la Société et les obligations d'assurance à longue échéance sur les contrats dans les situations où le risque de rendement est assumé par la Société.</p> <p>En 2021, les résultats techniques au chapitre des placements dans des actifs alternatifs à long terme servant de soutien aux obligations liées aux titulaires de contrats ont été favorables (défavorables en 2020) surtout en raison de profits sur les placements dans des actions de sociétés fermées et des propriétés immobilières, en partie contrebalancés par des pertes sur les placements dans les secteurs des terrains forestiers exploitables et des terres agricoles. En 2021, le montage des actifs alternatifs à long terme ne dépassait pas (ne dépassait pas en 2020) les exigences en matière d'évaluation.</p> <p>En 2021, pour les activités assorties d'une couverture dynamique, les résultats techniques des garanties de fonds distincts relatifs aux risques de marché résiduels non assortis d'une couverture dynamique ont été défavorables (défavorables en 2020). Pour les activités qui ne sont pas assorties d'une couverture dynamique, les résultats techniques des garanties de fonds distincts découlant de variations de la valeur de marché des actifs sous gestion ont également été défavorables (défavorables en 2020). Ceci ne tient pas compte des résultats techniques à l'égard des couvertures à grande échelle.</p> <p>En 2021, les résultats techniques au chapitre de la charge de placement ont été défavorables (défavorables en 2020) en regard des hypothèses de la Société.</p>
<p>Résiliation de contrats et régularité des primes</p>	<p>Les résiliations de contrats surviennent à la déchéance ou au rachat, où la déchéance signifie que le contrat est résilié pour cause de non-paiement de la prime et le rachat représente la résiliation volontaire du contrat par les titulaires de contrats. La régularité des primes s'entend de la régularité des dépôts sur les contrats, quand le calendrier et le montant des dépôts sont établis au gré du titulaire du contrat. La Société établit ses hypothèses de résiliation et de régularité des primes principalement d'après ses taux de déchéance récents, rajustés pour tenir compte des modalités futures prévues. Les hypothèses reflètent les différences entre les types de contrats pour chaque marché géographique.</p> <p>La Société cherche à concevoir des produits qui atténuent l'exposition financière au risque de déchéance, de rachat et de régularité des primes. La Société suit l'évolution des déchéances, des rachats et de la régularité des primes.</p> <p>Dans l'ensemble, les résultats techniques de 2021 au chapitre de la résiliation de contrats et régularité des primes ont été défavorables (défavorables en 2020) en regard des hypothèses utilisées dans le calcul des provisions techniques.</p>
<p>Charges, impôts et taxes</p>	<p>Les hypothèses sur les charges d'exploitation reflètent les coûts projetés pour la gestion et le traitement des contrats en vigueur, y compris les frais généraux connexes. Les charges découlent des études de coûts internes, projetées dans l'avenir compte tenu de l'inflation. Pour certaines activités en émergence, il est prévu que les coûts unitaires baisseront à mesure que ces activités croîtront.</p> <p>Les impôts et taxes reflètent les hypothèses sur les taxes futures sur les primes et d'autres impôts et taxes non liés au résultat. En ce qui a trait aux impôts sur le résultat, les provisions mathématiques ne sont rajustées que dans les cas de différences temporaires et de différences permanentes des taux d'imposition sur les flux de trésorerie disponibles pour honorer les obligations liées aux contrats.</p> <p>La Société établit la tarification de ses produits de façon à couvrir les coûts prévus liés à leur traitement et à leur gestion. De plus, la Société contrôle ses dépenses chaque mois, en comparant notamment les dépenses réelles avec les dépenses prévues dans la tarification et l'évaluation.</p> <p>Les frais de gestion de 2021 ont été défavorables (défavorables en 2020) en regard des hypothèses utilisées dans le calcul des provisions techniques.</p> <p>La Société établit la tarification de ses produits de façon à couvrir les impôts et taxes prévus.</p>

Nature de la variable et établissement des hypothèses		Gestion du risque
Participations aux excédents, bonifications et autres éléments variables des contrats	Les meilleures estimations des participations aux excédents, des bonifications et des autres éléments variables des contrats sont établies afin d'être conformes aux attentes de la direction sur la façon dont ces éléments seront gérés si les résultats en viennent à correspondre aux meilleures estimations retenues pour la mortalité et la morbidité, le rendement des placements, les taux de résiliation des contrats, les charges d'exploitation et les impôts et taxes.	La Société fait le suivi des résultats techniques et ajuste les prestations et les autres éléments variables des contrats pour tenir compte de ces résultats techniques. Les participations aux excédents font l'objet d'un examen annuel pour toutes les activités selon des conventions sur les participations aux excédents approuvées par le conseil d'administration.
Change	Le risque de change découle d'un écart entre la monnaie des passifs et celle des actifs auxquels ils sont adossés. Lorsque les monnaies ne sont pas appariées, le taux de rendement prévu de l'actif qui soutient le passif est diminué afin de tenir compte de la possibilité d'une variation défavorable du taux de change.	En général, la Société apparie la monnaie de ses actifs à celle des passifs auxquels ils sont adossés en vue de limiter le risque de pertes liées aux variations du taux de change.

La Société passe en revue les hypothèses et méthodes actuarielles annuellement. Lorsque des modifications sont apportées aux hypothèses (voir la note 6 h)), la totalité du montant relatif à l'incidence est immédiatement comptabilisée en résultat.

e) Sensibilité des passifs des contrats d'assurance aux modifications des hypothèses non économiques

La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires aux modifications des hypothèses non économiques sous-jacentes aux passifs des contrats d'assurance est illustrée ci-après, en supposant que la modification des hypothèses est la même dans tous les secteurs opérationnels. La sensibilité du résultat net attribué aux actionnaires à une détérioration ou à une amélioration des hypothèses non économiques relativement à l'assurance soins de longue durée au 31 décembre 2021 est également indiquée ci-après.

Dans les faits, les résultats relatifs à chaque hypothèse varient souvent par marché géographique et par activité, et les mises à jour des hypothèses s'effectuent par activité et par région données. Les résultats réels peuvent différer de manière importante de ces estimations, et ce, pour plusieurs raisons, y compris l'interaction entre ces facteurs lorsque plus d'un facteur varie, les variations des rendements actuariels et des placements ainsi que des hypothèses à l'égard des activités de placement futures, les changements dans la combinaison des produits, les taux d'imposition effectifs et d'autres facteurs de marché, ainsi que les limites générales des modèles internes.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des modifications des hypothèses non économiques¹

Aux 31 décembre	Diminution du résultat net attribué aux actionnaires	
	2021	2020
Hypothèses concernant les contrats		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs ^{2, 4}		
Produits pour lesquels une hausse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(500) \$	(500) \$
Produits pour lesquels une baisse des taux augmente les passifs des contrats d'assurance	(500)	(600)
Variation défavorable de 5 % des taux de morbidité futurs (incidence et cessation) ^{3, 4, 5}	(5 500)	(5 700)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs ⁴	(2 400)	(2 600)
Augmentation de 5 % des charges futures	(600)	(600)

¹ Les fonds des contrats avec participation sont largement autosuffisants et n'ont pas d'incidence importante sur le résultat net attribué aux actionnaires découlant de variations des hypothèses non économiques. Les profits ou les pertes liés aux résultats techniques entraînent généralement des changements aux dividendes futurs, sans que cela ait une influence directe sur les actionnaires.

² Une augmentation des taux de mortalité entraîne généralement un accroissement des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance vie, tandis qu'une diminution des taux de mortalité entraîne généralement une augmentation des provisions mathématiques pour les contrats d'assurance présentant un risque de longévité comme les rentes immédiates.

³ Aucun montant lié au risque de morbidité n'est inclus pour les contrats pour lesquels la provision mathématique ne prévoit que les coûts des règlements prévus sur une courte période, moins de un an en général, comme l'assurance vie et maladie collective.

⁴ Les incidences des sensibilités défavorables sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux déchéances ne prennent en considération aucune mesure compensatoire partielle découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, la Société pourrait avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable aux sensibilités.

⁵ Détérioration de 5 % des taux d'incidence et détérioration de 5 % des taux de cessation.

Incidence possible sur le résultat net attribué aux actionnaires des modifications des hypothèses non économiques pour les activités d'assurance soins de longue durée comprises dans le tableau ci-dessus^{1,2}

Aux 31 décembre	Diminution du résultat net attribué aux actionnaires	
	2021	2020
Hypothèses concernant les contrats		
Variation défavorable de 2 % des taux de mortalité futurs	(300) \$	(300) \$
Variation défavorable de 5 % des taux d'incidence futurs liés à la morbidité	(2 000)	(2 100)
Variation défavorable de 5 % des taux de cessation futurs liés à la morbidité	(3 100)	(3 100)
Variation défavorable de 10 % des taux de résiliation futurs	(400)	(400)
Augmentation de 5 % des charges futures	(100)	(100)

¹⁾ Les incidences des sensibilités défavorables sur les coûts des règlements en matière de soins de longue durée relatifs à la morbidité, à la mortalité et aux décès ne prennent en considération aucune mesure compensatoire partielle découlant de la capacité de la Société de hausser les primes dans de tels cas, sous réserve de l'approbation réglementaire de l'État. En pratique, la Société pourrait avoir l'intention de demander des hausses de tarifs correspondant au montant de la détérioration attribuable à la sensibilité.

²⁾ L'incidence des variations favorables de toutes les sensibilités est relativement symétrique.

f) Hypothèses relatives à la provision pour écarts défavorables

Les hypothèses retenues pour établir les passifs des contrats d'assurance tiennent compte des meilleures estimations prévues des résultats techniques futurs. L'actuaire désigné est tenu d'assortir chaque hypothèse d'une marge d'erreur pour en reconnaître le caractère incertain, pour prévoir le risque d'hypothèse erronée et de détérioration des résultats techniques et pour s'assurer que les passifs des contrats d'assurance sont suffisants pour honorer les engagements futurs.

Les marges sont comptabilisées en résultat à l'avenir, à mesure que le risque lié au contrat diminue. Les marges pour le risque de taux d'intérêt sont incluses en testant divers scénarios de taux d'intérêt futurs. Les marges peuvent être établies au moyen de tests sur un nombre limité de scénarios, dont certains sont prescrits par les normes de pratique actuarielles canadiennes, et en déterminant les passifs d'après les résultats les plus défavorables. Les marges peuvent aussi être établies en testant de nombreux scénarios, qui sont élaborés selon les lignes directrices en matière actuarielle. En vertu de cette approche, les passifs correspondraient à la moyenne des résultats dépassant un certain percentile dans une fourchette prescrite par les normes de pratique actuarielles canadiennes.

Des directives particulières sont aussi fournies pour d'autres risques, comme le risque de marché, le risque de crédit et les risques de mortalité et de morbidité. Pour les autres risques qui ne sont pas spécifiquement traités par l'Institut canadien des actuaires, la fourchette définie se situe entre 5 % et 20 % des hypothèses retenues pour les résultats prévus. La Société retient les hypothèses situées dans la fourchette permise, avec le calcul du niveau établi compte tenu du profil de risque des activités. À l'occasion, par mesure de prudence dans certaines circonstances, une marge peut excéder la tranche supérieure de la fourchette, ce qui est permis selon les normes de pratique actuarielles canadiennes. Cette marge additionnelle serait reprise si les circonstances précises qui ont mené à son établissement devaient changer.

Chaque marge est passée en revue annuellement pour établir si elle est toujours appropriée.

g) Variation des passifs des contrats d'assurance

La variation des passifs des contrats d'assurance résulte des activités et des modifications des estimations actuarielles suivantes :

Exercice clos le 31 décembre 2021	Provisions techniques, montant net	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Passifs nets des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Passifs bruts des contrats d'assurance
Solde au 1 ^{er} janvier	325 408 \$	14 377 \$	339 785 \$	45 769 \$	385 554 \$
Nouveaux contrats ²	5 947	-	5 947	276	6 223
Variation habituelle des contrats en vigueur ²	4 689	1 283	5 972	(1 812)	4 160
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses ²	287	-	287	455	742
Transactions de réassurance	-	-	-	-	-
Incidence des fluctuations des taux de change	(4 059)	(188)	(4 247)	(157)	(4 404)
Solde au 31 décembre	332 272 \$	15 472 \$	347 744 \$	44 531 \$	392 275 \$

Exercice clos le 31 décembre 2020	Provisions techniques, montant net	Autres passifs des contrats d'assurance ¹	Passifs nets des contrats d'assurance	Actifs de réassurance	Passifs bruts des contrats d'assurance
Solde au 1 ^{er} janvier	296 589 \$	13 219 \$	309 808 \$	41 353 \$	351 161 \$
Nouveaux contrats ³	3 166	–	3 166	481	3 647
Variation habituelle des contrats en vigueur ³	32 340	1 312	33 652	(3 030)	30 622
Modifications apportées aux méthodes et hypothèses ³	563	–	563	4 559	5 122
Transactions de réassurance ⁴	(3 360)	–	(3 360)	3 360	–
Incidence des fluctuations des taux de change	(3 890)	(154)	(4 044)	(954)	(4 998)
Solde au 31 décembre	325 408 \$	14 377 \$	339 785 \$	45 769 \$	385 554 \$

¹ Les autres passifs des contrats d'assurance comprennent les prestations à payer, les provisions pour les sinistres non déclarés et les sommes en dépôt des titulaires de contrats.

² En 2021, l'augmentation de 10 719 \$ présentée à titre de variation des passifs des contrats d'assurance dans les comptes de résultat consolidés comprend principalement les variations attribuables à la variation habituelle des contrats en vigueur, aux nouveaux contrats et aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses. Ces trois éléments des passifs bruts des contrats d'assurance ont été compensés par une augmentation de 11 125 \$, dont un montant de 9 868 \$ est présenté au poste Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et un montant de 1 257 \$ est présenté au poste Sinistres et prestations bruts des comptes de résultat consolidés. Le poste Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance des comptes de résultat consolidés comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance.

³ En 2020, l'augmentation de 36 982 \$ présentée à titre de variation des passifs des contrats d'assurance dans les comptes de résultat consolidés comprend principalement les variations attribuables à la variation habituelle des contrats en vigueur, aux nouveaux contrats, aux dérivés incorporés connexes et aux modifications apportées aux méthodes et hypothèses. Ces trois éléments des passifs bruts des contrats d'assurance ont été compensés par une augmentation de 39 391 \$, dont un montant de 37 876 \$ est présenté au poste Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance et un montant de 1 515 \$ est présenté au poste Sinistres et prestations bruts des comptes de résultat consolidés. Le poste Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance des comptes de résultat consolidés comprend également la variation des dérivés incorporés associés aux contrats d'assurance. Toutefois, ces dérivés incorporés sont compris dans les autres passifs dans les états de la situation financière consolidés.

⁴ Le 30 septembre 2020, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.), a conclu un contrat de réassurance avec Global Atlantic Financial Group Ltd dans le but de réassurer un bloc de contrats traditionnels d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis. Selon les modalités de la transaction, la Société conservera la responsabilité de l'administration des contrats, ce qui ne devrait avoir aucune incidence sur les titulaires de contrats d'assurance vie détenus par des banques. La transaction a été structurée de telle façon que la Société a cédé les passifs des contrats des titulaires et transféré les placements connexes servant de soutien à ces passifs.

h) Méthodes et hypothèses actuarielles

Un examen complet des méthodes et hypothèses actuarielles a lieu chaque année. L'examen vise à réduire l'exposition de la Société à l'incertitude en s'assurant que les hypothèses à l'égard des risques liés aux actifs ainsi qu'aux passifs demeurent appropriées. Cela se fait en surveillant les résultats techniques et en choisissant les hypothèses qui représentent la meilleure estimation actuelle des résultats techniques futurs prévus et des marges pour écarts défavorables qui sont appropriées pour les risques assumés. Bien que les hypothèses choisies représentent les meilleures estimations et l'évaluation des risques actuels de la Société, la surveillance continue des résultats et les variations de la conjoncture économique sont susceptibles d'entraîner des modifications futures aux hypothèses actuarielles, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur l'évaluation des passifs des contrats d'assurance.

L'examen des méthodes et hypothèses actuarielles effectué au cours de l'exercice considéré ne tient pas compte des résultats techniques liés à la COVID-19 puisqu'il est trop tôt pour évaluer les répercussions de la COVID-19 sur les hypothèses à long terme. Les résultats techniques liés à la COVID-19 continueront d'être étroitement surveillés, de même que les nouvelles études sur l'incidence à long terme de la COVID-19 sur les hypothèses de mortalité et d'autres hypothèses.

Examen 2021 des méthodes et hypothèses actuarielles

L'examen annuel 2021 des méthodes et hypothèses actuarielles a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance de 287 \$, nets des réassurances, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 41 \$ après impôts.

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021	Variation des passifs des contrats d'assurance, nets des réassurances			Variation du résultat net attribué aux actionnaires (après impôts)
	Total	Attribuée au compte des titulaires de contrats avec participation ¹	Attribuée au compte des actionnaires	
Examen des contrats de rente variable aux États-Unis	51 \$	– \$	51 \$	(40) \$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	350	–	350	(257)
Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats	686	18	668	(534)
Mises à jour des hypothèses relatives aux charges	(653)	(25)	(628)	503
Mises à jour liées aux placements	(257)	(2)	(255)	168
Autres mises à jour	110	231	(121)	119
Incidence nette	287 \$	222 \$	65 \$	(41) \$

¹ La variation des passifs des contrats d'assurance, nets de la réassurance, attribuable au compte des titulaires de contrats avec participation découlait principalement d'une réduction des taux d'intérêt à long terme prévus dans les modèles d'évaluation afin de refléter le contexte de faibles taux d'intérêt.

Examen des contrats de rente variable aux États-Unis

L'examen des contrats de rente variable aux États-Unis a entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 40 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

La charge découlait essentiellement des mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance pour refléter les nouveaux résultats techniques, contrebalancées en partie par les améliorations apportées aux modèles d'évaluation de la garantie de retrait minimum liée aux fonds distincts de la Société.

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 257 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

La charge découlait des mises à jour des hypothèses de mortalité dans les groupes de personnes plus âgées pour certains produits des activités d'assurance vie aux États-Unis de la Société, des mises à jour des hypothèses de mortalité en Indonésie pour tenir compte des résultats techniques récents, ainsi que de l'amélioration des hypothèses relatives à plusieurs ententes de réassurance au Canada.

Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 534 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

La Société a réalisé un examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance des contrats sans participation se rapportant aux activités d'assurance vie aux États-Unis de la Société, y compris les contrats d'assurance vie universelle, d'assurance vie universelle à capital variable et d'assurance temporaire. La Société a observé que les taux de déchéance des produits d'assurance vie universelle axés sur la protection avaient tendance à être bas, étant donné que les consommateurs continuent de privilégier les produits de rente garantis dans un contexte où les faibles taux d'intérêt persistent. La Société a revu à la baisse l'ensemble des hypothèses relatives à la déchéance de ces produits pour tenir compte des résultats techniques, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge après impôts au résultat net attribué aux actionnaires.

D'autres hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats à l'égard de plusieurs produits au Canada et au Japon ont été mises à jour pour tenir compte des résultats techniques récents, ce qui a donné lieu à l'imputation d'une charge après impôts minime au résultat net attribué aux actionnaires.

Mises à jour des hypothèses relatives aux charges

Les mises à jour des hypothèses relatives aux charges ont donné lieu à l'imputation d'un profit après impôts de 503 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

La Société a réalisé un examen détaillé des hypothèses relatives aux charges de placement à l'échelle de la Société, qui a entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 263 \$ au résultat net attribué aux actionnaires, découlant essentiellement des économies d'échelle réalisées.

La Société a également mené une étude de l'ensemble des charges, qui a donné lieu à l'imputation d'un profit après impôts de 256 \$ au résultat net attribué aux actionnaires. Le résultat favorable s'explique principalement par une réaffectation des charges à certains secteurs d'activité pour les aligner sur les résultats techniques, ainsi que par les économies réalisées en lien avec diverses initiatives de gestion des coûts.

Mises à jour liées aux placements

Les mises à jour des hypothèses de rendement des placements ont entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 168 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Le profit découle principalement d'une mise à jour des taux de défaillance des obligations de sociétés pour tenir compte des résultats techniques récents. La Société a revu à la baisse les hypothèses relatives au taux de défaillance des notes de crédit de certains titres au Canada, aux États-Unis et au Japon. Cette modification a été contrebalancée en partie par une révision à la baisse des hypothèses de rendement des placements immobiliers de la Société au Canada.

Autres mises à jour

Les autres mises à jour ont donné lieu à l'imputation d'un profit après impôts de 119 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Le profit s'explique essentiellement par le fait que les frais de placement liés à certains mandats du fonds général au Japon versés par des gestionnaires de placement affiliés ont fait l'objet d'un examen et d'une mise à jour pour les harmoniser avec ceux de l'ensemble du marché.

Examen 2020 des méthodes et hypothèses actuarielles

L'examen annuel 2020 des méthodes et hypothèses actuarielles a donné lieu à une augmentation des passifs des contrats d'assurance de 563 \$, nets des réassurances, et à une diminution du résultat net attribué aux actionnaires de 198 \$ après impôts.

Exercice clos le 31 décembre 2020	Variation des passifs des contrats d'assurance, nets des réassurances			Variation du résultat net attribué aux actionnaires (après impôts)
	Total	Attribuée au compte des titulaires de contrats avec participation ¹	Attribuée au compte des actionnaires	
Examen des contrats de rente variable au Canada	(42) \$	– \$	(42) \$	31 \$
Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité	(304)	(1)	(303)	232
Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats	893	–	893	(682)
Mises à jour liées aux placements	(212)	(153)	(59)	31
Autres mises à jour	228	455	(227)	190
Incidence nette	563 \$	301 \$	262 \$	(198) \$

¹⁾ La variation des passifs des contrats d'assurance, nets de la réassurance, attribuable au compte des titulaires de contrats avec participation découlait des améliorations apportées aux modèles d'évaluation de la Société, du fait principalement des mises à jour annuelles faites pour tenir compte des fluctuations du marché au premier semestre de 2020.

Examen des contrats de rente variable au Canada

L'examen des contrats de rente variable au Canada a entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 31 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Le profit découlait des améliorations apportées aux modèles d'évaluation de la garantie de retrait minimum liée aux fonds distincts, contrebalancées en partie par les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance pour refléter les nouveaux résultats techniques.

Mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité

Les mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 232 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Le profit découlait principalement d'un examen des contrats de réassurance et des marges pour mortalité de la Société pour les catégories de risque excellent liées aux activités d'assurance individuelle au Canada ainsi que des mises à jour des hypothèses de morbidité pour certains produits au Japon. Ces éléments ont été contrebalancés en partie par une charge au titre de l'examen des hypothèses de mortalité liées aux activités d'assurance aux États-Unis, pour lesquelles les nouveaux résultats techniques indiquaient un taux de mortalité plus élevé dans les groupes de personnes plus âgées.

D'autres mises à jour des hypothèses de mortalité et de morbidité ont été formulées à l'égard de plusieurs produits, principalement au Canada, pour tenir compte des résultats techniques récents, donnant lieu à l'imputation d'un profit net après impôts au résultat net attribué aux actionnaires.

Mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats

Les mises à jour des hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats ont entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 682 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

La Société a réalisé un examen détaillé des hypothèses relatives à la déchéance des contrats d'assurance vie universelle au Canada, y compris les contrats d'assurance temporaire renouvelables annuellement et leur coût uniformisé. La Société a abaissé le taux de déchéance ultime inclus dans les hypothèses en raison de l'émergence de données plus récentes, ce qui a entraîné l'imputation d'une charge après impôts de 504 \$ au résultat net attribué aux actionnaires, du fait principalement des résultats techniques défavorables des contrats importants.

D'autres hypothèses relatives à la déchéance et au comportement des titulaires de contrats à l'égard de plusieurs produits ont été mises à jour pour tenir compte des résultats techniques récents, ce qui a donné lieu à l'imputation d'une charge nette après impôts au résultat net attribué aux actionnaires. Cette charge découlait surtout des résultats techniques défavorables liés à la déchéance des contrats d'assurance à l'intention des particuliers au Japon.

Mises à jour liées aux placements

Les mises à jour des hypothèses sur le rendement des placements ont entraîné l'imputation d'un profit après impôts de 31 \$ au résultat net attribué aux actionnaires.

Autres mises à jour

Les autres mises à jour ont donné lieu à l'imputation d'un profit après impôts de 190 \$ au résultat net attribué aux actionnaires. Ce montant comprend plusieurs éléments positifs, y compris les mises à jour des modèles d'évaluation de la garantie de retrait minimum liée aux fonds distincts américains de la Société ainsi que les mises à jour de la projection de nos flux de trésorerie relatifs aux passifs et à l'impôt aux États-Unis conformément aux modifications apportées aux lois fiscales et à l'information requise par la loi aux États-Unis, contrebalancés en partie par les améliorations apportées aux modèles d'évaluation, découlant essentiellement des mises à jour annuelles faites pour refléter les fluctuations du marché au premier semestre de 2020.

i) Obligations contractuelles liées aux contrats d'assurance

Les contrats d'assurance donnent lieu à des obligations fixées par des ententes. Au 31 décembre 2021, les obligations et engagements contractuels de la Société en matière de contrats d'assurance étaient les suivants :

Paiements exigibles par période	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs des contrats d'assurance ¹	12 793 \$	10 977 \$	17 091 \$	868 749 \$	909 610 \$

¹ Les flux de trésorerie découlant des passifs des contrats d'assurance incluent des estimations relatives au moment et au paiement des prestations pour sinistres survenus, aux rachats de contrats, aux contrats échus, aux paiements de rentes, aux garanties minimums sur les produits des fonds distincts, aux participations aux excédents, aux commissions et aux taxes sur primes contrebalancées par les primes futures sur les contrats en vigueur. Ces flux de trésorerie estimatifs sont fondés sur les meilleures hypothèses estimatives retenues dans le calcul des passifs des contrats d'assurance. Ces montants ne sont pas actualisés et tiennent compte des recouvrements découlant des ententes de réassurance. En raison du recours à ces hypothèses, les flux de trésorerie réels pourraient différer de ces estimations. Les flux de trésorerie incluent les dérivés incorporés évalués séparément à la juste valeur.

j) Sinistres et prestations bruts

Le tableau qui suit présente une ventilation des sinistres et prestations bruts.

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Sinistres survenus	18 583 \$	18 064 \$
Rachats et capitaux échus	8 728	8 613
Paiements de rentes	3 276	3 560
Participations aux excédents et bonifications	1 255	1 411
Transferts nets des fonds distincts	(732)	(1 515)
Total	31 110 \$	30 133 \$

k) Transactions de réassurance

Le 15 novembre 2021, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA »), a conclu un contrat de réassurance avec Venerable Holdings, Inc. dans le but de réassurer un bloc de contrats traditionnels de rente variable aux États-Unis. Selon les modalités de la transaction, la Société conservera la responsabilité de l'administration des contrats, ce qui ne devrait avoir aucune incidence sur les titulaires de contrats de rente variable. La transaction a été structurée comme une transaction de coassurance à l'égard des passifs du fonds général et une transaction de coassurance modifiée relativement aux passifs des fonds distincts. La transaction a été clôturée le 1^{er} février 2022 et a généré un profit après impôts estimé de 750 \$.

Le 30 septembre 2020, la Société, par l'intermédiaire de sa filiale JHUSA, a conclu un contrat de réassurance avec Global Atlantic Financial Group Ltd dans le but de réassurer un bloc de contrats traditionnels d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis. Selon les modalités de la transaction, la Société conservera la responsabilité de l'administration des contrats, ce qui ne devrait avoir aucune incidence sur les titulaires de contrats d'assurance vie détenus par des banques. La transaction a été structurée de telle façon que la Société a cédé les passifs des contrats des titulaires et transféré les placements connexes servant de soutien à ces passifs.

La transaction a été clôturée en date du 1^{er} juillet 2020. La Société a comptabilisé dans les comptes de résultat consolidés un profit après impôts de 262 \$, qui comprend une augmentation des actifs de réassurance et des primes cédées respectivement de 3,4 milliards de dollars et 3,3 milliards de dollars.

Note 7 Passifs des contrats de placement

Les passifs des contrats de placement sont des engagements contractuels qui ne contiennent pas de risque d'assurance important. Ces contrats sont évalués à la juste valeur ou au coût amorti.

a) Passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur

Les passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur comprennent certains produits d'épargne-placement et de régimes de retraite vendus principalement à Hong Kong et en Chine continentale. Le tableau qui suit présente la variation des passifs des contrats de placement évalués à la juste valeur.

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Solde aux 1 ^{er} janvier	932 \$	789 \$
Nouveaux contrats	54	180
Changements des conditions du marché	(38)	90
Rachats et échéances	(138)	(108)
Incidence des fluctuations des taux de change	(8)	(19)
Solde aux 31 décembre	802 \$	932 \$

b) Passifs des contrats de placement évalués au coût amorti

Les passifs des contrats de placement évalués au coût amorti comprennent plusieurs produits de rente fixe vendus aux États-Unis et au Canada qui procurent des paiements de revenu garanti pendant une période déterminée par contrat et qui ne sont pas conditionnels à la survie.

Le tableau qui suit présente la valeur comptable et la juste valeur des passifs des contrats de placement évalués au coût amorti.

	2021		2020	
	Coût amorti, compte non tenu des cessions en réassurance ¹	Juste valeur	Coût amorti, compte non tenu des cessions en réassurance ¹	Juste valeur
Aux 31 décembre				
Produits de rente fixe américains	1 380 \$	1 602 \$	1 361 \$	1 680 \$
Produits de rente fixe canadiens	935	1 016	995	1 086
Passifs des contrats de placement	2 315 \$	2 618 \$	2 356 \$	2 766 \$

¹⁾ Au 31 décembre 2021, des passifs des contrats de placement d'une valeur comptable et d'une juste valeur respectivement de 48 \$ et 52 \$ (respectivement 67 \$ et 76 \$ en 2020) ont été réassurés par la Société. La valeur comptable nette et la juste valeur des passifs des contrats de placement étaient respectivement de 2 267 \$ et 2 566 \$ (respectivement 2 289 \$ et 2 690 \$ en 2020).

La variation des passifs des contrats de placement évalués au coût amorti a découlé des facteurs suivants :

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Solde aux 1 ^{er} janvier	2 356 \$	2 315 \$
Dépôts dans des contrats d'assurance	92	202
Intérêt	71	61
Retraits	(191)	(194)
Honoraires	(1)	(1)
Divers	(5)	-
Incidence des fluctuations des taux de change	(7)	(27)
Solde aux 31 décembre	2 315 \$	2 356 \$

La valeur comptable des produits de rente fixe est amortie à un taux qui actualise exactement les flux de trésorerie réels projetés à la valeur comptable nette du passif à la date d'émission.

La juste valeur des produits de rente fixe est établie en faisant une projection des flux de trésorerie selon les modalités du contrat, et en les actualisant aux taux du marché courants ajustés selon la qualité du crédit de la Société. Aux 31 décembre 2021 et 2020, la juste valeur des passifs des contrats de placement a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2.

c) Obligations contractuelles liées aux contrats de placement

Au 31 décembre 2021, les obligations et engagements contractuels de la Société en matière de contrats de placement étaient les suivants :

Paiements exigibles par période	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Passifs des contrats de placement ¹	292 \$	486 \$	489 \$	3 542 \$	4 809 \$

¹⁾ En raison de la nature des produits, des flux de trésorerie nets peuvent être générés avant l'échéance du contrat. Les flux de trésorerie ne sont pas actualisés.

Note 8 Gestion du risque

Les politiques et procédures de gestion des risques liés aux instruments financiers de la Société sont présentées dans des sections distinctes à la rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les informations fournies dans le rapport de gestion sont conformes à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, et font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

a) Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque de perte découlant de l'incapacité ou du refus d'un emprunteur ou d'une contrepartie de respecter ses engagements. Une conjoncture économique régionale et mondiale qui s'aggrave, des défis sectoriels et des facteurs propres aux sociétés pourraient entraîner des défaillances ou des déclassements et se traduire par une augmentation des provisions ou une perte de valeur relativement aux placements du fonds général, aux instruments financiers dérivés et aux actifs de réassurance de la Société, ainsi que par un accroissement des provisions pour pertes sur créances futures qui sont incluses dans les provisions techniques.

La Société gère le risque de crédit au moyen de politiques et de méthodes qui comprennent un processus défini d'évaluation du crédit et d'attribution, la délégation des droits d'approbation du crédit et l'établissement de limites de concentration par emprunteur, par entreprise, par notation de crédit, par industrie et par région. Le risque lié aux contreparties à des dérivés correspond au risque de crédit possible net, qui tient compte de l'évaluation à la valeur de marché de toutes les transactions avec chacune des contreparties, nette des garanties détenues, et à une provision pour refléter le risque possible futur. Le risque de contrepartie à la réassurance est mesuré en tenant compte du niveau des obligations cédées.

La Société s'assure également, si la situation le justifie, que les créances hypothécaires, les placements privés et les prêts aux clients de la Banque sont garantis. Le type de garantie dépend du risque de crédit de la contrepartie.

Une provision pour pertes sur prêts est constituée lorsqu'un prêt devient douteux. Les provisions pour pertes sur prêts sont calculées de manière à réduire la valeur comptable des prêts à leur valeur de réalisation nette estimative. Ces provisions prennent en considération les niveaux historiques normaux des pertes sur créances et les prévisions à cet égard, ainsi qu'une provision pour écarts défavorables. De plus, les provisions mathématiques englobent également des provisions générales pour pertes sur créances relativement aux dépréciations futures d'actifs. Les pertes de valeur sont repérées par un suivi périodique de l'exposition au risque de crédit, qui comprend l'examen des conditions générales du marché, des événements liés au crédit qui se produisent au niveau du secteur d'activité ou de l'emprunteur et d'autres tendances et conditions pertinentes. Des provisions pour pertes sur les contrats de réassurance sont établies lorsqu'une contrepartie à la réassurance n'est plus en mesure ou refuse de respecter ses obligations contractuelles. La provision pour pertes est établie d'après les montants recouvrables pour la période considérée et les provisions mathématiques cédées.

Le risque de crédit lié aux contreparties à des dérivés est analysé à la note 8 d) et le risque de crédit lié aux contreparties à la réassurance, à la note 8 i).

i) Exposition au risque de crédit

Le tableau suivant présente la valeur comptable brute des instruments financiers assujettis au risque de crédit, compte non tenu des garanties détenues ou d'autres mesures de rehaussement du crédit.

Aux 31 décembre	2021	2020
<hr/>		
Titres de créance		
Juste valeur par le biais du résultat net	189 722 \$	183 061 \$
Disponibles à la vente	33 097	35 663
Autres	1 320	-
Créances hypothécaires	52 014	50 207
Placements privés	42 842	40 756
Avances sur contrats	6 397	6 398
Prêts aux clients de la Banque	2 506	1 976
Actifs dérivés	17 503	27 793
Revenus de placement à recevoir	2 641	2 523
Actifs de réassurance	44 579	45 836
Autres actifs financiers	6 242	6 156
Total	398 863 \$	400 369 \$

Au 31 décembre 2021, 97 % (97 % en 2020) des titres de créance avaient une notation de qualité qui se situait entre AAA et BBB.

ii) Qualité du crédit

Qualité du crédit des créances hypothécaires commerciales et des placements privés

La qualité du crédit des créances hypothécaires commerciales et des placements privés est évaluée au moins une fois l'an par l'attribution d'une note de crédit interne fondée sur le suivi périodique de l'exposition au risque de crédit, en tenant compte des facteurs qualitatifs et quantitatifs.

Une provision est comptabilisée lorsque les notes de risque internes indiquent qu'une perte représente l'issue la plus probable. Ces actifs sont considérés comme des actifs à intérêt non comptabilisé, et une provision est établie à partir d'une analyse des sources de garantie et de remboursement.

Les tableaux qui suivent présentent la qualité du crédit des créances hypothécaires commerciales et des placements privés.

Au 31 décembre 2021	AAA	AA	A	BBB	BB	B et moins	Total
Créances hypothécaires commerciales							
Magasins de détail	113 \$	1 340 \$	5 179 \$	1 936 \$	228 \$	2 \$	8 798 \$
Bureaux	56	1 256	6 004	1 291	87	40	8 734
Résidences multifamiliales	557	1 869	3 771	767	32	-	6 996
Industrie	47	376	2 808	328	-	-	3 559
Divers	212	1 010	787	956	47	-	3 012
Total des créances hypothécaires commerciales	985	5 851	18 549	5 278	394	42	31 099
Créances hypothécaires agricoles	-	-	119	242	-	-	361
Placements privés	976	5 720	16 147	16 220	1 161	2 618	42 842
Total	1 961 \$	11 571 \$	34 815 \$	21 740 \$	1 555 \$	2 660 \$	74 302 \$

Au 31 décembre 2020	AAA	AA	A	BBB	BB	B et moins	Total
Créances hypothécaires commerciales							
Magasins de détail	110 \$	1 339 \$	4 761 \$	2 242 \$	168 \$	1 \$	8 621 \$
Bureaux	66	1 297	5 948	1 174	164	20	8 669
Résidences multifamiliales	613	1 675	2 896	582	33	-	5 799
Industrie	25	320	2 353	259	3	-	2 960
Divers	238	966	914	984	355	7	3 464
Total des créances hypothécaires commerciales	1 052	5 597	16 872	5 241	723	28	29 513
Créances hypothécaires agricoles	-	-	127	77	106	-	310
Placements privés	1 061	4 829	15 585	15 825	1 206	2 250	40 756
Total	2 113 \$	10 426 \$	32 584 \$	21 143 \$	2 035 \$	2 278 \$	70 579 \$

Qualité du crédit des créances hypothécaires résidentielles et des prêts aux clients de la Banque

La qualité du crédit des créances hypothécaires résidentielles et des prêts aux clients de la Banque est examinée au moins une fois l'an, la productivité ou non du prêt étant le principal indicateur de la qualité du crédit.

Des radiations complètes ou partielles de prêts sont constatées lorsque la direction estime qu'un recouvrement complet est peu réaliste. Les radiations, nettes des recouvrements, sont déduites de la provision pour pertes sur créances. Toutes les pertes de valeur sont prises en compte dans la provision pour pertes sur créances.

Le tableau qui suit présente la qualité du crédit des créances hypothécaires résidentielles et des prêts aux clients de la Banque.

Aux 31 décembre	2021			2020		
	Assurés	Non assurés	Total	Assurés	Non assurés	Total
Créances hypothécaires résidentielles						
Productives	7 264 \$	13 272 \$	20 536 \$	6 349 \$	13 980 \$	20 329 \$
Non productives ¹	6	12	18	9	46	55
Prêts aux clients de la Banque						
Productifs	s. o.	2 506	2 506	s. o.	1 976	1 976
Non productifs ¹	s. o.	-	-	s. o.	-	-
Total	7 270 \$	15 790 \$	23 060 \$	6 358 \$	16 002 \$	22 360 \$

¹ Par non productifs / non productives, on entend les prêts/créances hypothécaires pour lesquels les paiements sont en souffrance depuis 90 jours ou plus.

La valeur comptable des créances hypothécaires garanties par l'État correspondait à 14 % de la valeur comptable totale du portefeuille de créances hypothécaires au 31 décembre 2021 (13 % en 2020). La plupart de ces créances hypothécaires garanties sont classées comme des prêts résidentiels dans le tableau ci-dessus.

iii) Actifs financiers échus ou dépréciés

La Société gère le risque de crédit en constituant des provisions relatives à la valeur comptable des prêts dépréciés et en comptabilisant les pertes de valeur sur les titres de créance DV. En outre, la Société présente à titre de pertes de valeur certaines baisses de la juste valeur des titres de créance désignés à la juste valeur par le biais du résultat net qu'elle juge être des dépréciations en raison du caractère non recouvrable des montants exigibles.

Les tableaux qui suivent présentent les actifs financiers qui sont soit échus mais non dépréciés, soit dépréciés.

Au 31 décembre 2021	Échus mais non dépréciés			Total – dépréciés
	Moins de 90 jours	90 jours et plus	Total	
Titres de créance				
Juste valeur par le biais du résultat net	20 \$	– \$	20 \$	2 \$
Disponibles à la vente	–	–	–	–
Placements privés	63	–	63	175
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	61	–	61	51
Autres actifs financiers	261	47	308	–
Total	405 \$	47 \$	452 \$	228 \$

Au 31 décembre 2020	Échus mais non dépréciés			Total – dépréciés
	Moins de 90 jours	90 jours et plus	Total	
Titres de créance				
Juste valeur par le biais du résultat net	– \$	– \$	– \$	54 \$
Disponibles à la vente	–	–	–	1
Placements privés	30	–	30	170
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	66	–	66	69
Autres actifs financiers	56	58	114	2
Total	152 \$	58 \$	210 \$	296 \$

Les tableaux qui suivent présentent la valeur comptable brute et les provisions pour pertes sur prêts dépréciés.

Au 31 décembre 2021	Valeur comptable brute	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable nette
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	73	22	51
Total	270 \$	44 \$	226 \$

Au 31 décembre 2020	Valeur comptable brute	Provision pour pertes sur prêts	Valeur comptable nette
Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	97	28	69
Total	346 \$	107 \$	239 \$

Le tableau qui suit présente les variations des provisions pour pertes sur prêts au cours de l'exercice.

Exercices clos les 31 décembre	2021			2020		
	Placements privés	Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	Total	Placements privés	Créances hypothécaires et prêts aux clients de la Banque	Total
Solde aux 1 ^{er} janvier	79 \$	28 \$	107 \$	4 \$	16 \$	20 \$
Provisions	14	12	26	94	31	125
Recouvrements	(58)	(16)	(74)	(6)	(6)	(12)
Radiations ¹	(13)	(2)	(15)	(13)	(13)	(26)
Solde aux 31 décembre	22 \$	22 \$	44 \$	79 \$	28 \$	107 \$

¹) Comprennent les cessions et l'incidence des fluctuations des taux de change.

b) Prêts, rachats et prises en pension de titres

La Société prête des titres afin de dégager des produits d'honoraires. Le bien affecté en garantie, qui excède la valeur de marché des titres prêtés, est conservé par la Société jusqu'à la remise à la Société du titre sous-jacent. La valeur de marché des titres prêtés fait l'objet d'un suivi quotidien, et des biens additionnels affectés en garantie sont obtenus ou remboursés selon les fluctuations de la valeur de marché des titres sous-jacents prêtés. Au 31 décembre 2021, la Société avait prêté des titres (inclus dans les Placements) dont la valeur de marché s'élevait à 564 \$ (889 \$ en 2020). La Société détient des garanties dont la valeur de marché actuelle excède la valeur des titres prêtés dans tous les cas.

La Société participe à des prises en pension de titres afin de dégager des produits d'honoraires, prendre possession de titres permettant de couvrir des positions à découvert sur des instruments semblables et répondre à ses besoins de financement à court terme. Au 31 décembre 2021, la Société participait à des prises en pension de titres de 1 490 \$ (716 \$ en 2020) qui sont comptabilisées à titre de créances à court terme. De plus, la Société a conclu des opérations de mise en pension de titres comptabilisées à titre de dettes fournisseurs et totalisant 536 \$ au 31 décembre 2021 (353 \$ en 2020).

c) Swaps sur défaillance de crédit

La Société reproduit l'exposition à des émetteurs particuliers en vendant des protections de crédit au moyen de swaps sur défaillance de crédit afin de compléter ses placements dans les titres de créance sur le marché au comptant. La Société ne souscrit pas de protection par swaps sur défaillance de crédit excédant ses placements en obligations d'État. Un swap sur défaillance de crédit est un instrument dérivé représentant une entente entre deux parties qui acceptent d'échanger le risque de crédit d'une seule entité déterminée ou d'un indice fondé sur le risque de crédit d'un groupe d'entités (appelées communément « entité de référence » ou portefeuille d'« entités de référence ») en contrepartie d'une prime versée périodiquement. Les contrats de swaps sur défaillance de crédit ont généralement une durée de cinq ans.

Les tableaux ci-dessous présentent les détails des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues par type de contrats et par note de crédit des agences externes pour les titres de référence sous-jacents.

Au 31 décembre 2021	Montant notionnel ¹	Juste valeur	Échéance moyenne pondérée (en nombre d'années) ²
Swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier³ – Dettes des sociétés			
A	16 \$	– \$	1
BBB	28	1	2
Total des swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier	44 \$	1 \$	2
Total des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues	44 \$	1 \$	2

Au 31 décembre 2020	Montant notionnel ¹	Juste valeur	Échéance moyenne pondérée (en nombre d'années) ²
Swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier³ – Dettes des sociétés			
A	136 \$	2 \$	1
BBB	105	1	2
Total des swaps sur défaillance de crédit relatifs à un débiteur particulier	241 \$	3 \$	1
Total des protections par swaps sur défaillance de crédit vendues	241 \$	3 \$	1

¹ Le montant notionnel représente le montant maximal des paiements futurs de la Société à ses contreparties advenant une défaillance du crédit sous-jacent et l'absence de recouvrement sur les obligations sous-jacentes de l'émetteur.

² L'échéance moyenne pondérée des swaps sur défaillance de crédit est pondérée en fonction du montant notionnel.

³ Les notations sont fondées sur celles de S&P, lorsqu'elles sont disponibles, puis celles de Moody's, DBRS et Fitch. Lorsqu'aucune note d'une agence de notation n'est disponible, une note interne est utilisée.

Aux 31 décembre 2021 et 2020, la Société ne détenait aucune protection de crédit.

d) Dérivés

L'exposition ponctuelle aux pertes de la Société liée au risque de crédit de la contrepartie de l'instrument dérivé est limitée au montant des profits nets qui auraient pu être constatés à l'égard d'une contrepartie particulière. Le risque brut lié à une contrepartie de l'instrument dérivé est mesuré selon le total de la juste valeur (y compris les intérêts courus) de tous les contrats en cours qui affichent des profits, à l'exclusion de tous les contrats faisant contrepoids parce qu'ils affichent des pertes et de l'incidence des garanties disponibles. La Société limite le risque de crédit lié aux contreparties de l'instrument dérivé au moyen de l'établissement de contrats avec des contreparties dont la notation de crédit est de bonne qualité; de la conclusion de conventions-cadres de compensation, qui permettent de compenser les contrats affichant une perte dans le cas de la défaillance d'une contrepartie; et de la conclusion d'accords Annexe de soutien au crédit selon lesquels des garanties doivent être remises par les contreparties lorsque l'exposition excède un certain seuil. Tous les contrats sont détenus avec des contreparties dont la notation est de BBB+ ou plus. Au 31 décembre 2021, les contreparties aux contrats de dérivés de la Société étaient notées AA- ou plus dans 17 % des cas (20 % en 2020). Le risque de crédit de la Société a été réduit par des garanties détenues d'une juste valeur de 10 121 \$ au 31 décembre 2021 (16 696 \$ en 2020).

Au 31 décembre 2021, la contrepartie la plus importante, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation ou des garanties détenues, s'élevait à 2 132 \$ (4 110 \$ en 2020). L'exposition nette au risque de crédit de cette contrepartie, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues, était de néant (néant en 2020). Au 31 décembre 2021,

l'exposition maximale totale au risque de crédit associé aux instruments dérivés de toutes les contreparties, compte non tenu de l'incidence des conventions-cadres de compensation et des garanties détenues, totalisait 18 226 \$ (28 685 \$ en 2020).

e) Compensation d'actifs financiers et de passifs financiers

Certains dérivés, prêts de titres et conventions de mise en pension sont assortis de droits de compensation conditionnels. La Société ne compense pas ces instruments financiers dans les états de la situation financière consolidés, puisque les droits de compensation sont soumis à des conditions.

Dans le cas de dérivés, la garantie est demandée et affectée aux contreparties et aux chambres de compensation pour gérer le risque de crédit conformément aux Annexes de soutien au crédit des swaps et des ententes de compensation. En vertu des conventions-cadres de compensation, la Société détient un droit de compensation en cas de défaillance, d'insolvabilité, de faillite ou d'autre résiliation par anticipation.

En ce qui a trait aux prises en pension de titres et aux mises en pension de titres, des garanties additionnelles peuvent être demandées ou affectées à des contreparties afin de gérer l'exposition au risque de crédit en vertu de conventions bilatérales de prise en pension de titres et de mise en pension de titres. Dans l'éventualité d'un défaut de paiement de la contrepartie, la Société est en droit de liquider la garantie détenue et de la porter en réduction de l'obligation de la contrepartie connexe.

Les tableaux qui suivent présentent l'incidence des conventions-cadres de compensation soumises à conditions et d'arrangements semblables. Les arrangements semblables peuvent comprendre les conventions-cadres de mise en pension de titres mondiales, les conventions-cadres de prêt de titres mondiales et tous les droits connexes à des garanties financières.

	Montants correspondants non compensés aux états de la situation financière consolidés				
	Valeur brute des instruments financiers ¹	Montant faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'arrangements semblables	Garanties financières et garanties en espèces offertes (reçues) ²	Montant net incluant les entités de financement ³	Montant net excluant les entités de financement
Au 31 décembre 2021					
Actifs financiers					
Actifs dérivés	18 226 \$	(8 410) \$	(9 522) \$	294 \$	294 \$
Prêts de titres	564	-	(564)	-	-
Prises en pension de titres	1 490	(183)	(1 307)	-	-
Total des actifs financiers	20 280 \$	(8 593) \$	(11 393) \$	294 \$	294 \$
Passifs financiers					
Passifs dérivés	(10 940) \$	8 410 \$	2 250 \$	(280) \$	(79) \$
Mises en pension de titres	(536)	183	353	-	-
Total des passifs financiers	(11 476) \$	8 593 \$	2 603 \$	(280) \$	(79) \$

	Montants correspondants non compensés aux états de la situation financière consolidés				
	Valeur brute des instruments financiers ¹	Montant faisant l'objet d'une convention-cadre de compensation exécutoire ou d'arrangements semblables	Garanties financières et garanties en espèces offertes (reçues) ²	Montant net incluant les entités de financement ³	Montant net excluant les entités de financement
Au 31 décembre 2020					
Actifs financiers					
Actifs dérivés	28 685 \$	(13 243) \$	(15 323) \$	119 \$	119 \$
Prêts de titres	889	-	(889)	-	-
Prises en pension de titres	716	-	(715)	1	1
Total des actifs financiers	30 290 \$	(13 243) \$	(16 927) \$	120 \$	120 \$
Passifs financiers					
Passifs dérivés	(16 076) \$	13 243 \$	2 482 \$	(351) \$	(71) \$
Mises en pension de titres	(353)	-	353	-	-
Total des passifs financiers	(16 429) \$	13 243 \$	2 835 \$	(351) \$	(71) \$

¹ Les actifs et passifs financiers comprennent des intérêts courus respectivement de 725 \$ et 902 \$ (respectivement 892 \$ et 1 114 \$ en 2020).

² Les garanties financières et les garanties en espèces excluent le surdimensionnement. Au 31 décembre 2021, la Société avait des garanties plus que suffisantes sur les actifs dérivés hors cote, les passifs dérivés hors cote, les prêts de titres, les prises en pension de titres et les mises en pension de titres d'un montant respectivement de 599 \$, 875 \$, 36 \$ et 2 \$ (respectivement 1 373 \$, 627 \$, 74 \$ et néant en 2020). Au 31 décembre 2021, les garanties offertes (reçues) ne comprenaient pas les garanties en cours de compensation sur les instruments hors cote, ou la marge initiale sur les contrats négociés en Bourse ou les contrats réglés par l'intermédiaire d'une chambre de compensation.

³ Comprend des dérivés conclus entre la Société et son entité de financement qu'elle ne consolide pas. La Société n'échange pas les garanties sur les contrats de dérivés qu'elle a conclus avec cette entité. Voir la note 17.

En outre, certains actifs au titre de billets indexés sur un risque de crédit et certains passifs au titre de billets d'apport à l'excédent à taux variable de la Société sont assortis de droits de compensation inconditionnels. En vertu des conventions de compensation, la Société détient des droits de compensation, y compris en cas de défaillance, d'insolvabilité ou de faillite de la Société. Ces instruments financiers sont compensés dans les états de la situation financière consolidés.

Un billet indexé sur un risque de crédit est un instrument à revenu fixe dont la durée est liée, dans ce cas, à celle d'un billet d'apport à l'excédent à taux variable. Un billet d'apport à l'excédent est un titre de créance subordonnée souvent considéré comme faisant partie du compte de surplus (l'équivalent réglementaire des capitaux propres aux États-Unis) par certains organismes de réglementation de l'assurance aux États-Unis. Les paiements d'intérêts sur les billets d'apport à l'excédent sont effectués après avoir d'abord effectué tous les autres paiements contractuels. Les tableaux qui suivent présentent l'incidence de la compensation inconditionnelle.

Au 31 décembre 2021	Valeur brute des instruments financiers	Montant faisant l'objet d'une convention de compensation exécutoire	Montant net des instruments financiers
Billets indexés sur un risque de crédit ¹	1 054 \$	(1 054) \$	- \$
Billets d'apport à l'excédent à taux variable	(1 054)	1 054	-

Au 31 décembre 2020	Valeur brute des instruments financiers	Montant faisant l'objet d'une convention de compensation exécutoire	Montant net des instruments financiers
Billets indexés sur un risque de crédit ¹	932 \$	(932) \$	- \$
Billets d'apport à l'excédent à taux variable	(932)	932	-

¹ Aux 31 décembre 2021 et 2020, la Société n'avait aucun billet d'apport à l'excédent à taux fixe en circulation (voir la note 18 g)).

f) Concentrations du risque

La Société établit les cibles et les limites de chaque portefeuille à l'échelle de l'entreprise pour s'assurer que les portefeuilles de placements sont diversifiés en fonction des catégories d'actifs et des risques de placement individuels. La Société surveille les positions réelles et les expositions au risque réelles pour la concentration du risque et présente ses résultats au comité directeur de gestion du risque et au comité de gestion du risque du conseil d'administration.

Aux 31 décembre	2021	2020
Titres de créance et placements privés notés BBB ou mieux ¹	97 %	97 %
Titres de créance d'État en pourcentage du total des titres de créance	36 %	37 %
Placements privés de titres d'État en pourcentage du total des placements privés	11 %	11 %
Exposition la plus importante à un seul émetteur de titres de créance non gouvernementaux et de placements privés	1 167 \$	1 148 \$
Émetteur le plus important en pourcentage du total du portefeuille d'actions	2 %	2 %
Immeubles de bureaux productifs de revenus (47 % des placements immobiliers en 2021, 53 % en 2020)	6 244 \$	6 745 \$
Concentration la plus élevée de créances hypothécaires et d'immeubles ² – Ontario, Canada (28 % en 2021, 28 % en 2020)	18 253 \$	17 367 \$

¹ Les titres de créance de qualité et les placements privés comprennent 39 % de titres notés A, 17 % de titres notés AA et 15 % de titres notés AAA (40 %, 16 % et 16 % en 2020) selon les notations externes lorsqu'elles sont disponibles.

² Les créances hypothécaires et les placements immobiliers sont diversifiés sur le plan géographique et par catégorie d'immeubles.

Le tableau ci-après présente les titres de créance et les placements privés par secteur et par industrie.

Aux 31 décembre	2021		2020	
	Valeur comptable	% du total	Valeur comptable	% du total
Gouvernements et organismes publics	84 244 \$	32	85 357 \$	33
Services publics	48 372	18	47 902	18
Services financiers	38 905	15	35 656	15
Consommation	32 671	12	29 684	11
Énergie	19 637	7	20 963	8
Industrie	24 727	9	22 070	9
Divers	18 425	7	17 850	6
Total	266 981 \$	100	259 482 \$	100

g) Risque d'assurance

Le risque d'assurance est le risque de perte attribuable au fait que les faits réels relatifs aux sinistres liés à la mortalité et à la morbidité, au comportement des titulaires de polices et aux charges diffèrent de ce qui était prévu au moment de la conception et de la tarification d'un produit. Diverses hypothèses sont formulées relativement à ces facteurs d'expérience, aux coûts de réassurance et au niveau des souscriptions lorsque les produits sont conçus et tarifés, et relativement aussi à l'établissement des provisions mathématiques. Les hypothèses relatives aux sinistres futurs se fondent généralement à la fois sur les résultats techniques de la Société et sur ceux du secteur, et les hypothèses relatives au comportement des titulaires de contrats et aux charges futures sont généralement formulées à partir des résultats techniques de la Société. La formulation de ces hypothèses fait largement appel au jugement professionnel et les faits

réels peuvent être très différents des hypothèses posées par la Société. Les sinistres peuvent être touchés de façon inattendue par des changements dans la prévalence de maladies, les progrès médicaux et technologiques, les changements de mode de vie à grande échelle, les catastrophes naturelles, les catastrophes causées par l'homme et les actes de terrorisme. Le comportement des titulaires de contrats, y compris les habitudes de paiement des primes, le renouvellement des contrats, les taux de déchéance, les retraits et les rachats dépendent de nombreux facteurs, dont la conjoncture économique générale et les conditions du marché, ainsi que la disponibilité et l'attrait relatif d'autres produits sur le marché. Certains taux de réassurance ne sont pas garantis et peuvent être modifiés de façon inattendue. Les ajustements que la Société cherche à apporter aux éléments non garantis pour tenir compte de l'évolution des facteurs liés à l'expérience pourraient faire l'objet de mesures réglementaires ou législatives, et la Société pourrait ne pas réussir à les mettre en œuvre, ou pourrait connaître des retards dans leur mise en œuvre.

La Société gère le risque d'assurance au moyen de politiques, de normes et des meilleures pratiques mondiales en matière de conception et de tarification des produits, de souscription et de règlement des sinistres et à l'aide d'un code mondial de sélection des risques en assurance vie. Chaque secteur opérationnel établit des politiques et procédures de souscription, y compris des critères d'approbation des risques et des politiques et procédures de règlement des sinistres. La valeur des pleins de conservation mondiaux est actuellement de 30 \$ US pour l'assurance vie sur une tête (35 \$ US pour l'assurance vie sur deux têtes) et est répartie entre les secteurs opérationnels. Des pleins de conservation inférieurs sont appliqués à certains marchés et territoires. La Société cherche à réduire davantage la concentration du risque de règlements en utilisant des pleins de conservation géographiques s'appliquant à certaines garanties. À l'échelle de l'entreprise, la Société vise à réduire la probabilité de sinistres élevés en exerçant ses activités à l'échelle mondiale, en assurant un large éventail d'événements à risque sans lien les uns avec les autres, et en réassurant certains risques.

h) Risque de concentration

La concentration géographique des passifs des contrats d'assurance et de placement de la Société, y compris les dérivés incorporés, est présentée ci-dessous. L'information fournie se fonde sur les passifs où les contrats sont conclus.

	Passifs bruts	Actifs de réassurance	Passifs nets
Au 31 décembre 2021			
États-Unis et Canada	271 090 \$	(42 806) \$	228 284 \$
Asie et autres	124 398	(1 773)	122 625
Total	395 488 \$	(44 579) \$	350 909 \$

	Passifs bruts	Actifs de réassurance	Passifs nets
Au 31 décembre 2020			
États-Unis et Canada	273 848 \$	(44 645) \$	229 203 \$
Asie et autres	114 878	(1 191)	113 687
Total	388 726 \$	(45 836) \$	342 890 \$

i) Risque de réassurance

Dans le cours normal des affaires, la Société limite le montant des pertes qu'elle peut subir sur tout contrat en cédant une part du risque à d'autres assureurs. Elle accepte en outre en réassurance des risques que cèdent d'autres réassureurs. Les cessions en réassurance ne libèrent pas la Société des obligations contractées en qualité d'assureur de première ligne. La défaillance des réassureurs peut entraîner des pertes pour elle; c'est pourquoi elle provisionne les sommes jugées non recouvrables. Pour réduire le risque de pertes résultant de l'insolvabilité des réassureurs, la Société limite la concentration du risque de crédit géographiquement et pour chaque réassureur. De plus, la Société choisit des réassureurs très bien notés.

Au 31 décembre 2021, la Société détenait des actifs de réassurance d'un montant de 44 579 \$ (45 836 \$ en 2020). De ces actifs, 94 % (94 % en 2020) ont été cédés à des réassureurs dont la notation de Standard and Poor's est de A- ou plus. Le risque de crédit de la Société a été réduit par des garanties détenues d'une juste valeur de 25 466 \$ au 31 décembre 2021 (27 360 \$ en 2020). L'exposition nette, compte tenu des conventions-cadres de compensation et de la juste valeur des garanties détenues, était de 19 113 \$ au 31 décembre 2021 (18 476 \$ en 2020).

Note 9 Dette à long terme

a) Valeur comptable des instruments de dette à long terme

Aux 31 décembre	Date d'émission	Date d'échéance	Valeur nominale	2021	2020
Billets de premier rang à 3,050 % ^{1, 2}	27 août 2020	27 août 2060	1 155 \$ US	1 455 \$	1 460 \$
Billets de premier rang à 4,70 % ^{1, 3}	23 juin 2016	23 juin 2046	1 000 \$ US	–	1 265
Billets de premier rang à 5,375 % ^{1, 4}	4 mars 2016	4 mars 2046	750 \$ US	939	943
Billets de premier rang à 2,396 % ^{1, 4}	1 ^{er} juin 2020	1 ^{er} juin 2027	200 \$ US	253	254
Billets de premier rang à 2,484 % ^{1, 4}	19 mai 2020	19 mai 2027	500 \$ US	630	632
Billets de premier rang à 3,527 % ^{1, 4}	2 décembre 2016	2 décembre 2026	270 \$ US	342	343
Billets de premier rang à 4,150 % ^{1, 4}	4 mars 2016	4 mars 2026	1 000 \$ US	1 263	1 267
Total				4 882 \$	6 164 \$

¹⁾ Ces billets de premier rang libellés en dollars américains ont été désignés comme couvertures de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et réduisent la volatilité des résultats qui découlerait autrement d'une réévaluation de ces billets de premier rang en dollars canadiens.

²⁾ La SFM peut racheter les billets en totalité, mais non en partie, le 27 août 2025 et chaque 27 août par la suite, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés. Les frais d'émission sont amortis jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche.

³⁾ La Société a racheté la totalité des billets de premier rang à 4,70 % à la valeur nominale, le 23 juin 2021, soit la date de rachat à la valeur nominale la plus proche.

⁴⁾ La SFM peut racheter les billets de premier rang en totalité ou en partie, à tout moment, à un prix de rachat équivalant à la valeur la plus élevée entre la valeur nominale et un prix fondé sur le rendement d'un bon du Trésor américain correspondant, de la date de rachat à la date d'échéance respective, majoré d'un nombre déterminé de points de base. Le nombre déterminé de points de base s'établit comme suit : billets à 5,375 % – 40 points de base, billets à 2,396 % – 30 points de base, billets à 2,484 % – 30 points de base, billets à 3,527 % – 20 points de base, et billets à 4,150 % – 35 points de base. Les frais d'émission sont amortis sur la durée de la dette.

Le montant au comptant des intérêts versés sur la dette à long terme au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021 a été de 210 \$ (229 \$ en 2020).

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des instruments de dette à long terme est déterminée d'après la hiérarchie suivante :

Niveau 1 – La juste valeur est déterminée d'après les cours lorsque cela est possible.

Niveau 2 – Lorsque les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée d'après les cours d'instruments d'emprunt similaires ou estimée d'après les flux de trésorerie actualisés sur la base des taux observables sur le marché.

La Société évalue la dette à long terme au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés. Au 31 décembre 2021, la juste valeur de la dette à long terme s'établissait à 5 439 \$ (7 042 \$ au 31 décembre 2020). La juste valeur de la dette à long terme a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2 (niveau 2 en 2020).

c) Ensemble des échéances de la dette à long terme

Aux 31 décembre	Moins de 1 an	De 1 an à 3 ans	De 3 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
2021	– \$	– \$	1 605 \$	3 277 \$	4 882 \$
2020	–	–	–	6 164	6 164

Note 10 Instruments de fonds propres

a) Valeur comptable des instruments de fonds propres

Aux 31 décembre	Date d'émission	Date de rachat à la valeur nominale la plus proche	Date d'échéance	Valeur nominale	2021	2020
Billets subordonnés de JHFC ^{1, 2}	14 décembre 2006	s. o.	15 décembre 2036	650 \$	647 \$	647 \$
Débtentures de premier rang de la SFM à 2,818 % ^{1, 3}	12 mai 2020	13 mai 2030	13 mai 2035	1 000 \$	995	995
Billets subordonnés de la SFM à 4,061 % ^{1, 4, 5}	24 février 2017	24 février 2027	24 février 2032	750 \$ US	947	951
Débtentures de premier rang de la SFM à 2,237 % ^{1, 6}	12 mai 2020	12 mai 2025	12 mai 2030	1 000 \$	997	996
Billets subordonnés de la SFM à 3,00 % ^{1, 7}	21 novembre 2017	21 novembre 2024	21 novembre 2029	500 \$ S	469	480
Débtentures subordonnées de la SFM à 3,049 % ^{1, 8}	18 août 2017	20 août 2024	20 août 2029	750 \$	748	748
Débtentures subordonnées de la SFM à 3,317 % ^{1, 8}	9 mai 2018	9 mai 2023	9 mai 2028	600 \$	599	598
Débtentures subordonnées de Manufacturers à 3,181 % ^{1, 9}	20 novembre 2015	22 novembre 2022	22 novembre 2027	1 000 \$	999	999
Billets subordonnés de la SFM à 3,85 % ¹⁰	25 mai 2016	25 mai 2021	25 mai 2026	500 \$ S	-	481
Débtentures subordonnées de Manufacturers à 2,389 % ¹¹	1 ^{er} juin 2015	5 janvier 2021	5 janvier 2026	350 \$	-	350
Billets d'apport à l'excédent de JHUSA à 7,375 % ¹²	25 février 1994	s. o.	15 février 2024	450 \$ US	579	584
Total					6 980 \$	7 829 \$

¹⁾ La Société surveille l'évolution de la réglementation et du marché à l'échelle mondiale en ce qui a trait à la réforme des taux d'intérêt de référence. Comme ces taux pourraient éventuellement être abandonnés dans l'avenir, la Société prendra les mesures appropriées en temps voulu pour réaliser la transition ou le remplacement nécessaire. Au 31 décembre 2021, des instruments de fonds propres de 647 \$ avaient le CDOR comme taux de référence. En outre, des instruments de fonds propres de 4 338 \$, de 947 \$ et de 469 \$ dont le taux d'intérêt sera rajusté dans l'avenir ont respectivement le CDOR, le taux des mid-swaps en dollars américains et le taux des swaps en dollars de Singapour comme taux de référence.

²⁾ Émis par Manulife Holdings (Delaware) LLC (« MHDLL »), maintenant John Hancock Financial Corporation (« JHFC »), une filiale entièrement détenue de la SFM, à Manulife Finance (Delaware) LLC (« MFLLC »), une filiale de Manulife Finance (Delaware) L.P. (« MFLP »). MFLP et ses filiales sont des parties liées entièrement détenues non consolidées de la Société. Les billets portent intérêt à un taux variable équivalant au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 0,72 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, JHFC peut racheter les billets, en totalité ou en partie, à tout moment, à la valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés. Voir la note 17.

³⁾ Émises par la SFM, l'intérêt est payable semestriellement. Après le 13 mai 2030, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,82 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les débtentures, en totalité ou en partie, au plus tôt le 13 mai 2025, à un prix de rachat majoré des intérêts courus et impayés. Si le rachat a lieu entre le 13 mai 2025 et le 13 mai 2030, le prix de rachat sera égal à la valeur la plus élevée entre i) le prix selon le rendement des obligations du Canada, tel qu'il est défini dans le prospectus, et ii) la valeur nominale. Si le rachat a lieu le 13 mai 2030 ou après cette date, le prix de rachat sera égal à la valeur nominale.

⁴⁾ À la date de rachat à la valeur nominale la plus proche, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre à celui des mid-swaps du dollar américain à 5 ans, majoré de 1,647 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les billets, en totalité, mais non en partie, à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.

⁵⁾ Désignés comme couvertures de l'investissement net de la Société dans ses établissements aux États-Unis et réduisent la volatilité des résultats qui découlerait autrement d'une réévaluation de ces billets subordonnés en dollars canadiens.

⁶⁾ Émises par la SFM, l'intérêt est payable semestriellement. Après le 12 mai 2025, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,49 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les débtentures, en totalité ou en partie, au plus tôt le 12 mai 2025, à un prix de rachat correspondant à la valeur nominale, majorée des intérêts courus et impayés.

⁷⁾ À la date de rachat à la valeur nominale la plus proche, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre à celui des swaps du dollar de Singapour à 5 ans, majoré de 0,832 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les billets, en totalité, mais non en partie, à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche et par la suite à chaque date de versement de l'intérêt, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés.

⁸⁾ L'intérêt est fixe pour la période allant jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche; par la suite, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre à un taux variable égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré d'un nombre déterminé de points de base. Le nombre déterminé de points de base s'établit comme suit : débtentures à 3,049 % - 105 points de base, et débtentures à 3,317 % - 78 points de base. Avec l'approbation des organismes de réglementation, la SFM peut racheter les débtentures, en totalité ou en partie, à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche et par la suite, à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majorés des intérêts courus et impayés.

⁹⁾ L'intérêt est fixe pour la période allant jusqu'à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche; par la suite, le taux d'intérêt sera rajusté pour correspondre à un taux variable égal au taux des acceptations bancaires de 90 jours, majoré de 1,57 %. Avec l'approbation des organismes de réglementation, Manufacturers peut racheter les débtentures, en totalité ou en partie, à la date de rachat à la valeur nominale la plus proche, et par la suite à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majorés des intérêts courus et impayés.

¹⁰⁾ La SFM a racheté la totalité des billets subordonnés à 3,85 % à la valeur nominale, le 25 mai 2021, soit la date de rachat à la valeur nominale la plus proche.

¹¹⁾ Manufacturers a racheté la totalité des débtentures subordonnées à 2,389 % à la valeur nominale, le 5 janvier 2021, soit la date de rachat à la valeur nominale la plus proche.

¹²⁾ Émis par John Hancock Mutual Life Insurance Company, maintenant John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.). Tout paiement d'intérêt ou de capital sur ces billets nécessite l'autorisation préalable du Department of Insurance and Financial Services de l'État du Michigan. La valeur comptable des billets d'apport à l'excédent reflète un écart d'évaluation non amorti de 9 \$ US (13 \$ US en 2020), résultant de l'acquisition de John Hancock Financial Services, Inc. L'amortissement de l'ajustement à la juste valeur est comptabilisé dans la charge d'intérêts.

b) Évaluation de la juste valeur

La juste valeur des instruments de fonds propres est déterminée d'après la hiérarchie suivante :

Niveau 1 – La juste valeur est déterminée d'après les cours lorsque cela est possible.

Niveau 2 – Lorsque les cours ne sont pas disponibles, la juste valeur est déterminée d'après les cours d'instruments d'emprunt similaires ou estimée d'après les flux de trésorerie actualisés sur la base des taux observables sur le marché.

La Société évalue les instruments de fonds propres au coût amorti dans les états de la situation financière consolidés. Au 31 décembre 2021, la juste valeur des instruments de fonds propres s'élevait à 7 213 \$ (8 295 \$ en 2020). La juste valeur des instruments de fonds propres a été déterminée au moyen de techniques d'évaluation de niveau 2 (niveau 2 en 2020).

Note 11 Capitaux propres et résultat par action

Le capital social autorisé de la SFM consiste en :

- un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale;
- un nombre illimité d'actions privilégiées des catégories A, B et 1 sans valeur nominale, pouvant être émises en série.

a) Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres

Le tableau qui suit présente l'information sur les actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres en circulation aux 31 décembre 2021 et 2020.

Au 31 décembre 2021	Date d'émission	Taux de dividende/ d'intérêt annuel ¹	Date de rachat la plus proche ^{2,3}	Nombre d'actions (en millions)	Valeur nominale	Montant net ⁴	
						2021	2020
Actions privilégiées de catégorie A							
Série 2	18 février 2005	4,65 %	s. o.	14	350 \$	344 \$	344 \$
Série 3	3 janvier 2006	4,50 %	s. o.	12	300	294	294
Actions privilégiées de catégorie 1							
Série 3 ^{5,6,7}	11 mars 2011	2,348 %	19 juin 2026	7	163	160	155
Série 4 ^{7,8}	20 juin 2016	Variable	19 juin 2026	1	37	36	41
Série 5 ⁹	6 décembre 2011	3,891 %	19 décembre 2021	8	200	-	195
Série 7 ^{5,6,10}	22 février 2012	4,312 %	19 mars 2022	10	250	244	244
Série 9 ^{5,6}	24 mai 2012	4,351 %	19 septembre 2022	10	250	244	244
Série 11 ^{5,6}	4 décembre 2012	4,731 %	19 mars 2023	8	200	196	196
Série 13 ^{5,6}	21 juin 2013	4,414 %	19 septembre 2023	8	200	196	196
Série 15 ^{5,6}	25 février 2014	3,786 %	19 juin 2024	8	200	195	195
Série 17 ^{5,6}	15 août 2014	3,80 %	19 décembre 2024	14	350	343	343
Série 19 ^{5,6}	3 décembre 2014	3,675 %	19 mars 2025	10	250	246	246
Série 21 ¹¹	25 février 2016	5,60 %	19 juin 2021	17	425	-	417
Série 23 ^{5,6,10}	22 novembre 2016	4,85 %	19 mars 2022	19	475	467	467
Série 25 ^{5,6}	20 février 2018	4,70 %	19 juin 2023	10	250	245	245
Autres instruments de capitaux propres							
Billets avec remboursement de capital à recours limité							
Série 1 ¹²	19 février 2021	3,375 %	19 mai 2026	s. o.	2 000	1 982	-
Série 2 ¹³	12 novembre 2021	4,100 %	19 février 2027	s. o.	1 200	1 189	-
Total				156	7 100 \$	6 381 \$	3 822 \$

¹ Les porteurs d'actions privilégiées de catégorie A et de catégorie 1 ont le droit de recevoir des dividendes en espèces préférentiels, non cumulatifs, payables trimestriellement si le conseil d'administration en déclare. L'intérêt non reportable est payable semestriellement aux porteurs de billets avec remboursement de capital à recours limité (« BRCRL ») de série 1, au gré de la Société.

² Le rachat de toutes les actions privilégiées est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation. À l'exception des actions privilégiées de catégorie A, série 2 et série 3, et de catégorie 1, série 4, la SFM peut racheter chaque série, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, à la date de rachat la plus proche ou tous les cinq ans par la suite. La date de rachat la plus proche respective des actions privilégiées de catégorie A, série 2 et série 3, est échue et la SFM peut racheter ces actions, en totalité ou en partie, à la valeur nominale, en tout temps, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation, comme il est mentionné ci-dessus. La SFM peut racheter les actions privilégiées de catégorie 1, série 4, en totalité ou en partie, en tout temps, à 25,00 \$ par action si elles sont rachetées le 19 juin 2026 (la date de rachat la plus proche) et le 19 juin tous les cinq ans par la suite, ou à 25,50 \$ si elles sont rachetées à toute autre date après le 19 juin 2021, sous réserve de l'approbation des organismes de réglementation.

³ Le rachat de toutes les séries de BRCRL est assujéti à l'approbation des organismes de réglementation. La SFM peut, à son gré, racheter chaque série en totalité ou en partie à un prix de rachat équivalant à la valeur nominale, majoré des intérêts courus et impayés. Le rachat de la série 1 peut être effectué tous les cinq ans au cours de la période allant du 19 mai au 19 juin inclusivement, à compter de 2026. Le rachat de la série 2 peut être effectué tous les cinq ans au cours de la période allant du 19 février au 19 mars inclusivement, à compter de 2027.

⁴ Déduction faite des frais d'émission après impôts.

⁵ À la date de rachat la plus proche et tous les cinq ans par la suite, le taux de dividende annuel sera rajusté à un taux équivalent au rendement des obligations du Canada à cinq ans, majoré par un taux donné pour chaque série. Les taux donnés pour les actions privilégiées de catégorie 1 sont les suivants : série 3 – 1,41 %, série 7 – 3,13 %, série 9 – 2,86 %, série 11 – 2,61 %, série 13 – 2,22 %, série 15 – 2,16 %, série 17 – 2,36 %, série 19 – 2,30 %, série 23 – 3,83 % et série 25 – 2,55 %.

- ⁶⁾ À la date de rachat la plus proche et tous les cinq ans par la suite, les actions privilégiées de catégorie 1 seront convertibles au gré du porteur en actions de la série du numéro suivant. De plus, elles donnent droit à des dividendes en espèces préférentiels, non cumulatifs, payables trimestriellement si le conseil d'administration en déclare, à un taux équivalant au taux des bons du Trésor du Canada à trois mois, majoré par le taux donné à la note de bas de tableau 5 ci-dessus.
- ⁷⁾ La SFM n'a pas exercé son droit visant le rachat de la totalité ou d'une partie des actions de catégorie 1, série 3 et des actions de catégorie 1, série 4 en circulation le 19 juin 2021 (la date de rachat la plus proche). Compte tenu de tous les avis de choix, 812 380 des 6 335 831 actions de catégorie 1, série 3 ont été converties à raison de une pour une en actions de catégorie 1, série 4 à taux variable le 19 juin 2021; et 1 014 452 des 1 664 169 actions de catégorie 1, série 4 ont été converties à raison de une pour une en actions de catégorie 1, série 3 le 19 juin 2021. Par conséquent, 6 537 903 actions de catégorie 1, série 3 et 1 462 097 actions de catégorie 1, série 4 demeurent en circulation. Le taux de dividende fixe annuel pour les actions de catégorie 1, série 3 a été rajusté conformément à la note de bas de tableau 5 ci-dessus et établi à un taux fixe annuel de 2,348 % pour une période de cinq ans commençant le 20 juin 2021.
- ⁸⁾ Le taux de dividende variable des actions de catégorie 1, série 4 correspond au taux des bons du Trésor du Canada à trois mois, majoré de 1,41 %.
- ⁹⁾ La SFM a racheté la totalité des actions de catégorie 1, série 5 à la valeur nominale, le 19 décembre 2021, soit la date de rachat la plus proche.
- ¹⁰⁾ Après le 31 décembre 2021, la Société a annoncé son intention de racheter les actions de catégorie 1, série 7 et les actions de catégorie 1, série 23 à la valeur nominale, le 19 mars 2022, soit la date de rachat la plus proche.
- ¹¹⁾ La SFM a racheté la totalité des actions de catégorie 1, série 21 à la valeur nominale, le 19 juin 2021, soit la date de rachat la plus proche.
- ¹²⁾ Le 19 février 2021, la SFM a émis des BRCRL de série 1 d'un montant en capital total de 2 000 millions de dollars (les « BRCRL de série 1 »), venant à échéance le 19 juin 2081. Les BRCRL de série 1 portent intérêt à un taux fixe de 3,375 % payable semestriellement, jusqu'au 18 juin 2026. Le 19 juin 2026 et chaque cinq ans par la suite jusqu'au 19 juin 2076, le taux d'intérêt sur les BRCRL de série 1 sera rajusté pour correspondre au taux des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, comme défini dans le prospectus, majoré de 2,839 %. L'intérêt non reportable est payable semestriellement sur les BRCRL de série 1, au gré de la Société. Le non-paiement des intérêts ou du capital lorsqu'ils sont exigibles entraînera la survenance d'un événement donnant droit à des recours, et l'unique recours dont disposeront les porteurs de billets consistera à réclamer la livraison de leur quote-part des actions privilégiées de catégorie 1, série 27, détenues dans une fiducie consolidée nouvellement constituée (la « fiducie à recours limité »). Toutes les réclamations des porteurs contre la SFM à l'égard des BRCRL de série 1 deviendront caduques à la réception des actifs de la fiducie correspondants. Les actions privilégiées de catégorie 1, série 27 sont éliminées des états de la situation financière consolidés de la Société pendant qu'elles sont détenues par la fiducie à recours limité.
- ¹³⁾ Le 12 novembre 2021, la SFM a émis des BRCRL de série 2 d'un montant en capital total de 1 200 millions de dollars (les « BRCRL de série 2 »), venant à échéance le 19 mars 2082. Les BRCRL de série 2 portent intérêt à un taux fixe de 4,10 % payable semestriellement, jusqu'au 18 mars 2027. Le 19 mars 2027 et chaque cinq ans par la suite jusqu'au 19 mars 2077, le taux d'intérêt sur les BRCRL de série 2 sera rajusté pour correspondre au taux des obligations à cinq ans du gouvernement du Canada, comme défini dans le prospectus, majoré de 2,704 %. L'intérêt non reportable est payable semestriellement sur les BRCRL de série 2, au gré de la Société. Le non-paiement des intérêts ou du capital lorsqu'ils sont exigibles entraînera la survenance d'un événement donnant droit à des recours, et l'unique recours dont disposeront les porteurs de billets consistera à réclamer la livraison de leur quote-part des actions privilégiées de catégorie 1, série 28, détenues dans une fiducie consolidée nouvellement constituée (la « fiducie à recours limité »). Toutes les réclamations des porteurs contre la SFM à l'égard des BRCRL de série 2 deviendront caduques à la réception des actifs de la fiducie correspondants. Les actions privilégiées de catégorie 1, série 28, sont éliminées des états de la situation financière consolidés de la Société pendant qu'elles sont détenues par la fiducie à recours limité.

b) Actions ordinaires

Le tableau ci-après présente les variations du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation.

Exercices clos les 31 décembre	2021		2020	
	Nombre d'actions (en millions)	Montant	Nombre d'actions (en millions)	Montant
Solde aux 1 ^{er} janvier	1 940	23 042 \$	1 949	23 127 \$
Rachetées aux fins d'annulation	-	-	(10)	(121)
Émises à l'exercice d'options sur actions et d'unités d'actions différées	3	51	1	36
Total	1 943	23 093 \$	1 940	23 042 \$

Offre publique de rachat dans le cours normal des activités

Le 13 mars 2020, le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF ») a annoncé qu'il adoptait des mesures pour renforcer la résilience des institutions financières. Conformément à ces mesures, le BSIF s'attend à ce que toutes les institutions financières fédérales interrompent temporairement tout processus d'augmentation des dividendes ou de rachat d'actions. Le 4 novembre 2021, le BSIF a modifié ses attentes en annonçant que les institutions financières peuvent de nouveau augmenter les dividendes et racheter des actions.

Le 1^{er} février 2022, la Société a annoncé le lancement d'une offre publique de rachat dans le cours normal des activités (« OPRCNA »), qui permettra le rachat aux fins d'annulation d'au plus 97 millions d'actions ordinaires, soit environ 5 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Les rachats aux termes de l'OPRCNA, effectués par l'entremise de la Bourse de Toronto, pourront commencer à compter du 3 février 2022 et se poursuivront jusqu'au 2 février 2023, lorsque l'OPRCNA prendra fin, ou plus tôt si la Société finalise ses rachats.

c) Résultat par action

Le tableau suivant présente le résultat de base et le résultat dilué par action ordinaire de la Société.

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Résultat de base par action ordinaire	3,55 \$	2,94 \$
Résultat dilué par action ordinaire	3,54	2,93

Le tableau qui suit présente un rapprochement du nombre d'actions servant à calculer le résultat de base par action et le résultat dilué par action.

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires (en millions)	1 942	1 941
Attributions fondées sur des actions à effet dilutif ¹ (en millions)	4	2
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires diluées (en millions)	1 946	1 943

¹) L'effet dilutif des attributions fondées sur des actions a été calculé en appliquant la méthode du rachat d'actions. Cette méthode calcule le nombre d'actions supplémentaires en supposant que les attributions fondées sur des actions en cours sont exercées. Le nombre d'actions ainsi obtenu est réduit du nombre d'actions présumées être rachetées à même le produit de l'émission, selon le cours moyen des actions ordinaires de la SFM pour l'exercice. Un nombre moyen pondéré de néant (18 millions en 2020) d'attributions fondées sur des actions antidilutives a été exclu du calcul.

d) Dividende trimestriel déclaré après la fin de l'exercice

Le 9 février 2022, le conseil d'administration de la Société a approuvé un dividende trimestriel de 0,33 \$ par action ordinaire de la SFM, payable au plus tôt le 21 mars 2022 aux actionnaires inscrits en date du 23 février 2022 à la clôture des marchés.

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes sur les actions privilégiées à dividende non cumulatif suivantes. Ces dividendes seront versés au plus tôt le 19 mars 2022 aux actionnaires inscrits à la clôture des marchés le 23 février 2022.

Actions de catégorie A, série 2 – 0,29063 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 13 – 0,275875 \$ par action
Actions de catégorie A, série 3 – 0,28125 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 15 – 0,236625 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 3 – 0,14675 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 17 – 0,2375 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 4 – 0,096965 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 19 – 0,229688 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 7 – 0,2695 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 23 – 0,303125 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 9 – 0,271938 \$ par action	Actions de catégorie 1, série 25 – 0,29375 \$ par action
Actions de catégorie 1, série 11 – 0,295688 \$ par action	

Note 12 Gestion des fonds propres

a) Gestion des fonds propres

La Société surveille et gère ses fonds propres consolidés conformément à la ligne directrice du test de suffisance du capital des sociétés d'assurance vie (« TSAV »), le cadre sur les fonds propres émis par le Bureau du surintendant des institutions financières (« BSIF »). En vertu de ce cadre régissant les fonds propres, les ressources en fonds propres consolidés de la Société, y compris les fonds propres disponibles, la provision d'excédent et les dépôts admissibles, sont évaluées en regard du coussin de solvabilité de base, qui correspond à l'exigence de fonds propres fondée sur le risque déterminée selon la ligne directrice.

Les activités d'exploitation de la Société sont principalement menées par Manufacturers et ses filiales. Manufacturers est également régie par le BSIF et, par conséquent, assujettie aux exigences de fonds propres fondées sur le risque consolidé, selon le cadre du TSAV du BSIF.

La Société cherche à gérer ses fonds propres en poursuivant les objectifs suivants :

- Exercer ses activités en disposant de fonds propres suffisants pour être en mesure de respecter tous les engagements envers les titulaires de contrats et les créanciers avec un degré de confiance élevé
- Conserver la confiance des organismes de réglementation, des titulaires de contrats, des agences de notation, des investisseurs et d'autres créanciers afin d'assurer l'accès aux marchés financiers
- Optimiser le rendement des fonds propres afin de répondre aux attentes des actionnaires, sous réserve de contraintes et de considérations en matière d'adéquation des fonds propres établies pour atteindre les deux premiers objectifs

Les fonds propres sont gérés et contrôlés selon la politique de gestion des fonds propres. La politique est passée en revue et approuvée chaque année par le conseil d'administration et est intégrée au cadre de gestion du risque et des finances de la Société. La politique établit des directives concernant la quantité et la qualité des fonds propres, la mobilité des fonds propres internes et la gestion proactive des besoins de fonds propres continus et futurs.

Le cadre de gestion des fonds propres tient compte des exigences de l'ensemble de la Société ainsi que des besoins de chacune des filiales de la Société. Les cibles internes en matière de fonds propres sont établies au-dessus des exigences réglementaires et se fondent sur un nombre de facteurs, y compris les attentes des organismes de réglementation et des agences de notation, les résultats des tests de sensibilité et de simulation de crise, ainsi que les évaluations des risques de la Société. La Société surveille les fonds propres par rapport à ces cibles internes et prend les mesures appropriées pour atteindre ses objectifs d'affaires.

Les fonds propres consolidés de la SFM, établis selon les normes comptables, sont présentés dans le tableau qui suit. Aux fins de l'information réglementaire à produire selon le cadre du TSAV, les chiffres sont rajustés pour tenir compte des divers ajouts aux fonds propres ou déductions des fonds propres conformément aux lignes directrices du BSIF.

Fonds propres consolidés

Aux 31 décembre	2021	2020
Total des capitaux propres	58 869 \$	53 006 \$
Moins le profit/(la perte) sur les couvertures de flux de trésorerie comptabilisé(e) dans le cumul des autres éléments du résultat global	(156)	(229)
Total des capitaux propres excluant le cumul des autres éléments du résultat global lié aux couvertures de flux de trésorerie	59 025	53 235
Instruments de fonds propres admissibles	6 980	7 829
Fonds propres consolidés	66 005 \$	61 064 \$

b) Restrictions sur la distribution de dividendes et de fonds propres

La *Loi sur les sociétés d'assurances* (Canada) (« LSA ») restreint la distribution de dividendes et de fonds propres. Ces restrictions s'appliquent à la SFM et à sa principale filiale d'exploitation, Manufacturers. La LSA interdit la déclaration ou le versement de dividendes sur les actions d'une société d'assurance s'il existe des motifs valables de croire que la société n'a pas de capital suffisant ni de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou que la déclaration ou le versement de dividendes ferait en sorte que la société contreviendrait à un règlement pris en application de la LSA concernant le maintien d'un capital suffisant et de formes de liquidités suffisantes et appropriées, ou à toute décision imposée à la société par le BSIF. Cette loi exige également que les sociétés d'assurance signifient la déclaration d'un dividende au BSIF au moins 15 jours avant la date fixée pour le paiement. De même, cette loi interdit l'achat, aux fins d'annulation, de toute action émise par une société d'assurance, ou le rachat de toute action rachetable ou toute autre opération sur fonds propres semblable, lorsqu'il y a raisonnablement lieu de croire que la société ne dispose pas de provisions suffisantes ni de liquidités suffisantes et appropriées, ou que, du fait du paiement, elle enfreindrait soit un règlement de la loi touchant le maintien par la société de provisions suffisantes et de liquidités suffisantes et appropriées, soit une directive donnée à la société par le BSIF. Ces dernières opérations exigent l'approbation au préalable du BSIF.

En vertu de la LSA, les sociétés d'assurance canadiennes sont tenues de maintenir des niveaux adéquats de fonds propres en tout temps.

Puisque la SFM est une société de portefeuille dont toutes les activités sont menées par le biais de filiales d'assurance réglementées (ou de sociétés détenues directement ou indirectement par ces filiales), sa capacité à verser les dividendes futurs reposera sur la réception de fonds suffisants en provenance de ses filiales d'assurance réglementées. Ces filiales sont également assujetties à des dispositions réglementaires, au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, qui peuvent limiter leur capacité de verser des dividendes ou de consentir des apports à la SFM.

Note 13 Produits tirés des contrats de service

La Société fournit des services de gestion des placements, des services administratifs, des services de placement et des services connexes aux fonds de placement exclusifs et de tiers, aux régimes de retraite, aux régimes d'avantages collectifs et aux autres ententes. La Société fournit également des services de gestion de propriété aux locataires des immeubles de placement de la Société.

Les contrats de service de la Société comportent habituellement une seule et même obligation de prestation, qui comprend une série de services connexes similaires offerts à chaque client.

Les obligations de prestation de la Société prévues dans les ententes de services sont généralement remplies progressivement, à mesure que le client reçoit et consomme les avantages des services rendus, mesurés à l'aide d'une méthode fondée sur les extrants. Les honoraires comprennent généralement une contrepartie variable, et les produits connexes sont comptabilisés dans la mesure où il est hautement probable que le dénouement ultérieur de l'incertitude ne donnera pas lieu à un ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits constatés.

Les honoraires liés aux actifs varient selon la valeur de l'actif des comptes gérés, sous réserve des conditions du marché et du comportement des investisseurs, lesquels sont hors du contrôle de la Société. Les honoraires liés au traitement des transactions et les honoraires d'administration varient selon le volume des activités des clients, qui sont également hors du contrôle de la Société. Certains honoraires, y compris les honoraires liés aux services de placement, sont fondés sur les soldes des comptes et les volumes de transactions. Les honoraires liés au solde des comptes et aux volumes de transactions sont calculés quotidiennement. Les honoraires de gestion de propriété comprennent des composantes fixes et le recouvrement des coûts variables des services rendus aux locataires. Les honoraires liés aux services fournis sont généralement comptabilisés à mesure que les services sont fournis, c'est-à-dire lorsqu'il devient hautement probable qu'il n'y aura pas d'ajustement à la baisse important du montant cumulé des produits constatés. La Société a déterminé que ses contrats de service ne comportaient aucune composante financement étant donné que les honoraires sont perçus mensuellement. La Société ne détient aucun actif ni aucun passif important sur contrat.

Les tableaux qui suivent présentent les produits tirés des contrats de service par gamme de services et par secteur à présenter, comme il est précisé à la note 19.

Exercice clos le 31 décembre 2021	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Honoraires de gestion de placements et autres honoraires connexes	217 \$	230 \$	499 \$	3 198 \$	(247) \$	3 897 \$
Honoraires de traitement des transactions, d'administration et de service	287	918	12	2 517	(11)	3 723
Honoraires de placement et autres honoraires	251	20	65	799	(54)	1 081
Total inclus dans les autres produits	755	1 168	576	6 514	(312)	8 701
Produits des sous-secteurs n'offrant pas de services	941	168	1 248	(1)	75	2 431
Total des autres produits	1 696 \$	1 336 \$	1 824 \$	6 513 \$	(237) \$	11 132 \$
Honoraires de services de gestion de propriété compris dans les revenus de placement, montant net	37 \$	126 \$	128 \$	- \$	7 \$	298 \$

Exercice clos le 31 décembre 2020	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Honoraires de gestion de placements et autres honoraires connexes	223 \$	202 \$	514 \$	2 770 \$	(201) \$	3 508 \$
Honoraires de traitement des transactions, d'administration et de service	239	814	15	2 215	2	3 285
Honoraires de placement et autres honoraires	187	16	67	718	(52)	936
Total inclus dans les autres produits	649	1 032	596	5 703	(251)	7 729
Produits des sous-secteurs n'offrant pas de services	697	(19)	2 115	7	62	2 862
Total des autres produits	1 346 \$	1 013 \$	2 711 \$	5 710 \$	(189) \$	10 591 \$
Honoraires de services de gestion de propriété compris dans les revenus de placement, montant net	37 \$	144 \$	143 \$	- \$	8 \$	332 \$

Note 14 Rémunération fondée sur des actions

a) Options sur actions

La Société attribue des options sur actions à certaines personnes en vertu de son régime d'options sur actions des dirigeants (le « régime des dirigeants »). Les options donnent au porteur le droit d'acheter des actions ordinaires de la SFM à un prix d'exercice équivalant au cours de clôture moyen des actions ordinaires à la Bourse de Toronto du jour précédent, des cinq jours précédents ou des dix jours précédents, selon le plus élevé des trois montants, à la date d'attribution des options. Les droits rattachés aux options s'acquiert sur une période maximale de quatre ans et les options expirent au plus tard dix ans après la date de l'attribution. En vigueur à compter de l'attribution de 2015, les options ne peuvent être exercées qu'après le cinquième anniversaire. Au total, 73 600 000 actions ordinaires ont été réservées pour émission en vertu du régime des dirigeants.

Options en cours

Exercices clos les 31 décembre	2021		2020	
	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré
En cours aux 1 ^{er} janvier	24	21,74 \$	21	20,91 \$
Attribuées	-	-	5	24,38
Exercées	(3)	18,34	(2)	18,17
Échues	-	24,73	-	24,27
Qui ont fait l'objet d'une renonciation	-	23,96	-	23,73
En cours aux 31 décembre	21	22,09 \$	24	21,74 \$
Exercables aux 31 décembre	8	18,94 \$	6	19,52 \$

Exercice clos le 31 décembre 2021	Options en cours			Options exerçables		
	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante (en années)	Nombre d'options (en millions)	Prix d'exercice moyen pondéré	Durée de vie moyenne pondérée contractuelle restante (en années)
12,64 \$—20,99 \$	5	16,90 \$	3,38	5	16,90 \$	3,38
21,00 \$—24,83 \$	16	23,58 \$	6,09	3	21,86 \$	2,95
Total	21	22,09 \$	5,49	8	18,94 \$	3,20

Aucune option sur action n'a été attribuée en 2021. La juste valeur moyenne pondérée de chaque option attribuée en 2020 était estimée à 3,66 \$ au moyen du modèle de Black et Scholes. Ce modèle est fondé sur les hypothèses suivantes pour les options attribuées en 2020 : taux d'intérêt sans risque de 1,50 %, taux de rendement des actions de 3,50 %, taux de volatilité prévu de 23,0 % et durée prévue de 8 ans. La volatilité prévue est estimée en évaluant divers facteurs, comme la volatilité historique du cours de l'action sur plusieurs années.

La charge de rémunération liée aux options sur actions pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 était de 9 \$ (14 \$ en 2020).

b) Unités d'actions différées

En 2000, la Société a attribué des unités d'actions différées (« UAD ») de manière ponctuelle à certains salariés en vertu du régime des dirigeants. Les droits rattachés à ces UAD sont acquis sur une période de trois ans, et chaque UAD donne au porteur le droit de recevoir une action ordinaire à la date de la retraite ou de la cessation d'emploi. Lorsque des dividendes sont versés sur les actions ordinaires, les porteurs d'UAD sont réputés avoir reçu des dividendes au même taux, payables sous forme d'UAD supplémentaires. Au 31 décembre 2021, 188 000 UAD étaient en cours (285 000 en 2020).

En outre, pour certains salariés et dans le cadre du programme de rémunération différée de la Société, la Société attribue, au titre du régime d'unités d'actions temporairement inaccessibles (« UATI »), des UAD qui donnent au porteur le droit de recevoir un paiement en espèces équivalant à la valeur du même nombre d'actions ordinaires, majorée des dividendes crédités au moment du départ à la retraite ou de la cessation d'emploi. En 2021, la Société a attribué 34 000 UAD à certains salariés, dont les droits sont acquis après 36 mois (28 000 en 2020). En 2021, 26 000 UAD ont été attribuées (38 000 attribuées en 2020) à des salariés qui ont choisi de reporter en totalité ou en partie la réception de leur prime de rendement annuelle. Les droits rattachés à ces UAD ont été immédiatement acquis. De plus, en 2021, aucune UAD n'a été attribuée (2 600 UAD attribuées en 2020) à certains salariés afin qu'ils reportent en totalité ou en partie le paiement de leurs UATI et/ou de leurs unités d'actions fondées sur le rendement (« UAR »). Les droits rattachés à ces UAD sont immédiatement acquis.

En vertu du régime d'actionariat des administrateurs externes, chaque administrateur admissible peut choisir de recevoir sa rémunération forfaitaire et ses jetons de présence annuels sous forme d'UAD (dont les droits sont acquis immédiatement) ou d'actions ordinaires plutôt qu'en espèces. En 2021, 101 000 UAD ont été émises en vertu de ce régime (145 400 UAD en 2020). Lorsqu'il cesse d'être membre du conseil d'administration, l'administrateur admissible qui a choisi de recevoir des UAD peut recevoir un paiement au comptant correspondant à la valeur des UAD accumulées dans son compte ou, s'il préfère, un nombre équivalent d'actions ordinaires. La Société est autorisée à émettre jusqu'à 1 million d'actions ordinaires aux termes de ce régime, après quoi les attributions peuvent être réglées au moyen d'actions achetées sur le marché libre.

La juste valeur des 161 000 UAD émises au cours de l'exercice était de 24,11 \$ l'unité au 31 décembre 2021 (214 000 UAD émises à 22,65 \$ l'unité en 2020).

Exercices clos les 31 décembre		
Nombre d'UAD (en milliers)	2021	2020
En cours aux 1 ^{er} janvier	2 169	2 395
Émises	161	214
Réinvesties	100	145
Rachetées	(345)	(576)
Renonciations et annulations	(6)	(9)
En cours aux 31 décembre	2 079	2 169

Parmi les UAD en cours au 31 décembre 2021, 188 000 (285 000 en 2020) donnent au porteur le droit de recevoir des actions ordinaires, 840 000 (811 000 en 2020) donnent au porteur le droit de recevoir un paiement au comptant et 1 051 000 (1 073 000 en 2020) donnent au porteur le droit de recevoir, à son gré, un paiement au comptant ou des actions ordinaires.

La charge de rémunération liée aux UAD pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 était de 6 \$ (5 \$ en 2020).

La valeur comptable et juste valeur du passif lié aux UAD au 31 décembre 2021 était de 46 \$ (43 \$ en 2020) et était comprise dans les Autres passifs.

c) Unités d'actions temporairement inaccessibles et unités d'actions fondées sur le rendement

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2021, 6,8 millions d'UATI (6,7 millions en 2020) et 1,5 million d'UAR (1,1 million en 2020) ont été attribuées à certains salariés admissibles en vertu du régime d'UATI de la SFM. La juste valeur des UATI et des UAR attribuées au cours de l'exercice était de 24,11 \$ l'unité au 31 décembre 2021 (22,65 \$ l'unité en 2020). Chaque UATI et chaque UAR confèrent à leur porteur le droit de recevoir un paiement égal à la valeur de marché d'une action ordinaire, majorée des dividendes crédités, au moment de l'acquisition des droits, sous réserve de conditions relatives au rendement.

Les droits rattachés aux UATI et aux UAR attribuées en février 2021 seront acquis 36 mois suivant leur date d'attribution, et la charge de rémunération connexe est comptabilisée sur cette période, sauf si le salarié est admissible à la retraite à la date d'attribution ou deviendra admissible à la retraite pendant la période d'acquisition des droits, auquel cas le coût est comptabilisé à la date d'attribution ou sur la période allant de la date d'attribution à la date à laquelle le salarié est admissible à la retraite, respectivement. La charge de rémunération liée aux UATI et aux UAR pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 était respectivement de 135 \$ et 31 \$ (respectivement 140 \$ et 15 \$ en 2020).

La valeur comptable et juste valeur du passif lié aux UATI et aux UAR au 31 décembre 2021 était de 362 \$ (194 \$ en 2020) et était comprise dans les Autres passifs.

d) Programme international d'actionnariat

Le programme international d'actionnariat de la Société permet aux salariés admissibles d'appliquer jusqu'à 5 % de leur salaire de base annuel à l'achat d'actions ordinaires. La Société verse un montant correspondant au pourcentage des cotisations admissibles des salariés jusqu'à concurrence d'un montant maximal. Les cotisations de la Société sont acquises immédiatement. Toutes les cotisations servent à acheter des actions ordinaires sur le marché libre au nom des salariés participants.

Note 15 Avantages futurs du personnel

La Société offre des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de retraite à cotisations définies, et d'autres régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à ses salariés et agents, y compris des régimes de retraite agréés (admissibles sur le plan fiscal) qui sont habituellement capitalisés, des régimes de retraite complémentaires non agréés (non admissibles sur le plan fiscal) offerts aux dirigeants, des régimes de soins de santé pour retraités et des régimes d'invalidité, lesquels sont généralement non capitalisés.

a) Caractéristiques des régimes de retraite

Les régimes de retraite à prestations définies fondés sur le salaire moyen de fin de carrière et les régimes de soins de santé pour retraités de la Société n'acceptent plus de nouveaux membres. Tous les salariés peuvent participer aux régimes d'accumulation de capital, y compris les régimes à solde de caisse à prestations définies, les régimes 401(k) et les régimes à cotisations définies, selon le lieu de travail des employés.

Tous les régimes de retraite sont régis par des comités de retraite locaux ou la direction, mais les modifications importantes aux régimes doivent être soumises à l'approbation du conseil d'administration de la Société.

La politique de capitalisation de la Société pour les régimes à prestations définies restants consiste à verser les cotisations annuelles minimales requises selon les règlements des pays où les régimes sont offerts. Les hypothèses et méthodes prescrites aux fins des exigences réglementaires de capitalisation diffèrent habituellement de celles utilisées aux fins comptables.

La Société a encore des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies ou des régimes de soins de santé pour retraités aux États-Unis, au Canada, au Japon et à Taïwan (Chine). Des régimes d'invalidité sont également offerts aux États-Unis et au Canada.

Les plus importants régimes de retraite à prestations définies et de soins de santé pour retraités sont les principaux régimes offerts aux salariés des États-Unis et du Canada. Ils sont considérés comme étant les régimes significatifs et sont traités plus en détail ci-après dans la présente note. La Société évalue ses obligations au titre des prestations définies et la juste valeur des actifs de ses régimes aux fins comptables en date du 31 décembre de chaque année.

Régimes de retraite à prestations définies et régime de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis

La Société gère un régime à solde de caisse admissible qui est offert aux nouveaux participants, un régime à solde de caisse non admissible fermé et un régime de soins de santé pour retraités fermé.

Des évaluations actuarielles visant à déterminer les cotisations de capitalisation minimales de la Société pour le régime à solde de caisse admissible sont requises chaque année. Les déficits mis au jour par les évaluations des régimes doivent généralement être capitalisés sur une période pouvant aller jusqu'à sept ans. On prévoit qu'il n'y aura pas de financement requis pour ce régime en 2022. Il n'y a pas d'actifs en réserve pour le régime à solde de caisse non admissible.

Le régime de soins de santé pour retraités subventionne le coût des prestations d'assurance vie et maladie. La plupart des salariés qui ont pris leur retraite après 1991 reçoivent un montant en dollars fixe de la Société en fonction de leurs années de service. Ce régime a cessé d'être offert à tous les salariés embauchés après 2004. Bien que des actifs aient été mis en réserve dans une fiducie admissible aux fins du règlement des prestations du régime de soins de santé pour retraités, cette capitalisation est facultative. Les prestations au titre des soins de santé offerts dans le cadre du régime sont coordonnées avec le régime d'assurance maladie américain afin d'optimiser l'utilisation du soutien financier disponible offert par le gouvernement fédéral.

Aux États-Unis, les régimes de retraite et de soins de santé pour retraités admissibles sont régis par le comité des avantages sociaux, tandis que le régime de retraite non admissible est régi par le sous-comité des régimes de retraite non admissibles.

Régimes de retraite à prestations définies et régime de soins de santé pour retraités offerts au Canada

Au Canada, les régimes à prestations définies de la Société comprennent deux régimes agréés fondés sur le salaire moyen de fin de carrière, un régime complémentaire non agréé fondé sur le salaire moyen de fin de carrière et un régime de soins de santé pour retraités; tous ces régimes n'acceptent plus de nouveaux membres.

Des évaluations actuarielles visant à déterminer les cotisations de capitalisation minimales de la Société au titre des régimes de retraite agréés sont requises au moins tous les trois ans. Les déficits mis au jour par l'évaluation des régimes doivent généralement être capitalisés sur une période de dix ans. Pour 2022, la capitalisation requise pour ces régimes devrait être de 7 \$. Le régime complémentaire de retraite non agréé n'est pas capitalisé.

Le régime de soins de santé pour retraités subventionne le coût des prestations d'assurance vie, maladie et soins dentaires. Ces subventions représentent un montant fixe pour ceux qui ont pris leur retraite après le 30 avril 2013 et ont été éliminées pour ceux qui prendront leur retraite après 2019. Il n'y a pas d'actifs en réserve pour ce régime.

Les régimes de retraite agréés sont régis par des comités de retraite, tandis que le régime complémentaire non agréé est régi par le conseil d'administration. Le régime de soins de santé pour retraités est régi par la direction.

b) Risques

Pour ce qui est des régimes fondés sur le salaire moyen de fin de carrière et des régimes de soins de santé pour retraités, la Société assume généralement les principaux risques comme les risques liés aux taux d'intérêt, aux placements, à la longévité et à l'inflation des coûts des soins de santé. Dans les régimes à cotisations définies, ces risques sont le plus souvent assumés par l'employé. Dans les régimes à solde de caisse, les risques liés aux taux d'intérêt, aux placements et à la longévité sont en partie transférés au salarié.

Les principales sources de risques liés aux régimes de la Société sont les suivantes :

- Une baisse des taux d'actualisation qui accroît les obligations au titre des régimes à prestations définies d'un montant plus grand que la variation de la valeur des actifs des régimes
- Des taux de mortalité plus bas que prévu
- Des coûts de soins de santé plus élevés que prévu dans le cadre des régimes de soins de santé pour retraités

La Société a géré ces risques en apportant des changements à la conception et à l'admissibilité des régimes, qui ont limité ainsi la taille et la croissance des obligations au titre des régimes à prestations définies. Pour ce qui est des régimes capitalisés, les risques liés aux placements sont gérés en investissant des montants importants dans des catégories d'actifs qui sont fortement corrélées avec les passifs des régimes.

Aux États-Unis, les représentants du comité mandatés et la direction passent en revue la situation financière du régime de retraite à prestations définies admissible au moins une fois par mois, et des mesures sont prises conformément à une politique de placement dynamique établie pour accroître la répartition du régime dans des catégories d'actifs qui sont fortement corrélées avec les passifs du régime et réduire le risque lié aux placements lorsque la situation de capitalisation s'améliore. Au 31 décembre 2021, la répartition de l'actif cible du régime s'établissait comme suit : 30 % d'actifs sources de rendement et 70 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif.

Au Canada, les comités internes et la direction examinent la situation financière du régime de retraite agréé à prestations définies au moins tous les trimestres. Au 31 décembre 2021, la répartition de l'actif cible des régimes s'établissait comme suit : 20 % d'actifs sources de rendement et 80 % d'actifs utilisés à des fins d'appariement au passif.

Les hypothèses à long terme de la Société (p. ex., mortalité, inflation) n'ont pas été ajustées pour tenir compte des incidences à long terme potentielles de la pandémie de COVID-19 puisqu'il est trop tôt pour en faire l'estimation. Les résultats réels par suite de la pandémie de COVID-19 continueront de faire l'objet d'un suivi étroit au même titre que les nouvelles recherches sur les incidences à long terme de la pandémie de COVID-19 sur les hypothèses de mortalité et d'inflation et autres hypothèses.

c) Régimes de retraite et régimes de soins de santé pour retraités

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2021	2020	2021	2020
Variations de l'obligation au titre des régimes à prestations définies :				
Solde d'ouverture	4 901 \$	4 817 \$	638 \$	645 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	44	41	-	-
Charges d'intérêts	115	150	15	20
Cotisations des participants	-	-	3	3
Écarts actuariels liés aux :				
Résultats réels	3	2	-	(14)
Modifications des hypothèses démographiques	7	(67)	1	(12)
Modifications des hypothèses économiques	(194)	333	(29)	49
Prestations versées	(303)	(318)	(42)	(45)
Incidence des fluctuations des taux de change	(13)	(57)	(2)	(8)
Obligation au titre des régimes à prestations définies aux 31 décembre	4 560 \$	4 901 \$	584 \$	638 \$

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2021	2020	2021	2020
Variation des actifs des régimes :				
Juste valeur des actifs des régimes, solde d'ouverture	4 595 \$	4 453 \$	606 \$	598 \$
Produits d'intérêts	109	140	14	19
Rendement des actifs des régimes (excluant les produits d'intérêts)	70	310	(1)	33
Cotisations de l'employeur	61	71	11	11
Cotisations des participants	-	-	3	3
Prestations versées	(303)	(318)	(42)	(45)
Frais administratifs	(9)	(7)	(2)	(2)
Incidence des fluctuations des taux de change	(13)	(54)	(2)	(11)
Juste valeur des actifs des régimes aux 31 décembre	4 510 \$	4 595 \$	587 \$	606 \$

d) Montants comptabilisés dans les états de la situation financière consolidés

Aux 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2021	2020	2021	2020
Variation du passif au titre des régimes à prestations définies, montant net				
Obligation au titre des régimes à prestations définies	4 560 \$	4 901 \$	584 \$	638 \$
Juste valeur des actifs des régimes	4 510	4 595	587	606
Déficit (surplus)	50	306	(3)	32
Incidence du plafonnement de l'actif ¹	37	-	-	-
Déficit (surplus) et passif (actif) au titre des régimes à prestations définies, montant net	87	306	(3)	32
Le déficit se compose de :				
Régimes capitalisés ou partiellement capitalisés	(600)	(446)	(154)	(134)
Régimes non capitalisés	687	752	151	166
Déficit (surplus) et passif (actif) au titre des régimes à prestations définies, montant net	87 \$	306 \$	(3) \$	32 \$

¹ En 2021, la Société a comptabilisé une dépréciation de 37 \$ de l'actif net au titre des régimes de retraite à prestations définies pour l'un de ses régimes de retraite agréés au Canada. Cette dépréciation découle des rendements des placements robustes qui ont fait passer le surplus de ce régime au-delà de la valeur actualisée des avantages économiques que la Société peut tirer de diminutions des cotisations futures. En ce qui a trait aux autres régimes de retraite capitalisés, la valeur actualisée des avantages économiques disponibles sous forme de diminutions des cotisations futures aux régimes demeure plus élevée que le surplus courant.

e) Ventilation de l'obligation au titre des régimes à prestations définies

Aux 31 décembre	Régimes offerts aux É.-U.				Régimes offerts au Canada			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Membres actifs	537 \$	551 \$	17 \$	27 \$	184 \$	211 \$	- \$	- \$
Membres inactifs et retraités	2 371	2 528	416	445	1 468	1 611	151	166
Total	2 908 \$	3 079 \$	433 \$	472 \$	1 652 \$	1 822 \$	151 \$	166 \$

f) Évaluation à la juste valeur

Les principales catégories d'actifs des régimes et la répartition pour chaque catégorie sont présentées ci-dessous.

Au 31 décembre 2021	Régimes offerts aux É.-U. ¹				Régimes offerts au Canada ²			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total
Trésorerie et équivalents de trésorerie	90 \$	3 %	21 \$	4 %	14 \$	1 %	- \$	-
Titres de participation de sociétés ouvertes ³	600	20 %	57	10 %	322	22 %	-	-
Titres de créance de sociétés ouvertes	1 863	61 %	501	85 %	1 144	77 %	-	-
Autres placements ⁴	475	16 %	8	1 %	2	0 %	-	-
Total	3 028 \$	100 %	587 \$	100 %	1 482 \$	100 %	- \$	-

	Régimes offerts aux É.-U. ¹				Régimes offerts au Canada ²			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total	Juste valeur	% du total
Au 31 décembre 2020								
Trésorerie et équivalents de trésorerie	83 \$	3 %	30 \$	5 %	10 \$	1 %	- \$	-
Titres de participation de sociétés ouvertes ³	593	19 %	49	8 %	339	22 %	-	-
Titres de créance de sociétés ouvertes	2 009	66 %	520	86 %	1 186	77 %	-	-
Autres placements ⁴	373	12 %	7	1 %	2	0 %	-	-
Total	3 058 \$	100 %	606 \$	100 %	1 537 \$	100 %	- \$	-

¹ Tous les actifs des régimes de retraite et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis ont des cours quotidiens dans des marchés actifs, sauf les actifs liés aux titres de créance de sociétés fermées, à l'infrastructure, aux actions de sociétés fermées, aux terrains forestiers exploitables et aux terres agricoles. Au total, ces actifs représentent environ 7 % de l'ensemble des actifs des régimes de retraite et de soins de santé pour retraités offerts aux États-Unis au 31 décembre 2021 (9 % en 2020).

² Tous les actifs des régimes de retraite offerts au Canada ont des cours quotidiens dans des marchés actifs, sauf les actifs des contrats de rente collectifs qui représentent environ 0,1 % de l'ensemble des actifs des régimes de retraite offerts au Canada au 31 décembre 2021 (0,1 % en 2020).

³ Les titres de participation de sociétés ouvertes comprennent des placements directs dans des actions ordinaires de la SFM de 1,2 \$ (1,1 \$ en 2020) dans le régime de soins de santé pour retraités offert aux États-Unis et de néant (néant en 2020) au Canada.

⁴ Les autres actifs des régimes de retraite offerts aux États-Unis comprennent des placements dans des fiducies de placement immobilier, des titres de créance de sociétés fermées, des infrastructures, des actions de sociétés fermées, de même que dans des terrains forestiers exploitables, des terres agricoles et des contrats à terme normalisés gérés. Les autres actifs des régimes de retraite offerts au Canada comprennent des placements dans le contrat de rente collectif.

g) Coût net des prestations comptabilisé aux comptes de résultat consolidés

Les éléments du coût net des prestations pour les régimes de retraite et les régimes de soins de santé pour retraités étaient les suivants :

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2021	2020	2021	2020
Coût des services rendus au cours de la période au titre des régimes à prestations définies	44 \$	41 \$	- \$	- \$
Frais d'administration au titre des régimes à prestations définies	9	7	2	2
Coût des services	53	48	2	2
Intérêt sur (l'actif) le passif au titre des régimes à prestations définies, montant net	6	10	1	1
Coût des prestations définies	59	58	3	3
Coût des cotisations définies	90	84	-	-
Coût net des prestations	149 \$	142 \$	3 \$	3 \$

h) Incidence de la réévaluation comptabilisée dans les autres éléments du résultat global

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2021	2020	2021	2020
Écarts actuariels sur les obligations au titre des régimes à prestations définies liés aux :				
Résultats réels	(3) \$	(2) \$	- \$	14 \$
Modifications des hypothèses démographiques	(7)	67	(1)	12
Modifications des hypothèses économiques	194	(333)	29	(49)
Rendement des actifs des régimes (excluant les produits d'intérêts)	70	310	(1)	33
Variation de l'incidence du plafonnement de l'actif	(37)	5	-	-
Total de l'incidence de la réévaluation	217 \$	47 \$	27 \$	10 \$

i) Hypothèses

Les hypothèses clés retenues par la Société pour calculer l'obligation au titre des régimes à prestations définies et le coût net des prestations pour les régimes de retraite à prestations définies et les régimes de soins de santé pour retraités se présentent comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	Régimes offerts aux É.-U.				Régimes offerts au Canada			
	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités		Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2021	2020	2021	2020	2021	2020	2021	2020
Pour calculer l'obligation au titre des prestations définies à la fin de l'exercice¹ :								
Taux d'actualisation	2,7 %	2,4 %	2,7 %	2,4 %	3,1 %	2,5 %	3,2 %	2,6 %
Taux tendanciel du coût des soins de santé initial ²	s. o.	s. o.	7,0 %	7,3 %	s. o.	s. o.	5,4 %	5,5 %
Pour calculer le coût des prestations définies de l'exercice¹ :								
Taux d'actualisation	2,4 %	3,2 %	2,4 %	3,2 %	2,5 %	3,1 %	2,6 %	3,1 %
Taux tendanciel du coût des soins de santé initial ²	s. o.	s. o.	7,3 %	7,5 %	s. o.	s. o.	5,5 %	5,6 %

¹ Les hypothèses à l'égard des hausses de l'inflation et de la rémunération ne sont pas présentées puisqu'elles n'ont pas une incidence importante sur les obligations et les coûts.

² Le taux tendanciel du coût des soins de santé retenu pour évaluer l'obligation au titre du régime de soins de santé pour retraités offert aux États-Unis était de 7,0 % passant graduellement à 4,5 % pour 2032 et les exercices subséquents (7,3 % en 2020 passant graduellement à 4,5 % pour 2032), et celui pour évaluer le coût net des prestations était de 7,3 % passant graduellement à 4,5 % pour 2032 et les exercices subséquents (7,5 % en 2020 passant graduellement à 4,5 % pour 2032). Au Canada, le taux tendanciel du coût des soins de santé retenu pour évaluer l'obligation au titre du régime de soins de santé pour retraités offert était de 5,4 % passant graduellement à 4,8 % pour 2026 et les exercices subséquents (5,5 % en 2020 passant graduellement à 4,8 % pour 2026), et celui pour évaluer le coût net des prestations était de 5,5 % passant graduellement à 4,8 % pour 2026 et les exercices subséquents (5,6 % en 2020 passant graduellement à 4,8 % pour 2026).

Les hypothèses concernant la mortalité future se fondent sur des statistiques et des tables de mortalité publiées. Les espérances de vie actuelles sous-tendant les valeurs des obligations des régimes à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités se présentent comme suit :

Au 31 décembre 2021	États-Unis	Canada
Espérance de vie (en années) des participants actuellement âgés de 65 ans		
Hommes	22,0	23,8
Femmes	23,6	25,7
Espérance de vie (en années) à 65 ans des participants actuellement âgés de 45 ans		
Hommes	23,4	24,8
Femmes	24,9	26,6

j) Sensibilité des hypothèses sur les obligations

Les hypothèses peuvent avoir une incidence importante sur les obligations comptabilisées à l'égard des régimes de retraite à prestations définies et des régimes de soins de santé pour retraités. L'incidence potentielle que peuvent avoir sur les obligations des modifications des hypothèses clés est illustrée dans le tableau ci-dessous. Les sensibilités supposent que toutes les autres hypothèses restent constantes. Dans la réalité, il peut y avoir des corrélations avec d'autres hypothèses.

Au 31 décembre 2021	Régimes de retraite	Régimes de soins de santé pour retraités
Taux d'actualisation		
Incidence d'une hausse de 1 %	(417) \$	(58) \$
Incidence d'une baisse de 1 %	492	70
Taux tendanciel du coût des soins de santé		
Incidence d'une hausse de 1 %	s. o.	17
Incidence d'une baisse de 1 %	s. o.	(15)
Taux de mortalité¹		
Incidence d'une baisse de 10 %	130	15

¹ Si les estimations actuarielles de mortalité sont ajustées dans l'avenir pour tenir compte des baisses imprévues concernant la mortalité, l'incidence d'une baisse de 10 % des taux de mortalité futurs pour chaque catégorie d'âge serait une hausse de l'espérance de vie des participants âgés de 65 ans de 0,8 année pour les hommes et les femmes américains et canadiens, respectivement.

k) Profil des échéances

La durée moyenne pondérée (en années) des obligations au titre des prestations définies est présentée ci-dessous.

Aux 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2021	2020	2021	2020
Régimes offerts aux É.-U.	9,7	9,9	9,5	9,8
Régimes offerts au Canada	12,4	12,5	13,3	14,3

l) Flux de trésorerie – Cotisations

Le total des paiements en espèces pour l'ensemble des avantages futurs du personnel, incluant les cotisations en espèces par la Société à des régimes de retraite à prestations définies et à des régimes de soins de santé pour retraités capitalisés, les paiements en espèces versés directement aux bénéficiaires de régimes de retraite et de régimes de soins de santé pour retraités non capitalisés, ainsi que les cotisations en espèces à des régimes de retraite à cotisations définies, se présente comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	Régimes de retraite		Régimes de soins de santé pour retraités	
	2021	2020	2021	2020
Régimes à prestations définies	61 \$	71 \$	11 \$	11 \$
Régimes à cotisations définies	90	84	-	-
Total	151 \$	155 \$	11 \$	11 \$

Les meilleures estimations de la Société des paiements en espèces prévus pour les avantages futurs du personnel pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2022 s'élèvent à 70 \$ pour les régimes de retraite à prestations définies, à 93 \$ pour les régimes de retraite à cotisations définies et à 13 \$ pour les régimes de soins de santé pour retraités.

Note 16 Impôts sur le résultat

a) Charge d'impôt

Le tableau ci-après présente la charge (le recouvrement) d'impôt comptabilisé dans les comptes de résultat consolidés.

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Impôt exigible		
Exercice considéré	1 389 \$	998 \$
Ajustements liés aux exercices précédents	(49)	(83)
Total de l'impôt exigible	1 340	915
Impôt différé		
Variation liée à des différences temporaires	(108)	253
Incidence des variations des taux d'imposition	(19)	27
Total de l'impôt différé	(127)	280
Charge d'impôt	1 213 \$	1 195 \$

Le tableau qui suit présente la charge (le recouvrement) d'impôt sur le résultat comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Comptabilisé dans les autres éléments du résultat global		
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	(3) \$	(92) \$
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(61)	87
Total comptabilisé dans les autres éléments du résultat global	(64) \$	(5) \$
Comptabilisé dans les capitaux propres, autres que les autres éléments du résultat global		
Charge (recouvrement) d'impôt exigible	5 \$	25 \$
Charge (recouvrement) d'impôt différé	(15)	(25)
Total de l'impôt sur le résultat comptabilisé directement dans les capitaux propres	(10) \$	- \$

b) Impôt exigible à recevoir et à payer

Au 31 décembre 2021, l'impôt exigible à recevoir et à payer de la Société s'établissait respectivement à 660 \$ et 357 \$ (993 \$ et 87 \$ en 2020).

c) Rapprochement de l'impôt

Le taux d'imposition effectif présenté dans les comptes de résultat consolidés diffère du taux canadien de 26,50 % pour l'exercice clos le 31 décembre 2021 (26,50 % en 2020), en raison des éléments énumérés dans le tableau qui suit :

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Résultat avant impôts sur le résultat	8 125 \$	6 770 \$
Charge d'impôt au taux prévu par la loi au Canada	2 153 \$	1 794 \$
Augmentation (diminution) des impôts attribuable à ce qui suit :		
Revenus de placement exonérés d'impôt	(261)	(171)
Écarts des taux d'imposition sur le résultat non assujetti à l'impôt du Canada	(917)	(528)
Ajustements liés à l'impôt des exercices précédents	(47)	(96)
Pertes fiscales et différences temporaires non comptabilisées à titre d'impôt différé	53	-
Modification du taux d'imposition	(19)	27
Autres différences	251	169
Charge d'impôt	1 213 \$	1 195 \$

d) Actifs et passifs d'impôt différé

Le tableau ci-après présente les actifs et passifs d'impôt différé de la Société comptabilisés à l'état de la situation financière consolidé.

Aux 31 décembre	2021	2020
Actifs d'impôt différé	5 254 \$	4 842 \$
Passifs d'impôt différé	(2 769)	(2 614)
Actifs (passifs) d'impôt différé, montant net	2 485 \$	2 228 \$

Les tableaux qui suivent présentent les variations des actifs et passifs d'impôt différé.

Au 31 décembre 2021	Solde au 1 ^{er} janvier 2021	Cessions	Comptabilisés dans le compte de résultat	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Conversion et autres	Solde au 31 décembre 2021
Pertes reportées en avant	497 \$	(10) \$	22 \$	- \$	- \$	8 \$	517 \$
Provisions techniques	9 372	-	(666)	-	-	(3)	8 703
Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	215	-	7	(61)	-	-	161
Crédits d'impôt	34	-	11	1	-	-	46
Intérêts courus	1	-	-	-	-	-	1
Immeubles	(1 033)	-	(145)	-	-	7	(1 171)
Titres et autres placements	(5 950)	-	643	119	-	49	(5 139)
Vente de placements	(56)	-	16	-	-	-	(40)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(849)	-	29	-	-	16	(804)
Divers	(3)	1	210	2	15	(14)	211
Total	2 228 \$	(9) \$	127 \$	61 \$	15 \$	63 \$	2 485 \$

Au 31 décembre 2020	Solde au 1 ^{er} janvier 2020	Cessions	Comptabilisés dans le compte de résultat	Comptabilisés dans les autres éléments du résultat global	Comptabilisés dans les capitaux propres	Conversion et autres	Solde au 31 décembre 2020
Pertes reportées en avant	705 \$	- \$	(210) \$	- \$	- \$	2 \$	497 \$
Provisions techniques	8 443	-	1 063	-	-	(134)	9 372
Régimes de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	226	-	-	(10)	-	(1)	215
Crédits d'impôt	32	-	2	-	-	-	34
Intérêts courus	1	-	-	-	-	-	1
Immeubles	(1 046)	-	5	(2)	1	9	(1 033)
Titres et autres placements	(4 704)	-	(1 254)	(59)	2	65	(5 950)
Vente de placements	(69)	-	13	-	-	-	(56)
Goodwill et immobilisations incorporelles	(876)	-	24	-	-	3	(849)
Divers	(110)	-	77	(16)	22	24	(3)
Total	2 602 \$	- \$	(280) \$	(87) \$	25 \$	(32) \$	2 228 \$

Au 31 décembre 2021, les actifs d'impôt différé totaux de 5 254 \$ (4 842 \$ en 2020) comprennent un montant de 942 \$ (1 005 \$ en 2020) à l'égard des pertes subies par la Société au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent dont la comptabilisation repose sur des bénéfices imposables futurs dans les territoires visés et des mesures réalisables de la direction.

Au 31 décembre 2021, la Société disposait de pertes fiscales reportées d'environ 2 689 \$ (2 479 \$ en 2020), dont un montant de 2 514 \$ vient à échéance entre 2024 et 2041, alors qu'un montant de 174 \$ n'a pas de date d'échéance. La Société disposait de pertes en capital reportées d'un montant d'environ 1 \$ (21 \$ en 2020), qui n'a pas de date d'échéance. Au 31 décembre 2021, un avantage d'impôt lié à ces pertes fiscales reportées totalisant 517 \$ (497 \$ en 2020) a été comptabilisé à titre d'actif d'impôt différé et un avantage de 120 \$ (99 \$ en 2020) n'a pas été comptabilisé. La Société a des reports au titre de crédit d'impôt d'environ 200 \$ (188 \$ en 2020), qui viendront à échéance entre 2026 et 2041, sur lesquels un avantage de 154 \$ (154 \$ en 2020) n'a pas été comptabilisé. En outre, la Société n'a pas comptabilisé un actif d'impôt différé de 490 \$ (96 \$ en 2020) au titre des autres différences temporaires s'élevant à 1 867 \$ (385 \$ en 2020).

Le total des passifs d'impôt différé au 31 décembre 2021 s'établissait à 2 769 \$ (2 614 \$ en 2020). Ce montant comprend le passif d'impôt différé des entités consolidées. Le montant global des différences temporaires imposables lié aux participations de la Société dans des filiales n'est pas inclus dans les états financiers consolidés et s'est élevé à 24 034 \$ (22 782 \$ en 2020).

Note 17 Participations dans des entités structurées

La Société est engagée auprès d'entités structurées consolidées et non consolidées qui sont établies aux fins de générer des revenus de placement et des produits d'honoraires. La Société entretient aussi des liens avec des entités structurées en vue de faciliter l'obtention de financement pour la Société. Ces entités peuvent présenter certaines ou toutes les caractéristiques suivantes : le contrôle de l'entité n'est pas établi simplement en fonction des droits de vote; l'entité exerce des activités limitées vouées à la réalisation d'un objectif précis; l'entité est soumise à un fort effet de levier ou elle possède un capital hautement structuré.

La Société ne présente que ses liens avec des entités structurées consolidées et non consolidées importantes. Aux fins d'évaluation de l'importance de l'entité structurée, la Société tient compte de la nature de sa relation avec l'entité, notamment si elle est commanditée (c.-à-d. initialement organisée et gérée) par la Société. Parmi les autres facteurs examinés, mentionnons le placement de la Société dans l'entité structurée par rapport à l'ensemble des placements, les rendements tirés de l'entité par rapport à l'ensemble des revenus de placement, montant net, la taille de l'entité par rapport au total des fonds sous gestion et l'exposition de la Société à tout autre risque découlant de ses liens avec l'entité structurée.

La Société ne fournit aucun soutien financier ou autre à ses entités structurées lorsqu'elle n'a pas l'obligation contractuelle de le faire.

a) Entités structurées consolidées

Entités structurées d'investissement

La Société agit à titre de gestionnaire de placements dans des sociétés de terrains forestiers exploitables et des sociétés forestières. Le fonds général et les fonds distincts de la Société investissent dans bon nombre de ces sociétés. La Société contrôle l'une des sociétés de terrains forestiers exploitables qu'elle gère, Hancock Victoria Plantations Holdings PTY Limited (« HVPH »). HVPH est classée en tant qu'entité structurée surtout parce que les employés de la Société exercent des droits de vote dans cette entité au nom d'autres investisseurs. Au 31 décembre 2021, les actifs consolidés de terrains forestiers exploitables de la Société se rapportant à HVPH s'élevaient à 979 \$ (949 \$ en 2020). La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties à l'égard du risque de perte lié à HVPH.

Entités structurées de financement

La Société titrise certaines marges de crédit hypothécaire garanties par une propriété résidentielle. Des entités consolidées facilitant ces opérations sont identifiées comme étant des entités structurées, car leurs activités se limitent à émettre et à gérer le financement de la Société. Pour obtenir davantage d'information concernant le programme de titrisation des créances hypothécaires de la Société, voir la note 3.

b) Entités structurées non consolidées

Entités structurées d'investissement

Le tableau suivant présente les placements de la Société dans des entités structurées d'investissement non consolidées importantes et son exposition maximale à une perte relative à ces entités, dont certaines sont commanditées par la Société. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties à l'égard du risque de perte lié à ces entités structurées.

Aux 31 décembre	Placement de la Société ¹		Exposition maximale de la Société à une perte ²	
	2021	2020	2021	2020
Baux adossés ³	3 457 \$	3 371 \$	3 457 \$	3 371 \$
Sociétés de terrains forestiers exploitables ⁴	842	776	842	776
Sociétés de placements immobiliers ⁵	513	497	513	497
Total	4 812 \$	4 644 \$	4 812 \$	4 644 \$

¹ Les placements de la Société dans ces entités structurées non consolidées sont compris dans les placements, et les rendements que la Société en tire sont compris dans les revenus de placement, montant net et le cumul des autres éléments du résultat global.

- ²⁾ L'exposition maximale de la Société à une perte découlant de chacune des entités structurées se limite aux montants investis dans chacune d'entre elles, plus les engagements en capital non capitalisés, le cas échéant. Les engagements liés aux placements de la Société sont présentés à la note 18. La perte maximale ne devrait se réaliser qu'en cas de faillite ou de liquidation de l'entité, ou en cas de catastrophe naturelle en ce qui a trait aux sociétés forestières.
- ³⁾ Ces entités sont des fiducies commerciales constituées en vertu d'une loi qui utilisent l'apport en capital de la Société et l'apport en titres d'emprunt de premier rang d'autres parties pour financer l'acquisition d'actifs. Ces actifs sont loués à des tiers locataires en vertu de baux à long terme. La Société détient des titres de capitaux propres dans ces fiducies commerciales. La Société ne consolide aucune des fiducies qui sont parties à ces baux étant donné qu'elle n'exerce aucun pouvoir décisionnel sur ces fiducies.
- ⁴⁾ Ces entités détiennent et exploitent des terrains forestiers exploitables. La Société investit dans leurs actions et leurs titres d'emprunt. La Société reçoit un rendement sous la forme de revenu de placement, d'honoraires de conseils en placement, d'honoraires de gestion forestière et d'honoraires de conseils liés au rendement. La Société n'exerce pas de contrôle sur ces entités, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce qu'elle ne retire pas de rendements variables importants de ces entités, ou les deux.
- ⁵⁾ Ces entités, qui comprennent la Manulife U.S. REIT, détiennent et exploitent des propriétés commerciales. La Société investit dans leurs actions. La Société reçoit un rendement sous la forme de revenu de placement, d'honoraires de gestion de placements, d'honoraires de gestion de propriété, de frais d'acquisition et de cession, et de frais de location. La Société n'exerce pas de contrôle sur ces entités, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce qu'elle ne retire pas de rendements variables importants de ces entités, ou les deux.

Entités structurées de financement

Les participations de la Société dans des entités structurées de financement non consolidées importantes et son exposition maximale à une perte relative à ces entités se présentent comme suit :

Aux 31 décembre	Placements de la Société ¹	
	2021	2020
Manulife Finance (Delaware), L.P. ²	850 \$	931 \$
Total	850 \$	931 \$

¹⁾ La participation de la Société comprend des montants empruntés auprès de l'entité structurée; le placement de la Société dans les capitaux propres et le capital subordonné de cette entité; et les swaps de taux de change et de taux d'intérêt entre la Société et cette entité.

²⁾ Cette entité est une société en commandite entièrement détenue qui sert à faciliter le financement de la Société. Voir les notes 10 et 18.

i) Autres placements

La Société entretient des relations de placement avec diverses autres entités qui découlent de son placement direct dans leurs titres d'emprunt ou capitaux propres et qui ont été évaluées aux fins de contrôle. Les placements dans ces autres entités comprennent, sans toutefois s'y limiter, des placements dans des sociétés en commandite et des sociétés à responsabilité limitée des secteurs de l'électricité et de l'infrastructure, du pétrole et du gaz, de l'immobilier et de l'agriculture, ainsi que dans des actions de sociétés fermées. La plupart de ces autres entités ne sont pas commanditées par la Société. Les relations de la Société avec ces autres entités ne sont pas importantes, individuellement. Par conséquent, la Société ne fournit aucun sommaire de données financières à leur égard et ne procède à aucune évaluation individuelle pour déterminer si ce sont des entités structurées. L'exposition maximale de la Société aux pertes qu'elle pourrait subir du fait de son engagement auprès de ces autres entités se limite au placement dans celles-ci et aux montants qu'elle s'est engagée à investir, mais qu'elle n'a pas encore financés. La Société comptabilise les revenus qu'elle tire de ces entités dans les revenus de placement, montant net, et le cumul des autres éléments du résultat global. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties pour couvrir le risque de perte financière provenant de ces autres entités.

ii) Participations dans des actifs titrisés

La Société investit dans des titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires émis par des entités de titrisation commanditées par d'autres parties, dont des émetteurs privés ou soutenus par le gouvernement, afin de générer des revenus de placement. La Société ne détient pas de participation financière donnant le contrôle dans ces émetteurs. Ces entités de titrisation sont considérées être des entités structurées en raison de la portée limitée de leurs activités et de leur structure du capital à fort levier financier. Les placements dans des titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires sont inclus dans les titres de créance et les placements privés dans les états de la situation financière consolidés, et leurs justes valeurs et valeurs comptables sont présentées à la note 3. La perte maximale que pourrait subir la Société du fait de ces placements se limite aux montants investis.

Les titres adossés à des créances hypothécaires commerciales sont garantis par des créances hypothécaires commerciales, et les titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles sont garantis par des créances hypothécaires résidentielles. Les titres adossés à des créances peuvent être garantis par différents actifs sous-jacents, y compris des créances sur cartes de crédit, sur prêts automobiles et sur contrats de location d'aéronefs. Les titres adossés à des créances et à des créances hypothécaires dans lesquels la Société investit proviennent principalement d'Amérique du Nord.

Le tableau qui suit présente les placements dans des actifs titrisés par type et qualité d'actifs :

Aux 31 décembre	2021				2020
	Titres adossés à des créances hypothécaires commerciales	Titres adossés à des créances hypothécaires résidentielles	Titres adossés à des créances	Total	Total
AAA	1 332 \$	6 \$	1 008 \$	2 346 \$	2 465 \$
AA	-	-	11	11	32
A	53	3	585	641	661
BBB	-	-	227	227	208
BB et moins	-	-	4	4	76
Total de l'exposition de la Société	1 385 \$	9 \$	1 835 \$	3 229 \$	3 442 \$

iii) Fonds communs de placement

La Société agit à titre de promoteur et peut investir dans une gamme de fonds communs de placement offerts au public assortis d'un large éventail de styles de placement. À titre de promoteur, la Société est responsable de l'organisation des fonds communs de placement qui mettent en œuvre des stratégies de placement pour le compte d'investisseurs actuels et de futurs investisseurs. Elle reçoit des honoraires, au taux du marché, pour les services de conseil et d'administration qu'elle fournit à ces fonds communs de placement. En règle générale, la Société ne contrôle pas les fonds communs de placement dont elle est le promoteur, soit parce qu'elle n'a pas le pouvoir de diriger leurs politiques financières et opérationnelles, soit parce que ses rendements sous la forme d'honoraires et de participations ne sont pas importants, ou les deux. Certains fonds communs de placement sont des entités structurées puisque leurs droits décisionnels ne résultent pas de capitaux propres conférant des droits de vote et que leurs investisseurs reçoivent des droits de rachat.

Les relations de la Société avec ces fonds communs de placement ne sont pas importantes, individuellement. Par conséquent, la Société ne fournit aucun sommaire de données financières à leur égard et ne procède à aucune évaluation pour déterminer si ce sont des entités structurées. La participation de la Société dans des fonds communs de placement se limite au capital qu'elle y investit et aux honoraires qu'elle en tire, le cas échéant. Les placements de la Société dans des fonds communs de placement sont inclus dans les actions cotées présentées dans les états de la situation financière consolidés. Voir la note 3 pour obtenir davantage d'information sur les placements de la Société. La Société ne fournit pas de garanties aux autres parties pour couvrir le risque de perte provenant de ces fonds communs de placement.

Le placement de la Société à titre de promoteur dans le capital de démarrage des fonds communs de placement s'établissait à 1 361 \$ au 31 décembre 2021 (1 428 \$ en 2020). Les actifs gérés dans les fonds communs de placement destinés aux particuliers de la Société s'élevaient à 290 863 \$ au 31 décembre 2021 (238 068 \$ en 2020).

Note 18 Engagements et éventualités

a) Poursuites judiciaires

La Société est régulièrement partie à des poursuites judiciaires, en qualité de défenderesse ou de demanderesse. Les poursuites auxquelles est partie la Société mettent habituellement en cause ses activités de fournisseur de produits d'assurance, de gestion de patrimoine ou de réassurance, ou ses fonctions de conseiller en placement, d'employeur ou de contribuable. D'autres sociétés d'assurance vie et gestionnaires d'actifs, exerçant leurs activités dans des territoires où la Société exerce ses activités, ont fait l'objet de différentes poursuites judiciaires, certaines ayant entraîné des jugements ou règlements importants à l'encontre des défenderesses; il est possible que la Société soit partie à de telles poursuites dans l'avenir. Par ailleurs, les organismes de réglementation et les instances gouvernementales du Canada, des États-Unis, de l'Asie et d'autres territoires où la Société exerce ses activités envoient périodiquement à la Société des demandes de renseignements et, de temps à autre, exigent la production d'informations ou effectuent des examens visant à s'assurer que les pratiques de la Société demeurent conformes aux lois régissant, entre autres, les secteurs de l'assurance et des valeurs mobilières, et les activités des courtiers en valeurs mobilières.

En juin 2018, un recours collectif a été intenté contre John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.) (« JHUSA ») et John Hancock Life Insurance Company of New York (« JHNY ») devant la Cour de district du district Sud de New York au nom des titulaires d'environ 1 500 contrats d'assurance vie universelle Performance souscrits entre 2003 et 2010 dont les contrats étaient assujettis à une hausse des coûts d'assurance annoncée en 2018. Le recours collectif, tel qu'il est défini, couvre actuellement environ 1 300 des 1 500 contrats assujettis à la hausse des coûts d'assurance. Outre le recours collectif, neuf recours individuels visant à contester la hausse des coûts d'assurance des contrats d'assurance vie universelle Performance ont également été déposés. Chaque recours, sauf deux, a été intenté par des demandeurs détenant de nombreux contrats et/ou par des entités qui gèrent ces contrats à des fins de placement. Trois des recours autres que collectifs sont en instance devant la Cour de l'État de New York et six recours sont en instance devant la Cour de district du district Sud de New York. L'enquête préalable dans le cadre de ces affaires a commencé. Aucune date d'audience n'a été fixée pour les questions de fond. Le 5 janvier 2022, la Cour a approuvé de façon préliminaire le projet de règlement du recours collectif. Il est encore trop tôt pour prévoir les diverses issues possibles de ces recours et la Société compte continuer à se défendre avec vigueur dans ces causes.

b) Engagements de placements

Dans le cours normal des affaires, divers engagements de placements non encore exécutés ne sont pas comptabilisés aux états financiers consolidés. Au 31 décembre 2021, ces engagements s'élevaient à 12 233 \$ (9 937 \$ en 2020), dont un montant de 957 \$ (638 \$ en 2020) expirait dans les 30 jours, de 3 205 \$ (2 634 \$ en 2020), dans les 31 à 365 jours et de 8 071 \$ (6 665 \$ en 2020), dans plus de un an.

c) Lettres de crédit

Dans le cours normal des affaires, des banques, à titre de tierces parties, émettent des lettres de crédit au nom de la Société. Les entités de la Société utilisent des lettres de crédit pour payer des bénéficiaires tiers et pour régler les opérations de réassurance entre ses filiales. Au 31 décembre 2021, des lettres de crédit dont les bénéficiaires sont des tiers, totalisant 99 \$ (103 \$ en 2020), étaient en cours.

d) Garanties

i) Garanties relatives à Manulife Finance (Delaware), L.P. (« MFLP »)

La SFM a garanti le paiement des montants exigibles sur le capital de 650 \$ des débiteures subordonnées venant à échéance le 15 décembre 2041 émises par MFLP, société en commandite entièrement détenue non consolidée.

ii) Garanties relatives à The Manufacturers Life Insurance Company

La SFM a fourni une garantie subordonnée pour les débiteures subordonnées de 1 000 \$ émises par Manufacturers le 20 novembre 2015.

Le tableau suivant présente certaines données financières consolidées résumées de la SFM et de MFLP.

Information résumée tirée des comptes de résultat consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2021	SFM (garant)	Activités consolidées de Manufacturers	Autres filiales de la SFM regroupées	Ajustements de consolidation	Montant total consolidé	MFLP
Total des produits	563 \$	61 787 \$	536 \$	(1 065) \$	61 821 \$	41 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	7 105	7 342	(500)	(6 842)	7 105	3

Exercice clos le 31 décembre 2020	SFM (garant)	Activités consolidées de Manufacturers	Autres filiales de la SFM regroupées	Ajustements de consolidation	Montant total consolidé	MFLP
Total des produits	547 \$	78 929 \$	520 \$	(1 088) \$	78 908 \$	32 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	5 871	6 179	(500)	(5 679)	5 871	(1)

Information résumée tirée des états de la situation financière consolidés

Au 31 décembre 2021	SFM (garant)	Activités consolidées de Manufacturers	Autres filiales de la SFM regroupées	Ajustements de consolidation	Montant total consolidé	MFLP
Placements	78 \$	427 010 \$	10 \$	- \$	427 098 \$	3 \$
Total des autres actifs	68 866	91 412	3 203	(72 724)	90 757	1 088
Actif net des fonds distincts	-	399 788	-	-	399 788	-
Passifs des contrats d'assurance	-	392 275	-	-	392 275	-
Passifs des contrats de placement	-	3 117	-	-	3 117	-
Passif net des fonds distincts	-	399 788	-	-	399 788	-
Total des autres passifs	10 536	53 962	-	(904)	63 594	852

Au 31 décembre 2020	SFM (garant)	Activités consolidées de Manufacturers	Autres filiales de la SFM regroupées	Ajustements de consolidation	Montant total consolidé	MFLP
Placements	47 \$	410 919 \$	11 \$	- \$	410 977 \$	5 \$
Total des autres actifs	64 419	102 439	3	(64 925)	101 936	1 166
Actif net des fonds distincts	-	367 436	-	-	367 436	-
Passifs des contrats d'assurance	-	385 554	-	-	385 554	-
Passifs des contrats de placement	-	3 288	-	-	3 288	-
Passif net des fonds distincts	-	367 436	-	-	367 436	-
Total des autres passifs	12 131	59 683	-	(749)	71 065	936

iii) Garanties relatives à JHUSA

Des détails à l'égard des garanties relatives à certains titres émis ou qui seront émis par JHUSA figurent à la note 23.

e) Actifs donnés en garantie

Dans le cours normal des affaires, la Société donne ses actifs en garantie des dettes contractées, strictement afin de fournir une sûreté à la contrepartie. Dans l'éventualité d'une défaillance de la Société, la contrepartie a le droit d'appeler la sûreté au règlement de la dette. Les actifs donnés en garantie sont rendus à la Société si l'opération sous-jacente est résiliée ou, dans le cas de dérivés, si l'exposition nette diminue en raison de variations de la valeur de marché.

La ventilation des garanties se présente comme suit :

Aux 31 décembre	2021		2020	
	Titres de créance	Divers	Titres de créance	Divers
En ce qui a trait aux :				
Dérivés	5 525 \$	23 \$	5 924 \$	35 \$
Emprunts garantis	-	2 575	-	2 790
Obligations réglementaires	367	78	452	80
Mises en pension de titres	535	-	353	-
Régimes de retraite non enregistrés en fiducie	-	377	-	424
Divers	2	414	2	302
Total	6 429 \$	3 467 \$	6 731 \$	3 631 \$

f) Contrats avec participation

Dans certains territoires où la Société offre des contrats avec participation, il existe des restrictions réglementaires à l'égard du montant du profit pouvant être transféré aux actionnaires. Le cas échéant, ces restrictions se présentent habituellement sous la forme d'un pourcentage fixe des participations aux excédents. Pour les contrats avec participation traités comme des « blocs fermés » distincts, les transferts sont assujettis aux modalités des plans de démutualisation de Manufacturers et de John Hancock Mutual Life Insurance Company.

g) Billets d'apport à l'excédent à taux fixe

Un tiers fournit par contrat des mécanismes de financement de secours pour les activités de la Société aux États-Unis aux termes desquels, dans certaines circonstances, des fonds peuvent être fournis en échange de l'émission de billets d'apport à l'excédent à taux fixe. Au 31 décembre 2021, la Société n'avait aucun billet d'apport à l'excédent à taux fixe en circulation.

Note 19 Information sectorielle

Les secteurs à présenter de la Société sont le secteur Asie, le secteur Canada, le secteur États-Unis, le secteur Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et le secteur Services généraux et autres. Chaque secteur à présenter est responsable de la gestion de ses résultats d'exploitation, du développement de ses produits, de l'élaboration des stratégies de service et de placement en fonction du profil et des besoins de ses activités et de son marché. Les principaux produits et services offerts par la Société, par secteur à présenter, sont les suivants.

Activités de gestion de patrimoine et d'actifs (Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde) – Comprennent les fonds communs de placement et les fonds négociés en Bourse, les régimes de retraite collectifs et les produits d'épargne-retraite, et les produits de gestion d'actifs institutionnels dans toutes les grandes catégories d'actifs. Ces produits et services sont distribués par l'entremise de nombreux réseaux de distribution, y compris des agents et courtiers liés à la Société, des maisons de courtage et conseillers financiers indépendants, des consultants en matière de régimes de retraite et des banques.

Produits d'assurance et de rente (Asie, Canada et États-Unis) – Comprennent divers produits d'assurance vie individuelle, d'assurance soins de longue durée individuelle et collective, et des produits de rente garantis et partiellement garantis. Les produits sont distribués par l'entremise de nombreux réseaux de distribution, y compris des agents d'assurance, des courtiers, des banques et des planificateurs financiers, et au moyen de la commercialisation directe. La Banque Manuvie du Canada offre divers produits de dépôt et de crédit aux consommateurs canadiens.

Services généraux et autres – Comprennent le rendement des actifs auxquels sont adossés les fonds propres, net des sommes affectées aux secteurs d'exploitation, les coûts engagés par le siège social attribuables aux activités liées aux actionnaires (non affectés aux secteurs d'exploitation), les coûts de financement, les activités du sous-secteur de la réassurance IARD, de même que les activités de réassurance en voie de liquidation, notamment les activités liées aux rentes variables et les activités d'assurance accident et maladie.

Secteurs à présenter

Les tableaux suivants présentent les résultats par secteur à présenter.

Au 31 décembre 2021 et pour l'exercice clos à cette date	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Produits						
Assurance vie et maladie	20 428 \$	9 217 \$	6 338 \$	– \$	147 \$	36 130 \$
Rentes et régimes de retraite	2 558	344	33	–	–	2 935
Primes, montant net	22 986	9 561	6 371	–	147	39 065
Revenus (pertes) de placement, montant net	4 889	1 469	5 061	28	177	11 624
Autres produits	1 696	1 336	1 824	6 513	(237)	11 132
Total des produits	29 571	12 366	13 256	6 541	87	61 821
Prestations et charges						
Assurance vie et maladie	18 240	10 276	9 307	–	159	37 982
Rentes et régimes de retraite	2 638	(3 371)	(1 528)	101	–	(2 160)
Prestations et sinistres, montant net	20 878	6 905	7 779	101	159	35 822
Charges d'intérêts	232	269	47	1	462	1 011
Autres charges	5 273	3 401	2 947	4 798	444	16 863
Total des prestations et charges	26 383	10 575	10 773	4 900	1 065	53 696
Résultat avant impôts sur le résultat	3 188	1 791	2 483	1 641	(978)	8 125
Recouvrement (charge) d'impôt	(445)	(336)	(385)	(233)	186	(1 213)
Résultat net	2 743	1 455	2 098	1 408	(792)	6 912
Moins le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	253	–	–	2	–	255
Titulaires de contrats avec participation	(567)	101	18	–	–	(448)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	3 057 \$	1 354 \$	2 080 \$	1 406 \$	(792) \$	7 105 \$
Total de l'actif	162 970 \$	169 736 \$	290 838 \$	259 363 \$	34 736 \$	917 643 \$

Au 31 décembre 2020 et pour l'exercice clos à cette date	Asie	Canada	États-Unis	Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde	Services généraux et autres	Total
Produits						
Assurance vie et maladie	17 983 \$	8 833 \$	3 011 \$	– \$	140 \$	29 967 \$
Rentes et régimes de retraite ¹	2 496	334	120	–	–	2 950
Primes, montant net	20 479	9 167	3 131	–	140	32 917
Revenus (pertes) de placement, montant net	6 630	8 458	17 519	39	2 754	35 400
Autres produits	1 346	1 013	2 711	5 710	(189)	10 591
Total des produits	28 455	18 638	23 361	5 749	2 705	78 908
Prestations et charges						
Assurance vie et maladie	17 997	10 385	16 099	–	(131)	44 350
Rentes et régimes de retraite	3 430	4 380	2 929	146	–	10 885
Prestations et sinistres, montant net	21 427	14 765	19 028	146	(131)	55 235
Charges d'intérêts	269	342	54	2	514	1 181
Autres charges	5 123	3 141	2 714	4 329	414	15 721
Total des prestations et charges	26 819	18 248	21 796	4 477	797	72 137
Résultat avant impôts sur le résultat	1 636	390	1 565	1 272	1 908	6 771
Recouvrement (charge) d'impôt	(233)	(131)	(296)	(172)	(363)	(1 195)
Résultat net	1 403	259	1 269	1 100	1 545	5 576
Moins le résultat net attribué (la perte nette imputée) aux :						
Participations ne donnant pas le contrôle	250	–	–	–	–	250
Titulaires de contrats avec participation	(609)	64	–	–	–	(545)
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux actionnaires	1 762 \$	195 \$	1 269 \$	1 100 \$	1 545 \$	5 871 \$
Total de l'actif	145 801 \$	167 236 \$	288 814 \$	236 593 \$	41 905 \$	880 349 \$

¹ En 2020, la Société a cédé des primes à Global Atlantic Financial Group Ltd aux fins de la réassurance d'un bloc de contrats traditionnels d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis. Voir la note 6 k) pour plus de détails.

Emplacement géographique

Les résultats par secteur à présenter de la Société diffèrent de ceux obtenus par emplacement géographique du fait, essentiellement, de la répartition des secteurs Gestion de patrimoine et d'actifs, Monde et Services généraux et autres entre les emplacements géographiques auxquels ses activités se rapportent.

Les tableaux qui suivent présentent les résultats par emplacement géographique.

Exercice clos le 31 décembre 2021	Asie	Canada	États-Unis	Divers	Total
Produits					
Assurance vie et maladie	20 515 \$	8 905 \$	6 340 \$	370 \$	36 130 \$
Rentes et régimes de retraite	2 558	344	33	–	2 935
Primes, montant net	23 073	9 249	6 373	370	39 065
Revenus (pertes) de placement, montant net	5 313	1 255	4 830	226	11 624
Autres produits	2 818	3 363	4 952	(1)	11 132
Total des produits	31 204 \$	13 867 \$	16 155 \$	595 \$	61 821 \$

Exercice clos le 31 décembre 2020	Asie	Canada	États-Unis	Divers	Total
Produits					
Assurance vie et maladie	18 072 \$	8 474 \$	3 012 \$	409 \$	29 967 \$
Rentes et régimes de retraite ¹	2 496	334	120	–	2 950
Primes, montant net	20 568	8 808	3 132	409	32 917
Revenus (pertes) de placement, montant net	7 085	8 531	19 735	49	35 400
Autres produits	2 300	2 671	5 600	20	10 591
Total des produits	29 953 \$	20 010 \$	28 467 \$	478 \$	78 908 \$

¹⁾ En 2020, la Société a cédé des primes à Global Atlantic Financial Group Ltd aux fins de la réassurance d'un bloc de contrats traditionnels d'assurance vie détenus par des banques aux États-Unis. Voir la note 6 k) pour plus de détails.

Note 20 Parties liées

La Société conclut des transactions avec des parties liées dans le cours normal des activités et selon des modalités équivalentes à celles qui prévalent dans le cas de transactions soumises à des conditions normales de concurrence.

a) Transactions avec certaines parties liées

Les transactions avec MFLP, société en commandite non consolidée entièrement détenue, sont décrites aux notes 10, 17 et 18.

b) Rémunération des principaux dirigeants

Les principaux dirigeants de la Société sont les personnes ayant le pouvoir et la responsabilité de planifier, de diriger et de contrôler les activités de la Société. Les administrateurs (dirigeants et non-dirigeants) et les membres de la haute direction sont considérés comme les principaux dirigeants. Le sommaire de la rémunération des principaux dirigeants se présente comme suit :

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Avantages à court terme	65 \$	69 \$
Avantages postérieurs à l'emploi	5	5
Paievements fondés sur des actions	57	57
Indemnités de fin de contrat de travail	–	–
Autres avantages à long terme	2	3
Total	129 \$	134 \$

Note 21 Filiales

Suit une liste des principales filiales d'exploitation de Manuvie détenues directement et indirectement.

Au 31 décembre 2021

(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à côté du nom de la société)

	Participation	Adresse	Description
La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers	67 375 \$	Toronto, Canada	Entreprise canadienne et chef de file des services financiers offrant une gamme variée de produits de protection financière et de services de gestion de patrimoine
Manulife Holdings (Alberta) Limited	22 577 \$	Calgary, Canada	Société de portefeuille
John Hancock Financial Corporation		Boston, Massachusetts, États-Unis	Société de portefeuille
The Manufacturers Investment Corporation		Boston, Massachusetts, États-Unis	Société de portefeuille
John Hancock Reassurance Company Ltd.		Boston, Massachusetts, États-Unis	Filiale d'assurance captive qui fournit des produits de réassurance vie, de rente et de soins de longue durée aux sociétés affiliées
John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)		Boston, Massachusetts, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans tous les États, sauf l'État de New York
John Hancock Subsidiaries LLC		Boston, Massachusetts, États-Unis	Société de portefeuille
John Hancock Financial Network, Inc.		Boston, Massachusetts, États-Unis	Entreprise de distribution de services financiers
John Hancock Investment Management LLC		Boston, Massachusetts, États-Unis	Conseiller en placements
John Hancock Investment Management Distributors LLC		Boston, Massachusetts, États-Unis	Courtier en valeurs mobilières
Manulife Investment Management (US) LLC		Boston, Massachusetts, États-Unis	Conseiller en placements
Manulife Investment Management Timberland and Agriculture Inc.		Boston, Massachusetts, États-Unis	Gestionnaire de portefeuilles de terrains forestiers exploitables et de terres agricoles diversifiés à l'échelle mondiale
John Hancock Life Insurance Company of New York		New York, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans l'État de New York
John Hancock Variable Trust Advisers LLC		Boston, Massachusetts, États-Unis	Conseiller en placements pour des fonds communs de placement à capital variable
John Hancock Life & Health Insurance Company		Boston, Massachusetts, États-Unis	Société d'assurance vie des É.-U. autorisée à exercer ses activités dans tous les États
John Hancock Distributors LLC		Boston, Massachusetts, États-Unis	Courtier en valeurs mobilières
John Hancock Insurance Agency, Inc.		Boston, Massachusetts, États-Unis	Agence d'assurance
Manulife Reinsurance Limited		Hamilton, Bermudes	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance financière aux sociétés affiliées
Manulife Reinsurance (Bermuda) Limited		Hamilton, Bermudes	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance de rente aux sociétés affiliées
Banque Manuvie du Canada	1 686 \$	Waterloo, Canada	Fournisseur de produits et de services bancaires intégrés non offerts par les sociétés d'assurance
Manulife Investment Management Holdings (Canada) Inc.	1 236 \$	Toronto, Canada	Société de portefeuille
Gestion de placements Manuvie limitée		Toronto, Canada	Conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille et de fonds communs de placement au Canada
La Nord-Américaine, Première compagnie d'assurance	8 \$	Toronto, Canada	Société d'assurances IARD
Placements Manuvie Services d'investissement inc.	77 \$	Oakville, Canada	Courtier en fonds communs de placement du secteur Canada
Manulife Holdings (Bermuda) Limited	23 978 \$	Hamilton, Bermudes	Société de portefeuille
Manufacturers P&C Limited		St. Michael, Barbade	Société de réassurance IARD

Au 31 décembre 2021

(détenue à 100 %, sauf si indiqué autrement entre parenthèses à côté du nom de la société)

	Participation	Adresse	Description
Manulife Financial Asia Limited		Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife (Cambodia) PLC		Phnom Penh, Cambodge	Société d'assurance vie
Manulife Myanmar Life Insurance Company Limited		Yangon, Myanmar	Société d'assurance vie
Manufacturers Life Reinsurance Limited		St. Michael, Barbade	Fournisseur de réassurance vie et de réassurance de rente aux sociétés affiliées
Manulife (Vietnam) Limited		Hô Chi Minh-Ville, Vietnam	Société d'assurance vie
Manulife Investment Fund Management (Vietnam) Company Limited		Hô Chi Minh-Ville, Vietnam	Société de gestion de fonds
Manulife International Holdings Limited		Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife (International) Limited		Hong Kong, Chine	Société d'assurance vie
Manulife-Sinochem Life Insurance Co. Ltd. (51 %)		Shanghai, Chine	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management International Holdings Limited		Hong Kong, Chine	Société de portefeuille
Manulife Investment Management (Hong Kong) Limited		Hong Kong, Chine	Conseiller en placements et gestionnaire de portefeuille qui offre des fonds communs de placement
Manulife Investment Management (Taiwan) Co., Ltd.		Taipei, Taïwan (Chine)	Gestionnaire de placements
Manulife Life Insurance Company (Japan)		Tokyo, Japon	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management (Japan) Limited		Tokyo, Japon	Gestionnaire de portefeuille, conseiller en placements et fonds communs de placement
Manulife Holdings Berhad (60,9 %)		Kuala Lumpur, Malaisie	Société de portefeuille
Manulife Insurance Berhad (60,9 %)		Kuala Lumpur, Malaisie	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management (Malaysia) Berhad (60,9 %)		Kuala Lumpur, Malaisie	Société de gestion d'actifs
Manulife (Singapore) Pte. Ltd.		Singapour	Société d'assurance vie
Manulife Investment Management (Singapore) Pte. Ltd.		Singapour	Société de gestion d'actifs
The Manufacturers Life Insurance Co. (Phils.), Inc.		Makati, Philippines	Société d'assurance vie
Manulife Chinabank Life Assurance Corporation (60 %)		Makati, Philippines	Société d'assurance vie
PT Asuransi Jiwa Manulife Indonesia		Jakarta, Indonésie	Société d'assurance vie
PT Manulife Aset Manajemen Indonesia		Jakarta, Indonésie	Société de gestion de placements et conseiller en placements
Manulife Investment Management (Europe) Limited	41 \$	Londres, Angleterre	Société de gestion de portefeuille des fonds internationaux de la Financière Manuvie
Compagnie d'assurance Manuvie du Canada	69 \$	Toronto, Canada	Société d'assurance vie
EIS Services (Bermuda) Limited	1 057 \$	Hamilton, Bermudes	Société de portefeuille
Berkshire Insurance Services Inc.	2 159 \$	Toronto, Canada	Société de portefeuille
JH Investments (Delaware) LLC		Boston, Massachusetts, États-Unis	Société de portefeuille
Placements Manuvie incorporée	132 \$	Oakville, Canada	Courtier en valeurs mobilières
Manulife Investment Management (North America) Limited	3 \$	Toronto, Canada	Conseiller en placements

Note 22 Fonds distincts

La Société gère un certain nombre de fonds distincts pour le compte de ses titulaires de contrats. Les titulaires de contrats ont la possibilité d'investir dans différentes catégories de fonds distincts qui détiennent respectivement une gamme de placements sous-jacents. Ces derniers sont la propriété de la Société; toutefois, les rendements tirés de ces placements appartiennent aux titulaires de contrats. Par conséquent, la Société n'assume pas le risque associé à ces actifs en dehors des garanties offertes sur certains produits de rente ou d'assurance vie à capital variable. La rubrique « Gestion du risque et facteurs de risque » du rapport de gestion de 2021 de la Société fournit de l'information concernant les garanties de rente variable et les garanties des fonds distincts.

La composition de l'actif net par catégorie de fonds distincts se situait dans les fourchettes suivantes pour les exercices clos les 31 décembre 2021 et 2020.

Types de fonds	Fourchette en %	
	2021	2020
Fonds du marché monétaire	2 % à 3 %	2 % à 3 %
Fonds à revenu fixe	14 % à 15 %	14 % à 16 %
Fonds équilibrés	22 % à 23 %	23 % à 24 %
Fonds d'actions	60 % à 62 %	58 % à 60 %

Les fonds du marché monétaire comprennent des placements ayant une durée jusqu'à l'échéance de moins de un an. Les fonds à revenu fixe sont composés principalement de placements dans des titres à revenu fixe et peuvent contenir de plus petits placements dans des actions diversifiées ou des obligations à rendement élevé. Par rapport aux fonds à revenu fixe, les fonds équilibrés se composent de titres à revenu fixe et d'une composante de placements en actions plus importante. Les types de fonds d'actions offerts aux titulaires de contrats vont des fonds à faible volatilité aux fonds dynamiques. Les fonds d'actions investissent dans un assortiment varié d'actions canadiennes, américaines et internationales.

Les placements sous-jacents des fonds distincts comprennent des titres individuels et des fonds communs de placement (collectivement l'« actif net »), dont certains peuvent être des entités structurées. La valeur comptable et les variations de l'actif net des fonds distincts se présentent comme suit. Les informations sur la juste valeur des fonds distincts sont présentées à la note 3 g).

Actif net des fonds distincts

Aux 31 décembre	2021	2020
Placements à la valeur de marché		
Trésorerie et titres à court terme	3 955 \$	4 054 \$
Titres de créance	18 651	17 913
Actions	16 844	14 227
Fonds communs de placement	354 882	326 889
Autres placements	4 613	4 599
Revenus de placement à recevoir	2 340	1 670
Autres actifs et passifs, montant net	(1 089)	(1 543)
Total de l'actif net des fonds distincts	400 196 \$	367 809 \$
Composition de l'actif net des fonds distincts		
Détenu par les titulaires de contrats	399 788 \$	367 436 \$
Détenu par la Société	408	373
Total de l'actif net des fonds distincts	400 196 \$	367 809 \$

Variations de l'actif net des fonds distincts

Exercices clos les 31 décembre	2021	2020
Flux de trésorerie nets des titulaires de contrats		
Dépôts des titulaires de contrats	44 548 \$	38 898 \$
Transferts au fonds général, montant net	(732)	(1 515)
Paiements aux titulaires de contrats	(52 182)	(44 818)
	(8 366)	(7 435)
Montants liés aux placements		
Intérêts et dividendes	24 092	16 775
Profits (pertes) nets réalisés et latents sur placements	21 549	24 514
	45 641	41 289
Divers		
Honoraires de gestion et d'administration	(4 115)	(3 942)
Incidence des fluctuations des taux de change	(773)	(5 580)
	(4 888)	(9 522)
Ajouts (déductions) nets	32 387	24 332
Actif net des fonds distincts au début de l'exercice	367 809	343 477
Actif net des fonds distincts à la fin de l'exercice	400 196 \$	367 809 \$

L'actif des fonds distincts peut être exposé à divers risques financiers et autres risques. Ces risques sont principalement atténués par des directives de placement qui sont surveillées activement par des conseillers de portefeuille professionnels et expérimentés. La Société n'est pas exposée à ces risques au-delà des passifs liés aux garanties associées à certains produits de rente ou d'assurance vie à capital variable. Par conséquent, l'exposition de la Société au risque de perte attribuable aux fonds distincts se limite à la valeur de ces garanties.

Les garanties sont comptabilisées dans les passifs des contrats d'assurance de la Société. Les actifs soutenant ces garanties sont comptabilisés dans les placements selon le type de placement.

Note 23 Information en rapport avec les placements dans des contrats de rente différée et les *SignatureNotes* établis, émis ou pris en charge par John Hancock Life Insurance Company (U.S.A.)

Les données financières consolidées résumées qui suivent, présentées selon les IFRS, et l'information connexe ont été intégrées aux présents états financiers consolidés relatifs à JHUSA en conformité avec le Règlement S-X et la Règle 12h-5 de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (la « Commission »). Ces états financiers sont intégrés par renvoi aux déclarations d'inscription de la SFM et de ses filiales dont il est fait état ci-après et qui ont trait à la garantie par la SFM de certains titres qu'émettront ses filiales.

JHUSA détient des contrats de rente différée qui sont ajustés à la valeur de marché, dont certains sont inscrits auprès de la Commission. Ces contrats peuvent offrir des options de placement variables assorties d'options de placement fixe, ou n'offrir que des options de placement fixe. Les options de placement fixe donnent au participant la possibilité de placer des sommes fixes pour des durées fixes et à des taux d'intérêt fixes, sous réserve d'un ajustement à la valeur de marché en cas de résiliation par le participant avant l'échéance. Comme il fait l'objet d'un ajustement à la valeur de marché, le contrat de rente permet de garder intacte pour les deux parties la convention de taux fixe pendant toute la durée du placement. L'appellation « AVM » est utilisée pour désigner les choix de placements à durée fixe qui font l'objet d'ajustements à la valeur de marché.

JHUSA peut également offrir aux épargnants des billets à moyen terme, dans le cadre de son programme *SignatureNotes*.

Avec prise d'effet le 31 décembre 2009, John Hancock Variable Life Insurance Company (« John Hancock Variable Life ») et John Hancock Life Insurance Company (« John Hancock Life ») se sont regroupés avec JHUSA. Relativement aux regroupements, JHUSA a pris en charge les droits et obligations de John Hancock Variable Life liés aux AVM émis par John Hancock Variable Life, et les droits et obligations de John Hancock Life liés aux *SignatureNotes* émis par John Hancock Life.

La SFM a fourni une garantie complète et inconditionnelle à l'égard des obligations de paiement de JHUSA en vertu des AVM et des *SignatureNotes* (y compris les AVM et les *SignatureNotes* pris en charge par JHUSA dans le regroupement), et ces AVM et *SignatureNotes* ont été inscrits auprès de la Commission. Les *SignatureNotes* et les AVM pris en charge ou émis par JHUSA sont collectivement appelés, dans la présente note, les « titres garantis ». JHUSA est, et John Hancock Variable Life et John Hancock Life étaient, une filiale entièrement détenue de la SFM.

Les garanties de la SFM à l'égard des titres garantis consistent en obligations non garanties de la SFM, et sont subordonnées, quant au droit de paiement, au paiement préalable de toutes les autres obligations de la SFM, exception faite des autres garanties et obligations de la SFM qui, selon leurs modalités, sont désignées comme étant de rang égal ou inférieur aux garanties de la SFM des titres garantis, pour ce qui est du droit de paiement.

Les lois de l'État de New York régissent les garanties de la SFM des *SignatureNotes* émis ou pris en charge par JHUSA et les lois du Commonwealth du Massachusetts régissent les garanties de la SFM des AVM émis ou pris en charge par JHUSA. La SFM a reconnu la compétence des tribunaux de l'État de New York et du Massachusetts. Mais comme une part importante des actifs de la SFM est située à l'extérieur des États-Unis, les actifs qui se trouvent aux États-Unis risquent d'être insuffisants pour exécuter un jugement rendu par un tribunal fédéral ou étatique américain visant à faire appliquer les garanties de rang inférieur. Selon le droit fédéral canadien et le droit de l'Ontario, où la SFM a ses bureaux de direction, il est généralement possible d'intenter une action en Ontario pour faire exécuter un jugement rendu aux États-Unis, du moment qu'il demeure exécutoire et non exécuté pour une somme d'argent déterminée, qu'il n'est ni nul ni annulable aux États-Unis et qu'un tribunal canadien rend un jugement à l'encontre de la SFM et prévoyant le paiement d'une somme libellée en dollars canadiens, sous réserve des dispositions usuelles touchant la fraude et le non-respect de l'intérêt public, sous réserve également des lois limitant l'exercice des droits des créanciers et des lois de prescription. Il n'existe actuellement en Ontario aucune politique générale qui rende possible d'éviter de reconnaître et de faire exécuter en Ontario un jugement rendu par un tribunal de l'État de New York ou du Massachusetts au sujet des garanties de la SFM des *SignatureNotes* émis ou pris en charge par JHUSA ou un jugement rendu par un tribunal du Massachusetts au sujet des garanties des AVM émis ou pris en charge par JHUSA.

La SFM est une société de portefeuille. L'actif de la SFM est constitué pour l'essentiel de placements dans ses filiales. Les flux de trésorerie entrants de la SFM proviennent surtout des dividendes et des paiements d'intérêts de ses filiales d'exploitation et les flux sortants, des charges, des dividendes versés aux actionnaires et des rachats d'actions. Comme la SFM est une société de portefeuille, sa capacité d'honorer ses engagements, dont le paiement de toute somme due en vertu de ses garanties, dépend surtout des dividendes provenant de ses filiales d'exploitation.

Ces filiales sont assujetties à des dispositions réglementaires, au Canada, aux États-Unis et dans d'autres pays, qui peuvent limiter leur capacité de verser des dividendes ou de consentir des apports ou des prêts à la SFM. Ainsi, la capacité de certaines filiales de la SFM de déclarer et de payer des dividendes est limitée par la LSA. Les restrictions relatives aux dividendes imposées par la LSA sont décrites à la note 12.

Aux États-Unis, la législation des assurances du Michigan, de l'État de New York et du Massachusetts, où certaines filiales américaines d'assurance de la SFM ont leur siège social, impose des restrictions générales quant au paiement de dividendes et autres distributions ou à l'obtention de prêts par ces filiales. Ces restrictions sont décrites à la note 12.

En Asie, la législation des assurances des pays où la SFM exerce ses activités prévoit soit des restrictions précises touchant le paiement de dividendes ou d'autres distributions, ou l'obtention de prêts par les filiales, soit des contrôles de solvabilité ou d'autres contrôles financiers, lesquels peuvent empêcher les filiales de verser des dividendes dans certains cas.

Il n'est pas certain que les restrictions réglementaires, actuelles ou à venir, au Canada, aux États-Unis et en Asie ne porteront pas atteinte à la capacité de la SFM d'honorer ses engagements, dont le paiement de sommes dues en vertu de ses garanties.

Les données financières consolidées résumées qui suivent, présentées selon les IFRS, reflètent l'incidence des regroupements et sont fournies conformément au Règlement S-X et à la Règle 12h-5 de la Commission.

État de la situation financière consolidé résumé

Au 31 décembre 2021	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Actif					
Placements	78 \$	116 705 \$	310 679 \$	(364) \$	427 098 \$
Investissements dans des filiales non consolidées	68 655	9 107	20 788	(98 550)	-
Actifs de réassurance	-	63 838	11 309	(30 568)	44 579
Autres actifs	211	18 085	49 956	(22 074)	46 178
Actif net des fonds distincts	-	204 493	197 220	(1 925)	399 788
Total de l'actif	68 944 \$	412 228 \$	589 952 \$	(153 481) \$	917 643 \$
Passif et capitaux propres					
Passifs des contrats d'assurance	- \$	166 535 \$	257 044 \$	(31 304) \$	392 275 \$
Passifs des contrats de placement	-	1 227	1 890	-	3 117
Autres passifs	899	21 806	50 836	(21 809)	51 732
Dette à long terme	4 882	-	-	-	4 882
Instruments de fonds propres	4 755	579	1 646	-	6 980
Passif net des fonds distincts	-	204 493	197 220	(1 925)	399 788
Capitaux propres des actionnaires et des porteurs d'autres instruments de capitaux propres	58 408	17 588	80 855	(98 443)	58 408
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	-	-	(1 233)	-	(1 233)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	1 694	-	1 694
Total du passif et des capitaux propres	68 944 \$	412 228 \$	589 952 \$	(153 481) \$	917 643 \$

État de la situation financière consolidé résumé

Au 31 décembre 2020	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Actif					
Placements	47 \$	112 735 \$	298 524 \$	(329) \$	410 977 \$
Investissements dans des filiales non consolidées	64 209	8 078	17 194	(89 481)	-
Actifs de réassurance	-	65 731	11 172	(31 067)	45 836
Autres actifs	210	25 489	52 648	(22 247)	56 100
Actif net des fonds distincts	-	191 955	178 224	(2 743)	367 436
Total de l'actif	64 466 \$	403 988 \$	557 762 \$	(145 867) \$	880 349 \$
Passif et capitaux propres					
Passifs des contrats d'assurance	- \$	167 453 \$	249 909 \$	(31 808) \$	385 554 \$
Passifs des contrats de placement	-	1 208	2 081	(1)	3 288
Autres passifs	718	25 594	52 761	(22 001)	57 072
Dette à long terme	6 164	-	-	-	6 164
Instruments de fonds propres	5 249	584	1 996	-	7 829
Passif net des fonds distincts	-	191 955	178 224	(2 743)	367 436
Capitaux propres des actionnaires	52 335	17 194	72 120	(89 314)	52 335
Capitaux propres attribuables aux titulaires de contrats avec participation	-	-	(784)	-	(784)
Participations ne donnant pas le contrôle	-	-	1 455	-	1 455
Total du passif et des capitaux propres	64 466 \$	403 988 \$	557 762 \$	(145 867) \$	880 349 \$

Compte de résultat consolidé résumé

Exercice clos le 31 décembre 2021	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Produits					
Primes brutes	- \$	7 782 \$	37 563 \$	(1 001) \$	44 344 \$
Primes cédées à des réassureurs	-	(3 243)	(3 031)	995	(5 279)
Primes, montant net	-	4 539	34 532	(6)	39 065
Revenus (pertes) de placement, montant net	530	3 779	8 440	(1 125)	11 624
Autres produits	33	2 042	9 605	(548)	11 132
Total des produits	563	10 360	52 577	(1 679)	61 821
Prestations et charges					
Prestations et sinistres, montant net	-	6 478	28 467	877	35 822
Commissions, frais de gestion des placements et frais généraux	12	3 451	14 419	(1 436)	16 446
Autres charges	390	212	1 946	(1 120)	1 428
Total des prestations et charges	402	10 141	44 832	(1 679)	53 696
Résultat avant impôts sur le résultat	161	219	7 745	-	8 125
(Charge) recouvrement d'impôt	(28)	115	(1 300)	-	(1 213)
Résultat après impôts sur le résultat	133	334	6 445	-	6 912
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	6 972	1 218	1 552	(9 742)	-
Résultat net	7 105 \$	1 552 \$	7 997 \$	(9 742) \$	6 912 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	255 \$	- \$	255 \$
Titulaires de contrats avec participation	-	(4)	(448)	4	(448)
Actionnaires et porteurs d'autres instruments de capitaux propres	7 105	1 556	8 190	(9 746)	7 105
	7 105 \$	1 552 \$	7 997 \$	(9 742) \$	6 912 \$

Compte de résultat consolidé résumé

Exercice clos le 31 décembre 2020	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Produits					
Primes brutes	- \$	8 057 \$	34 459 \$	(1 108) \$	41 408 \$
Primes cédées à des réassureurs	-	(6 585)	(3 014)	1 108	(8 491)
Primes, montant net	-	1 472	31 445	-	32 917
Revenus (pertes) de placement, montant net	542	14 204	21 727	(1 073)	35 400
Autres produits	5	2 869	12 884	(5 167)	10 591
Total des produits	547	18 545	66 056	(6 240)	78 908
Prestations et charges					
Prestations et sinistres, montant net	-	14 804	44 293	(3 862)	55 235
Commissions, frais de gestion des placements et frais généraux	17	3 146	13 573	(1 396)	15 340
Autres charges	434	230	1 880	(982)	1 562
Total des prestations et charges	451	18 180	59 746	(6 240)	72 137
Résultat avant impôts sur le résultat	96	365	6 310	-	6 771
(Charge) recouvrement d'impôt	(26)	54	(1 223)	-	(1 195)
Résultat après impôts sur le résultat	70	419	5 087	-	5 576
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	5 801	1 344	1 763	(8 908)	-
Résultat net	5 871 \$	1 763 \$	6 850 \$	(8 908) \$	5 576 \$
Résultat net attribué (perte nette imputée) aux :					
Participations ne donnant pas le contrôle	- \$	- \$	250 \$	- \$	250 \$
Titulaires de contrats avec participation	-	-	(545)	-	(545)
Actionnaires	5 871	1 763	7 145	(8 908)	5 871
	5 871 \$	1 763 \$	6 850 \$	(8 908) \$	5 576 \$

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2021	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Activités d'exploitation					
Résultat net	7 105 \$	1 552 \$	7 997 \$	(9 742) \$	6 912 \$
Ajustements :					
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	(6 972)	(1 218)	(1 552)	9 742	-
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance	-	(562)	11 281	-	10 719
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	-	50	(6)	-	44
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance, compte non tenu des transactions de coassurance	-	1 544	(790)	-	754
Amortissement des (primes) escomptes sur les placements	-	57	124	-	181
Autres amortissements	16	124	389	-	529
(Profits) pertes nets réalisés et latents et pertes de valeur sur les actifs	62	1 533	3 229	-	4 824
Charge (recouvrement) d'impôt différé	34	190	(351)	-	(127)
Charge au titre des options sur actions	-	(2)	11	-	9
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	245	3 268	20 332	-	23 845
Dividendes reçus d'une filiale non consolidée	5 000	489	742	(6 231)	-
Variations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	(22)	424	(1 092)	-	(690)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	5 223	4 181	19 982	(6 231)	23 155
Activités d'investissement					
Achats et avances hypothécaires	-	(31 746)	(89 219)	-	(120 965)
Cessions et remboursements	-	27 194	69 534	-	96 728
Variations des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	-	(202)	16	-	(186)
Placement dans des actions ordinaires de filiales	(3 700)	-	-	3 700	-
Flux de trésorerie nets découlant de l'acquisition et de la cession de filiales et d'entreprises	-	-	(19)	-	(19)
Apport de capital à des filiales non consolidées	-	(1)	-	1	-
Remboursement de capital de filiales non consolidées	-	1	-	(1)	-
Billets à recevoir de la société mère	-	-	(129)	129	-
Billets à recevoir de filiales	(13)	-	-	13	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(3 713)	(4 754)	(19 817)	3 842	(24 442)
Activités de financement					
Émission de dette à long terme, montant net	(1 250)	-	-	-	(1 250)
Rachat d'instruments de fonds propres	(468)	-	(350)	-	(818)
Emprunts garantis	-	-	26	-	26
Variation des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	-	-	186	-	186
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	-	-	(164)	-	(164)
Paievements de loyers	-	(7)	(117)	-	(124)
Dividendes versés aux actionnaires et autres distributions	(2 500)	-	-	-	(2 500)
Actions ordinaires émises, montant net	51	-	3 700	(3 700)	51
Actions privilégiées et autres instruments de capitaux propres émis, montant net	3 171	-	-	-	3 171
Actions privilégiées rachetées, montant net	(612)	-	-	-	(612)
Apports des (distributions aux) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	-	-	(13)	-	(13)
Dividendes payés à la société mère	-	(742)	(5 489)	6 231	-
Apport de capital par la société mère	-	-	1	(1)	-
Remboursement de capital à la société mère	-	-	(1)	1	-
Billets à payer à la société mère	-	-	13	(13)	-
Billets à payer à des filiales	129	-	-	(129)	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(1 479)	(749)	(2 208)	2 389	(2 047)
Trésorerie et titres à court terme					
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	31	(1 322)	(2 043)	-	(3 334)
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	-	(20)	(299)	-	(319)
Solde au début de l'exercice	47	4 907	20 629	-	25 583
Solde à la fin de l'exercice	78	3 565	18 287	-	21 930
Trésorerie et titres à court terme					
Début de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	47	5 213	20 907	-	26 167
Paievements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(306)	(278)	-	(584)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, au début de l'exercice	47	4 907	20 629	-	25 583
Fin de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	78	4 087	18 429	-	22 594
Paievements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(522)	(142)	-	(664)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, à la fin de l'exercice	78 \$	(3 565) \$	18 287 \$	- \$	21 930 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie					
Intérêts reçus	499 \$	4 112 \$	7 847 \$	(1 082) \$	11 376 \$
Intérêts versés	396	73	1 594	(1 082)	981
Impôts payés (remboursement d'impôts)	-	(118)	689	-	571

Tableau des flux de trésorerie consolidé

Exercice clos le 31 décembre 2020	SFM (garant)	JHUSA (émetteur)	Autres filiales	Ajustements de consolidation	SFM consolidée
Activités d'exploitation					
Résultat net	5 871 \$	1 763 \$	6 850 \$	(8 908) \$	5 576 \$
Ajustements :					
Quote-part du résultat net des filiales non consolidées	(5 801)	(1 344)	(1 763)	8 908	-
Augmentation (diminution) des passifs des contrats d'assurance	-	11 937	25 045	-	36 982
Augmentation (diminution) des passifs des contrats de placement	-	48	130	-	178
(Augmentation) diminution des actifs de réassurance, compte non tenu des transactions de coassurance	-	(3 133)	759	-	(2 374)
Amortissement des (primes) escomptes sur les placements	-	54	100	-	154
Autres amortissements	7	145	504	-	656
(Profits) pertes nets réalisés et latents et pertes de valeur sur les actifs	1	(9 420)	(13 102)	-	(22 521)
Charge (recouvrement) d'impôt différé	25	(784)	1 039	-	280
Charge au titre des options sur actions	-	3	11	-	14
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation avant les éléments suivants :	103	(731)	19 573	-	18 945
Dividendes reçus d'une filiale non consolidée	3 000	411	1 270	(4 681)	-
Variations des débiteurs et des créditeurs liés aux contrats et aux activités d'exploitation	91	8 459	(7 447)	-	1 103
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	3 194	8 139	13 396	(4 681)	20 048
Activités d'investissement					
Achats et avances hypothécaires	-	(34 392)	(77 589)	-	(111 981)
Cessions et remboursements	-	29 635	69 215	-	98 850
Variations des débiteurs et des créditeurs nets des courtiers en placements	-	(431)	(586)	-	(1 017)
Placement dans des actions ordinaires de filiales	(4 483)	-	-	4 483	-
Apport de capital à des filiales non consolidées	-	(1)	-	1	-
Remboursement de capital de filiales non consolidées	-	22	-	(22)	-
Billets à recevoir de la société mère	-	-	1 501	(1 501)	-
Billets à recevoir de filiales	1 494	-	-	(1 494)	-
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 989)	(5 167)	(7 459)	1 467	(14 148)
Activités de financement					
Émission de dette à long terme, montant net	2 455	-	-	-	2 455
Remboursement de dette à long terme	(652)	-	-	-	(652)
Émission d'instruments de fonds propres, montant net	1 990	-	-	-	1 990
Rachat d'instruments de fonds propres	-	-	(1 250)	-	(1 250)
Emprunts garantis	-	709	667	-	1 376
Variation des pensions sur titres et des titres vendus mais non encore achetés	-	-	24	-	24
Variations des dépôts de clients de la Banque, montant net	-	-	(579)	-	(579)
Paievements de loyers	-	(9)	(125)	-	(134)
Dividendes payés au comptant aux actionnaires	(2 340)	-	-	-	(2 340)
Apports des (distributions aux) détenteurs de participations ne donnant pas le contrôle, montant net	-	-	(10)	-	(10)
Actions ordinaires rachetées	(253)	-	-	-	(253)
Actions ordinaires émises, montant net	36	-	4 483	(4 483)	36
Dividendes payés à la société mère	-	(1 270)	(3 411)	4 681	-
Apport de capital par la société mère	-	-	1	(1)	-
Remboursement de capital à la société mère	-	-	(22)	22	-
Billets à payer à la société mère	-	-	(1 494)	1 494	-
Billets à payer à des filiales	(1 501)	-	-	1 501	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	(265)	(570)	(1 716)	3 214	663
Trésorerie et titres à court terme					
Augmentation (diminution) au cours de l'exercice	(60)	2 402	4 221	-	6 563
Incidence des fluctuations des taux de change sur la trésorerie et les titres à court terme	85	(59)	(554)	-	(528)
Solde au début de l'exercice	22	2 564	16 962	-	19 548
Solde à la fin de l'exercice	47	4 907	20 629	-	25 583
Trésorerie et titres à court terme					
Début de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	22	3 058	17 220	-	20 300
Paievements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(494)	(258)	-	(752)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, au début de l'exercice	22	2 564	16 962	-	19 548
Fin de l'exercice					
Trésorerie et titres à court terme, montant brut	47	5 213	20 907	-	26 167
Paievements en cours de compensation inscrits dans les autres passifs, montant net	-	(306)	(278)	-	(584)
Trésorerie et titres à court terme, montant net, à la fin de l'exercice	47 \$	4 907 \$	20 629 \$	- \$	25 583 \$
Information supplémentaire sur les flux de trésorerie					
Intérêts reçus	522 \$	4 334 \$	7 992 \$	(1 112) \$	11 736 \$
Intérêts versés	426	109	1 765	(1 112)	1 188
Impôts payés (remboursement d'impôts)	(2)	721	639	-	1 358

Note 24 Chiffres correspondants

Certains chiffres correspondants ont été reclassés de façon à les rendre conformes à la présentation adoptée pour l'exercice considéré.